



MARDI 20 JUIN 1995
 No 35990 - 115e année
 J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
 Fax: 039/210 360
 Fr. s. 2.- / FF 6,00
 (TVA incluse)
 Administration: 039/210 310
 Rédaction: 039/210 210
 Abonnements: 039/210 311
 Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Bosnie
Combats acharnés

Des combats acharnés se déroulaient hier autour de la capitale bosniaque. Notamment pour le contrôle de la route stratégique Pale-Sarajevo. Selon l'ONU, les Serbes ont repris le contrôle de cette voie de communication.

Page 2

La nouvelle taxe poids lourds arrive

Au bénéfice du rail

Avec 1,6 centime par kilomètre parcouru et par tonne de charge maximale, la nouvelle taxe poids lourds devrait rapporter 750 millions de francs et permettre au rail de récupérer 30% du transport de marchandises. Tel est, en résumé, le profil de la taxe que le Conseil fédéral espère mettre en vigueur en 1998. Pour l'instant, il ne s'agit que d'un avant-projet soumis à l'avis des cantons, partis et organisations concernées. Mais le Conseil fédéral ne peut pas trop perdre de temps: le peuple a voté, le 20 février 1994, le principe constitutionnel de cette taxe et l'initiative des Alpes. Un double mandat visant le même but: inciter le transport de marchandises à préférer le rail.

Page 4

Canton de Neuchâtel
L'urne en bout de route

Le souverain neuchâtelois aura à se prononcer ce week-end sur le 10e crédit routier cantonal: près de 48 millions de francs pour corriger des points noirs et aménager des tronçons sur l'axe du Val-de-Travers ainsi que sur la route des Microtechniques. Un verdict attendu pour des réalisations nécessaires.

Page 17

Russie: otages libres, Tchétchènes en route pour leur fief

Sous escorte russe

Près de 800 otages ont été libérés hier, après cinq jours de détention dans un hôpital du sud de la Russie par un commando tchétchène. Les combattants ont obtenu sept cars pour repartir vers la Tchétchénie. Ils ont emmené environ 150 otages volontaires, dont le défenseur des droits de l'homme Sergueï Kovaliev.

A Boudenovsk, ville de 100.000 habitants de la région de Stavropol, les scènes de joie et de pleurs se succédaient après la libération des 764 otages par le chef du commando Chamyl Bassaïev. Ils étaient prisonniers depuis mercredi dernier après l'attaque de plus de cent combattants tchétchènes.

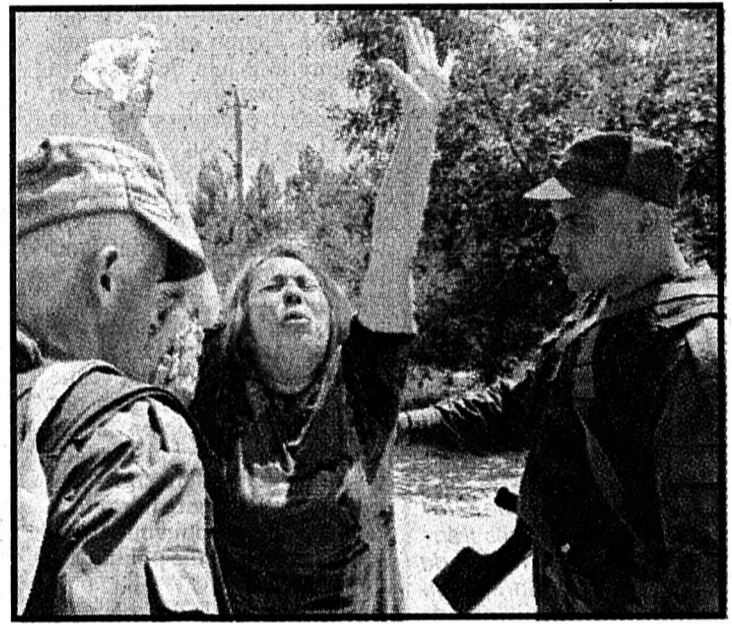
«Cela a été cinq jours d'horreur», a commenté un homme à sa sortie, en soutenant par les épaules un de ses camarades. Des femmes se sont mises à hurler, tandis que les habitants cherchaient parmi la foule à repérer des parents ou des amis. Près de 150 personnes ont trouvé la mort dans cette opération, dont une trentaine samedi lors de deux assauts lancés par les forces russes contre l'hôpital.

SOUS ESCORTE
 Au même moment sur les routes du Caucase, un long convoi composé de sept autobus, un camion réfrigéré avec les corps de 16 combattants tchétchènes, et six voitures d'escorte de la police russe, quittait Boudenovsk. Il se dirigeait vers Vedenov, fief de Chamyl Bassaïev dans les mon-



Libérations à Boudenovsk

Le commando tchétchène a quitté la ville dans un bus. Ils ont emmené environ 150 otages. Ils en avaient libérés plusieurs depuis samedi.



(Keystone-AP)

tagnes de Tchétchénie, à quelque 300 kilomètres plus au sud. Le convoi a franchi dans la soirée la frontière administrative de la république sécessionniste.

Le commando de 143 combattants a emmené environ 150 otages, tous des volontaires, conformément aux accords convenus entre Chamyl Bassaïev et le premier ministre russe Viktor Tchernomyrdine. Parmi les otages figurent treize journalistes russes, une demi-douzaine de députés, une dizaine d'élus locaux, ainsi que plusieurs officiers du Ministère de l'intérieur.

Dans un des autobus a pris place le conseiller de Boris Eltsine pour les droits de l'homme

Sergueï Kovalev. Il tenait à accompagner le commando pour servir de «bouclier humain». M. Kovalev a expliqué à un journaliste sur place qu'il nourrissait «de forts soupçons que les Russes tenteraient d'intercepter les preneurs d'otages au cours de leur voyage».

PAS DE PITIÉ
 Le premier ministre russe Viktor Tchernomyrdine, qui a négocié nuit et jour au téléphone avec Chamyl Bassaïev, a prévenu de son côté que les garanties de sécurité apportées au commando ne valaient que jusqu'à l'arrivée des autobus à leur point de destination. «Aucune pitié ne sera

manifestée pour quiconque» ensuite, a déclaré M. Tchernomyrdine, cité par l'agence Interfax.

La libération des otages devrait permettre d'ouvrir des négociations sur un règlement de paix en Tchétchénie, comme l'avait exigé le commando. Une commission ministérielle russe a rencontré lundi à Grozny Ousmane Imaïev, un proche du président indépendantiste tchétchène Djokhar Doudaïev. Les pourparlers ont été suspendus en attendant la libération des otages.

GROGNE
 Le commandant en chef des forces russes en Tchétchénie

Anatoli Koulikov a de son côté décrété dimanche soir un cessez-le-feu unilatéral, satisfaisant une autre revendication de Chamyl Bassaïev. En dépit de cet accord, 80 Tchétchènes ont attaqué un poste de contrôle russe à la frontière entre la Tchétchénie et le Daghestan, selon Interfax.

Si le premier ministre peut se targuer d'une victoire certaine en ayant réussi à sauver la vie de près de 800 otages, certains députés soulignaient hier matin que le gouvernement russe avait cédé «à un terroriste», et était intervenu «trop tard». Demain, les députés se prononceront sur une motion de défiance au gouvernement. (ats, afp, reuter)

Football - Centenaire de l'ASF
Début de fête raté



Francesco Statuto - Marc Hottiger
 Le match Suisse - Italie (0-1) n'aura pas soulevé les passions hier soir. (Keystone)

● **Page 13**

OPINION

Les armes du désespoir

Le conflit bosniaque a redoublé d'intensité ces derniers jours. Et ce ne sont pas les bonnes paroles des sept «Grands» au sommet de Halifax qui feront taire les armes. Elles ne sont que l'expression de l'impuissance des Occidentaux à imposer une certaine idée de l'ordre mondial.

L'appel pathétique lancé aux belligérants par les sept nations les plus riches du monde avait même quelque chose d'indécrot. Alors que les alliés occidentaux n'ont jamais apporté le moindre soutien logistique aux minorités yougoslaves quelles qu'elles soient, ils se permettent aujourd'hui de donner des leçons aux combattants bosniaques qui ont repris l'initiative des opérations.

C'est choquant, car les Européens et Américains n'ont su que prodiguer une maigre compassion aux habitants de Sarajevo, quand ils étaient victimes presque quotidiennement de tirs aveugles. C'est se montrer d'une rare mauvaise foi que de vouloir s'ériger en défenseur de la vertu, alors que la politique occidentale vis-à-vis de la Yougoslavie n'a été qu'un tissu de faiblesse et de lâcheté.

Il est donc malvenu de jeter l'anathème sur l'offensive bosniaque contre les lignes serbes, alors que la population de Sarajevo et des enclaves musulmanes est étranglée. Si les Bosniaques ont saisi les armes du désespoir,

c'est pour desserrer l'étreinte. L'issue de ce combat de la dernière chance est tout sauf certaine. Jusqu'ici, les Serbes ont toujours profité de leur insolente supériorité militaire. S'il est difficile de percevoir les signes d'un tournant de la guerre, il n'empêche que des faits troublants révèlent d'obscurs appuis. L'armée bosniaque semble bénéficier de conseillers en stratégie qui ont mis au jour les faiblesses du dispositif serbo-bosniaque.

Plus étrange encore, elle a obtenu en renfort des armes non négligeables. Il ne serait pas exclu que des experts américains soient à l'origine de ce renversement de tendance. Peut-être s'agit-il d'une intervention discrète du président américain qui se trouve paralysé par une majorité républicaine outrancièrement isolationniste.

Si tel était le cas, ces manœuvres en coulisses révéleraient les limites de la politique des «Grands». Même Jacques Chirac, qui se drape dans des accents gaulliens, a perdu toute dignité en absolvant Eltsine de ses crimes tchétchènes, sous prétexte qu'il ne faut pas humilier la grande nation russe. Toute la différence avec son illustre modèle, c'est que le général ne se privait pas de dire leur fait aux maîtres du Kremlin. N'est pas de Gaulle qui veut!

Blaise NUSSBAUM

Les militaires de l'ONU libérés sont arrivés à Zagreb

Pale visé par les Bosniaques

Les 26 derniers militaires de l'ONU libérés par les Serbes de Bosnie sont arrivés lundi à Zagreb, en Croatie. Alors que la crise des otages entre l'ONU et les Serbes de Bosnie est définitivement close, les combats pour le contrôle de la route entre Pale et Sarajevo se sont poursuivis.

Les membres de l'ONU - onze Casques bleus et quinze observateurs militaires - ont été accueillis à Zagreb selon le rituel inauguré le 2 juin dernier, lors de la première libération d'otages. L'envoyé spécial de l'ONU en ex-Yougoslavie, Yasushi Akashi, a serré la main de chacun des hommes à leur descente d'avion.

«Nous sommes maintenant dans une nouvelle étape. Nous devons renforcer nos efforts en faveur de la paix en Bosnie-Herzégovine», a déclaré à la presse M. Akashi, annonçant la venue «très prochaine» à Zagreb des médiateurs de l'Union européenne et de l'ONU, Carl Bildt et Thorvald Stoltenberg. «Les médiateurs doivent faire leur travail, nous ne pouvons fonctionner dans un vide politique», a-t-il dit.

Il s'agissait de la quatrième libération d'otages après celle du 2 juin (120 militaires), 7 juin



Bosnie

L'armée gouvernementale utilise tous les moyens pour s'emparer de la route qui mène de Pale à Sarajevo.

(11) et 13 juin (26). Ces soldats étaient détenus en représailles des frappes aériennes de l'OTAN les 25 et 26 mai contre un dépôt de munitions à Pale, le fief des Serbes de Bosnie.

Pendant ce temps, des combats acharnés se déroulaient notamment pour le contrôle de la route stratégique Pale-Sarajevo. Selon l'ONU, les Serbes ont repris le contrôle de cette voie de

communication d'importance stratégique pour les belligérants.

L'ONU avait annoncé vendredi que les forces bosniaques avaient apparemment coupé cette route. L'armée gouverne-

mentale bosniaque avait lancé une offensive jeudi autour de Sarajevo pour essayer de briser le siège de la ville par les Serbes.

Alors que la capitale bosniaque était calme hier, l'artillerie des troupes gouvernementales a poursuivi ses bombardements sur Pale sans causer de dégâts, selon des sources serbes. Depuis deux jours, plusieurs obus de mortier ont visé la ville ou ses environs. Pale est distant de 16 km de Sarajevo. Aucun signe de panique n'a été enregistré dans la ville. Les écoles et les commerces sont restés ouverts normalement.

La Force de protection des Nations Unies en Bosnie (FORPRONU) a toutefois estimé que ces tirs annoncés par les Serbes bosniaques étaient «techniquement impossibles», la distance étant trop grande. Les mortiers de 120 mm, les plus gros que possède l'armée bosniaque, portent à environ 6,5 km, a précisé un porte-parole militaire onusien.

BLOQUÉS

Par ailleurs, l'armée gouvernementale bosniaque a bloqué 568 membres de l'ONU à Visoko, au nord-ouest de Sarajevo. 86 autres Casques bleus ukrainiens sont bloqués dans l'enclave musulmane de Gorazde (est de la Bosnie), a précisé un porte-parole de l'ONU à Zagreb. (ats, afp, reuter, ap)

20.6.1605 - Le tsar Théodore II est assassiné au cours d'une révolution de palais.
20.6.1837 - La reine Victoria monte sur le trône d'Angleterre à la mort de son oncle, le roi Guillaume IV.
20.6.1837 - Des colons hollandais fondent la République du Natal en Afrique du Sud.
20.6.1867 - Le président américain Jackson annonce la conclusion d'un traité portant sur l'achat de l'Alaska à la Russie par les Etats-Unis.

BRÈVES

France

Médecin en procès

Un nouveau procès pour corruption contre Jacques Médecin s'est ouvert hier devant le tribunal de Grenoble, dans les Alpes françaises. L'ancien maire de Nice doit répondre d'un pot de vin de 4 millions de FF (1 million de francs) versé par une entreprise de sa ville en échange de marchés publics accordés par la ville de Nice.

Afrique du Sud

Industrie paralysée

Des milliers d'employés ont immobilisé hier, par une grève d'une demi-journée, des centaines d'entreprises sud-africaines. Ils ont défilé sans incident dans les principales villes du pays pour réclamer des concessions patronales sur la nouvelle législation du travail.

Hongrie

Président réélu

Président hongrois Arpad Goencz, 73 ans, a été réélu hier par le Parlement pour un mandat de cinq ans à la tête de l'Etat. M. Goencz, qui était prisonnier politique sous l'ancien régime communiste, a obtenu 259 des 335 suffrages exprimés, soit une voix de plus que la majorité des deux tiers requise par la Constitution.

Elections en Guinée

Large majorité

Le Parti de l'unité et du progrès (PUP) du président Lansana Conté a remporté une écrasante majorité lors des premières élections législatives pluralistes de Guinée le 11 juin, a annoncé hier la commission électorale. Selon les résultats définitifs, le PUP a obtenu 71 des 114 sièges de l'Assemblée nationale.

Irak

Nouveaux combats

L'opposition irakienne en exil a annoncé hier que de nouveaux combats avaient éclaté dans l'ouest de l'Irak entre les forces gouvernementales et un clan appartenant à la tribu des Doulaïm. L'armée irakienne aurait mis en état de siège la ville de Ramadi. Selon un notable du clan réfugié à Amman, un couvre-feu était imposé à la ville, privée d'eau et d'électricité.

Au lendemain des élections municipales en France

Le FN s'enracine et sème le trouble

Résultat-phare du second tour des municipales, la victoire du Front national à Toulon a provoqué un petit séisme politique, mettant au jour l'implantation locale du parti de Jean-Marie Le Pen, qui conquiert pour la première fois la mairie d'une ville importante.

Ces élections municipales se sont également traduites par des changements de majorité dans plusieurs grandes villes, comme Marseille, Rouen, Le Havre et Tours. Mais, grosso modo, l'équilibre droite/gauche demeure le même par rapport à 1989.

Parmi les villes de plus de 30.000 habitants, 104 restent à gauche, 82 restent à droite, 17 passent de droite à gauche et 23 de gauche à droite.

Le FN était à la recherche

d'un pouvoir local et il l'a obtenu. Il gagne à Toulon - douzième ville de France - à Orange et Marignane, mais il entre surtout en masse dans les Conseils municipaux. A Nice, c'est un ancien responsable du Front national, Jacques Peyrat, qui succédera au RPR Jean-Paul Barty.

Le parti de M. Le Pen a cependant échoué là où s'était mobilisée, formellement ou non, une «opposition républicaine», comme à Vitrolles, Dreux, Mulhouse ou Noyon.

MAINTENANT LE SÉNAT?

Le FN, qui avait quelque peu bâclé les municipales de 1989, s'est donné cette fois-ci les moyens de ses ambitions. La consigne était de «présenter des listes partout où cela est possible». La stratégie a payé: le FN

triple le nombre de ses conseillers municipaux dans les villes de plus de 3500 habitants. Ce qui pourrait lui permettre d'obtenir un ou plusieurs sièges au Sénat en septembre prochain, lors du renouvellement partiel de cette chambre, qui comprend notamment la Seine-Saint-Denis, le Vaucluse, le Rhône et le Var. Les six arrondissements parisiens perdus par la majorité RPR-UDF constituent la deuxième grande surprise de ce second tour. Habitué à de désespérantes soirées électorales (la droite avait fait le «grand chelem» en 1983 et 1989), le PS parisien convoitait tout au plus deux ou trois arrondissements. Avec le IIIe, le Xe, le XIe, le XVIIIe, le XIXe et le XXe, les socialistes infligent un véritable camouflet au nouveau maire Jean Tiberi. (ap)

Reprise des essais nucléaires aux Etats-Unis

Bill Clinton devra trancher

Moins d'une semaine après l'annonce par la France de la reprise des essais nucléaires, le Pentagone envisage de reprendre les essais nucléaires américains. Il devrait soumettre ses recommandations au président Bill Clinton prochainement, a déclaré le secrétaire à la Défense William Perry.

(Etats-Unis, Russie, Grande-Bretagne, France) respectaient un moratoire sur les essais, décidé en avril 1992 à l'initiative de l'ancien président François Mitterrand. Seule la Chine s'est re-

fusée à y adhérer. En mars 1994, le président Clinton avait reconduit le moratoire jusqu'en septembre prochain.

Une réunion devait avoir lieu dès cette semaine à la Maison-Blanche pour définir la politique américaine à ce sujet. «Il s'agit de savoir quels types de tests sont nécessaires pour garantir l'intégrité et la fiabilité» de l'armement nucléaire américain, a dit M. Perry. L'annonce de l'éventuelle reprise des essais nucléaires souterrains soulève des débats animés au sein du gouvernement américain.

Des experts indépendants estiment également qu'une reprise des essais bafouerait l'esprit des négociations en cours à Genève sur le traité d'interdiction totale des essais nucléaires devant entrer en vigueur en 1996 (CTBT).

(ats, afp, reuter)

Condamnation

Le Parlement australien a adopté hier à Camberra une motion condamnant la décision de la France de reprendre ses essais nucléaires sur l'atoll de Mururoa, en Polynésie française. Le premier ministre Paul Keating a également averti que le Forum des pays du Pacifique sud, dont il est le président en exercice, pourrait examiner de nouvelles mesures de rétorsion envers la France si elle persistait dans sa position. (ats, afp)

«Le Département de la défense n'a pas arrêté sa décision finale à ce sujet, nous le ferons probablement d'ici une semaine ou deux», a dit M. Perry. Le secrétaire à la défense répondait à une question concernant une information du «Los Angeles Times» selon laquelle le Pentagone s'apprêterait à recommander au président Clinton la reprise d'essais nucléaires souterrains de faible puissance.

Depuis trois ans, quatre des cinq puissances nucléaires

Policier tué en plein centre-ville

Attentat à Madrid

Un policier a été tué et six autres ont été blessés hier dans la rue Carmen de Madrid, l'une des plus commerçantes de la capitale espagnole, par un attentat à la voiture piégée attribué à l'ETA, a annoncé la police nationale.

Plusieurs radios et les pompiers avaient reçu des appels avant l'attentat au nom du mouvement indépendantiste basque. L'explosion s'est produite vers 7 h 15 et a détruit la devanture d'une grande librairie, des Galeries Preciados et du magasin de la Fnac sur la place de Callao, une vingtaine de minutes après les appels d'avertissement.

Dans un communiqué, la Fnac précise que le responsable de la sécurité du magasin a pu faire évacuer à temps les 20 personnes présentes, toutes mem-

bres du personnel. Le groupe français, qui fait état d'importants dégâts matériels, ajoute qu'il «jouit à Madrid d'une excellente réputation et n'avait jamais été menacé».

ECLATS

Jesus Rebollo, 38 ans, agent de la police municipale, a été tué par des éclats de l'engin explosif. Six autres policiers ont été légèrement atteints, mais leur état n'inspirait pas d'inquiétude. Au moment de la déflagration, les forces de l'ordre procédaient encore à l'évacuation des rues voisines.

Depuis le début de l'année, quatre autres personnes ont été tuées dans des attentats de l'ETA, dont un responsable politique conservateur influent de la ville basque de Saint-Sébastien. (ap)

Espagne: scandale des écoutes illégales

Sommé de s'expliquer

Le vice-président du gouvernement espagnol, Narcis Serra, a été désigné par l'exécutif pour fournir des explications demain devant le Congrès de députés sur l'affaire des écoutes illégales de personnalités. L'opposition a de son côté exigé que ce soit le chef du gouvernement socialiste, Felipe Gonzalez. Le Centre supérieur d'information de la défense (CESID, services secrets espagnols) est responsable

d'écoutes de conversations téléphoniques de personnalités de premier plan, parmi lesquelles le roi Juan Carlos. L'affaire des écoutes illégales a déjà provoqué la démission du patron du CESID, le général Emilio Manglano, et l'arrestation d'un ex-agent secret, le colonel Juan Alberto Perote. Ce dernier est soupçonné d'avoir remis à la presse les informations sur ce scandale. (ats, afp)

Monnaie unique dans l'Union européenne

Ce ne sera pas en 1997

La monnaie unique européenne, ce sera pour 1999.

Les ministres des Finances de l'Union européenne ont décidé hier à Luxembourg d'abandonner définitivement la date de 1997 pour son entrée en vigueur, a annoncé le ministre irlandais Ruary Quinn.

Sur proposition de la présidence française de l'UE, les ministres des Finances adresseront une recommandation au sommet de Cannes, demandant d'entériner cet abandon de 1997, au profit de 1999, a précisé le ministre portugais Eduardo Catrejo. (ats, afp)

A moitié prix

comparé à Migros et à Coop, les pistaches les plus avantageuses sont en vente chez DENNER!

100'000 sachets
Pistaches IMKO
grillées, salées

250 g

COMPARAISON DE PRIX

Jour-test: le 10.5.1995 à Zurich
DENNER Pistaches IMKO 250 g 2.85
MIGROS Pistaches Sun Queen 250 g 3.20
COOP Pistaches Sun Ray 250 g 3.30



1.40

au lieu de 2.85

Max. 5 sachets par client

Nouveau et en exclusivité chez DENNER!

Prix bas permanents!

API Citro
2 litres PET

1.40



API Super Cola
2 litres PET

1.90



API Ice Tea pêche
2 litres PET

1.90



API Citro light
2 litres PET

1.40



API Oranges sanguines light
2 litres PET

1.55



API Grapefruit light
2 litres PET

1.55



API Orange light
2 litres PET

1.60



API Super Cola light
2 litres PET

1.90



Ces articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants des satellites DENNER! DI-25/20.6.95

Nous sommes toujours avantageux!

DENNER
SUPERDISCOUNT

OFFRES D'EMPLOI

MANUFACTURE
GIRARD-PERREGAUX
DEPUIS 1791

LA CHAUX-DE-FONDS

engage
tout de suite ou pour date à convenir

UN HORLOGER RESPONSABLE
de nos Départements:

- posage-emballage
- contrôle habillement

Nous souhaitons que notre futur collaborateur ait :

- une expérience acquise dans le domaine
- de bonnes aptitudes à conduire du personnel et à prendre les décisions inhérentes à la fonction
- un vif intérêt pour toutes les questions liées à la qualité

Nous offrons :

- travail varié
- toutes les prestations attachées à une entreprise dynamique

Les candidats intéressés à ce poste, de nationalité suisse ou au bénéfice d'un permis C, voudront bien adresser leurs offres avec C.V. à:
GIRARD-PERREGAUX SA, 1 place Girardet, 2301 La Chaux-de-Fonds à l'attention Mlle F. Miserez

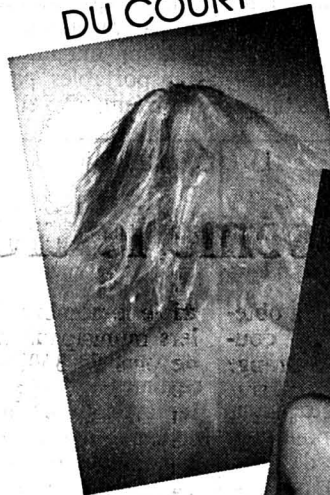
132-772788

DIVERS

RÉVOLUTIONNAIRE!

DU COURT

VOLUME
COULEUR



AU LONG



Micro Technique
100% naturel en
trois heures
grâce à

Great Lengths

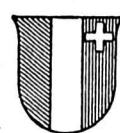
Cavalery
ESPACE HAIR STYLIST

28-22810

**NEUCHÂTEL
Moulins 3**
☎ 25 29 82

**L'annonce,
reflet vivant du marché**

OFFRES D'EMPLOI



**ÉCOLE D'INGÉNIEURS
DU CANTON
DE NEUCHÂTEL**

7, av. de l'Hôtel-de-Ville, CH-2400 Le Locle
☎ 039/34 12 12, téléfax 039/31 26 07

ÉCOLE TECHNIQUE SUPÉRIEURE

**L'ÉCOLE D'INGÉNIEURS DU CANTON
DE NEUCHÂTEL (EICN-ETS - LE LOCLE)**
laboratoire de machines thermiques
engage un

constructeur

dans le cadre d'un projet de recherche et développement.

Titre exigé:

- ingénieur ETS en mécanique ou équivalent;
- quelques années de pratique sont souhaitées.

Entrée en fonction: mi-août ou à convenir.

Formalités: les lettres de candidature avec curriculum vitae et pièces justificatives sont à adresser à la direction de l'École d'ingénieurs du Canton de Neuchâtel (EICN), avenue de l'Hôtel-de-Ville 7, 2400 Le Locle, jusqu'au 30 juin 1995.

Renseignements auprès de M. P.-A. Jeandupeux, professeur, chef de projet, ☎ 039/34 12 12.

157-716339

AUTOS - MOTOS - VELOS



**Une sélection de notre
grand choix d'occasions**

	Fr.
Opel Corsa 1.4i Joy, blanc, t.o., 3 p.	1991 9 600.-
Opel Corsa 1.4i Swing, rouge, 3 p.	1988 5 800.-
Opel Corsa 1.4i Swing, bleu mét., 5 p.	1991 9 700.-
Opel Corsa 1.4i Strada, gris mét., 5 p.	1992 8 500.-
Opel Corsa 1.4i GL, gris mét., 5 p.	1991 10 600.-
Opel Corsa 1.4i Sport, blanc, t.o., 3 p.	1992 11 800.-
Opel Corsa 1.4i Strada, noir mét., 3 p.	1992 8 600.-
Opel Kadett 1.3i LS, rouge, 5 p.	1989 7 800.-
Opel Kadett 1.6i Cvan, blanc, 5 p.	1989 8 600.-
Opel Kadett 1.6i Club, gris mét., 5 p.	1988 6 300.-
Opel Kadett 1.6i, ABS spécial, gris mét., 5 p.	1991 8 800.-
Opel Kadett 1.6 Fun, gris mét., 5 p.	1991 10 500.-
Opel Kadett 1.8i Frisco, gris mét., 3 p.	1991 11 800.-
Opel Astra 1.6i GT, bleu mét., 5 p.	1992 15 800.-
Opel Astra 2.0i GSI 16V, bleu mét., ABS, t.o., 3 p.	1993 22 800.-
Opel Astra 2.0i GT, noir mét., t.o., 3 p.	1992 13 800.-
Opel Astra 1.8i GLS Safe-Tec Cvan rouge, clim., ABS, 5 p.	1994 22 800.-
Opel Vectra 2.0i GL, gris mét., 5 p.	1989 9 800.-
Opel Vectra 2.0i Frisco, bleu mét., ABS, 4 p.	1983 21 500.-
Opel Vectra 2.0i GT 16V, bleu métal., ABS, t.o., 4 p.	1993 22 800.-
Opel Vectra 2.0i Turbo 4x4, noir mét., t.o., 4 p.	1992 28 500.-
Opel Omega 2.0i Travel Cvan, aut., blanc, clim., ABS, 5 p.	1993 22 800.-
Opel Omega 3000 24V, gris mét., alarme, clim., ABS, 4 p.	1992 28 500.-
Opel Omega 2.6i CD, rouge mét., clim., ABS, 4 p.	1991 23 800.-
Opel Senator CD 3000, beige mét., aut., clim., ABS, 4 p.	1988 22 800.-
Ford Escort 1.4i CLX, gris mét., ABS, 5 p.	1992 12 900.-
Mitsubishi Lancer 1.6i Cvan, gris, 5 p.	1992 15 800.-
Nissan Prairie 2.4, gris, 5 p.	1992 21 800.-
Renault 21 Ti, noir, t.o., 5 p.	1989 6 800.-
Seat Malaga 1.5 inj., gris mét., 4 p.	1989 4 500.-
VW Golf GTI 1.8, bleu mét., t.o., 3 p.	1989 12 800.-
VW Polo 1300 CL, rouge, 3 p.	1992 10 500.-

COMPAREZ NOS PRIX

OPEL LEASING 039/28 40 45 **OPEL CREDIT**
FINANCEMENT AVANTAGEUX

CONFIANCE ET QUALITÉ

Garage et Carrosserie du Collège
Distributeur officiel
Maurice Bonny sa
La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 28 40 45
24-29, rue du Collège

Solution du mot mystère
MANDARINE

ARE YOU LOOKING FOR THE POSSIBILITY OF BECOMING A:

TECHNICAL SALESMAN

FOR DIFFERENT WORLD-WIDE MARKETS?

We are looking for a young, dynamic person preferably aged between 25 and 30, with a technical and commercial formation, with experience in packaging machinery and able to travel frequently. The linguistic knowledge in Italian and other languages are requested.

In the center of our international commercial organization in Basle, you can have daily contacts with representations offices all over the world as well as with suppliers and manufacturers.

If you are interested and possess all the qualifications required, please send us your application with Curriculum Vitae and photo, at following address: **A.M.R.P. HANDELS AG, Vogesenstrasse 132, 4012 BASEL, Switzerland.** Ref.: T.C.

03-282602/ROC

**Répondez s.v.p.
aux offres sous chiffres...**

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.

Restaurant de bonne renommée dans le Jura bernois cherche

jeune serveuse qualifiée

Date d'entrée à convenir. Sans permis s'abstenir.

Faire offres avec photo sous chiffre 160-802301 à Publicitas, case post., 2740 Moutier.

4x4

Le Conseil fédéral définit la nouvelle taxe poids lourds 750 millions à couvrir

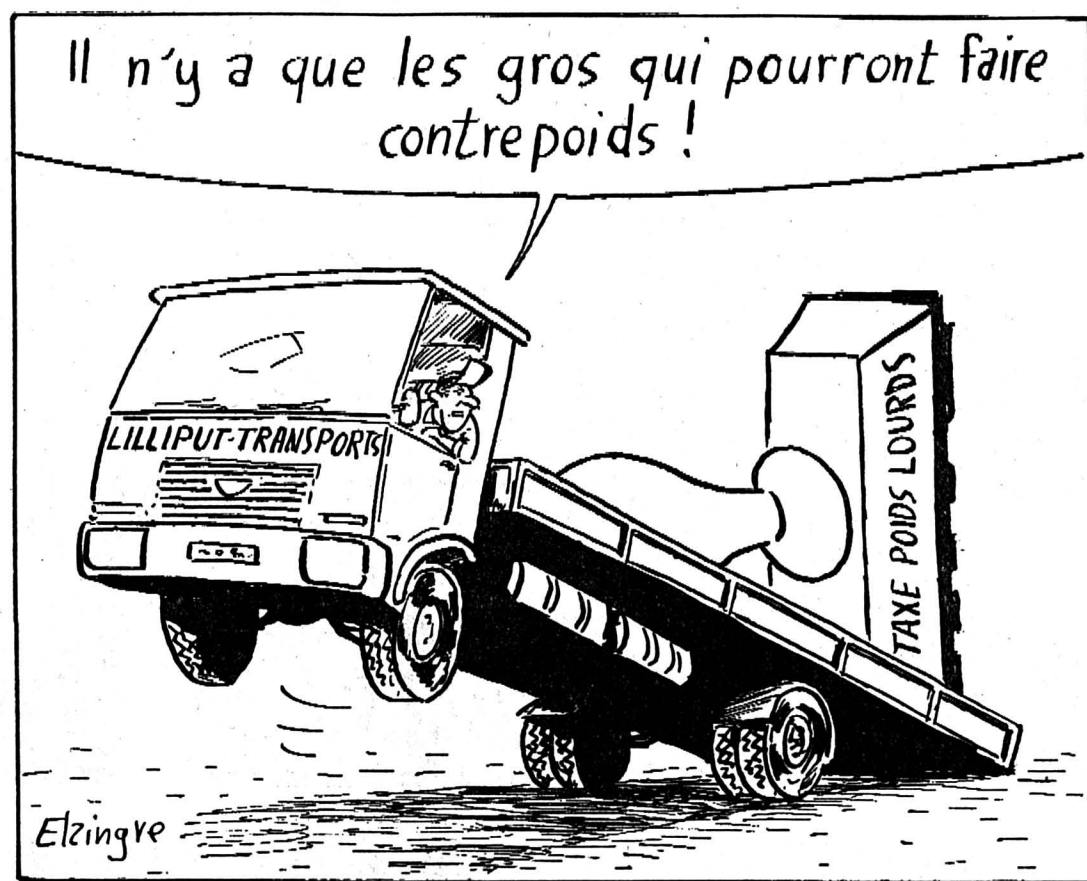
Le Conseil fédéral a mis sur la table, hier, un projet de nouvelle taxe poids lourds, dite «liée aux prestations». Pour mieux couvrir les dépenses occasionnées par le trafic routier, cette taxe doit dégager environ 750 millions de francs. On y parvient en prélevant 1,6 centime par tonne de marchandises et par kilomètre parcouru. La proposition est mise en consultation jusqu'à fin octobre. Au mieux, la nouvelle taxe sera introduite en 1998.

Berne
François NUSSBAUM

En février 1994, le peuple et les cantons approuvaient le principe constitutionnel d'une taxe poids lourds qui ne serait plus un montant annuel fixe (forfait) mais dépendrait de la distance parcourue et de la charge transportée. Hier, le Conseil fédéral en a défini les aspects concrets dans un avant-projet de loi.

VÉRITÉ DES COÛTS

On l'a dit et répété: le trafic routier ne couvre pas les frais qu'il occasionne à la collectivité (construction des routes, entretien, bruit, dégâts aux bâti-



ments, accidents, etc). Du coup, le rail est victime de ce manque de «vérité des coûts». La nouvelle taxe est censée rétablir l'équilibre et favoriser le transfert sur le rail du transport de marchandises.

Le Conseil fédéral a fait le calcul: en plus des différentes taxes

sur l'essence, il faut passer à une redevance sur les poids lourds qui rapporte 750 millions. La formule choisie consiste à demander 1,6 centime par kilomètre parcouru, à multiplier par le nombre maximum de tonnes transportables par chaque camion (entre 3,5 et 28 tonnes, jus-

qu'à 40 tonnes pour les exceptions admises).

COMPTEUR SPÉCIAL

La question du contrôle n'était pas simple à résoudre. Il est finalement proposé d'équiper les camions suisses de compteurs kilométriques spéciaux (un

concours a été lancé à ce sujet). Les cantons organiseront les relevés. Pour les poids lourds étrangers, les douanes procéderont par sondages, mais on devra se fier aux déclarations des chauffeurs.

Le produit de la taxe sera affecté en premier lieu à la construction des routes, puis à la réduction des nuisances routières. S'il apparaît que certaines régions de montagne sont défavorisées par cette taxe, elles pourront être soutenues.

TRANSFERT DE 30%

L'ensemble du projet sera notamment combattu par les transporteurs routiers. En plus du renchérissement lié à la taxe, ils n'admettent pas qu'on introduise unilatéralement, sans concertation avec nos voisins européens. L'Union européenne en discute mais, pour l'instant, elle a lancé son «eurovignette», une taxe encore forfaitaire pour les poids lourds de plus de 12 tonnes (en vigueur en Allemagne, au Danemark et au Bénélux).

Mais la Suisse avait un autre impératif: mettre en application l'initiative des Alpes, qui préconise le chargement des marchandises sur le rail. Et, selon les estimations du Conseil fédéral, la nouvelle taxe devrait précisément entraîner à terme, grâce au renchérissement de la route, une augmentation de 30% du transport de marchandises par le rail. F.N.

BRÈVES

Statistiques fédérales Recul des salaires

Selon les dernières statistiques, le pouvoir d'achat des Suisses, entamé par le renchérissement et les charges sociales, est en baisse de 1,5%.

Conseil des Etats

En bref

La révision de l'article sur les langues entame sa dernière ligne droite. Le Conseil des Etats a entériné lundi le projet du National, avec une légère divergence. Il a par ailleurs adopté la révision de la loi fédérale sur les aides financières pour la promotion des langues romanche et italienne.

Initiative des Alpes Rapport prévu

Un rapport intermédiaire sur l'application de l'initiative des Alpes est prévu pour l'été ou l'automne. C'est ce qu'a indiqué lundi le conseiller fédéral Adolf Ogi au cours de la traditionnelle heure des questions au Conseil national.

Tribunal fédéral Fininvest débouté

La Suisse livrera à la justice milanaise les documents qu'elle souhaitait recevoir dans le cadre de son enquête sur l'ex-premier ministre italien Silvio Berlusconi et son groupe Fininvest.

10e révision de l'AVS Deux fois oui... C'est possible

Il est parfaitement possible de dire deux fois oui le week-end prochain sur l'AVS. Il n'y a en effet pas de véritable incompatibilité entre la 10e révision de l'AVS et l'initiative syndicale et socialiste réclamant l'extension de l'AVS/AI. Telle est la réponse fournie lundi au Conseil national par Ruth Dreifuss à Suzette Sandoz (lib/VD).

Yverdon Parricide en jugement

L'étudiant qui a abattu ses parents il y a deux ans à Chamblon (VD) n'a pu expliquer son crime hier devant le Tribunal criminel d'Yverdon. Meticuleusement préparé, ce double meurtre a surtout révélé un adolescent froid et distant. Mais plusieurs expertises psychiatriques contradictoires ont aussi montré un jeune progressivement «aspiré par la psychose».

Initiatives populaires sur la drogue Rejet pur et simple

Le Conseil fédéral a adopté hier son message sur les deux initiatives populaires concernant la drogue. Il avait déjà décidé le 29 mars de proposer leur rejet sans contre-projet. Le gouvernement maintient le cap de sa politique de la drogue sur quatre axes: prévention, traitement, réduction des dommages et répression.

Dans son message au Parlement, le Conseil fédéral justifie son rejet de l'initiative «Jeunesse sans drogue» en affirmant qu'une politique orientée sur l'abstinence n'est pas réaliste. La plupart des intéressés ont besoin de thérapies adaptées et de longue durée pour surmonter leur phase de toxicomanie active et pour se réinsérer dans la société. L'initiative n'autoriserait pas la prescription médicale de

stupéfiants et les traitements à la méthadone.

Le gouvernement rejette aussi l'initiative «pour une politique raisonnable en matière de drogue» (initiative Droleg), qui entend dépenaliser la consommation et l'acquisition de drogue pour les besoins personnels. La consommation des drogues illégales augmenterait et la Suisse, en faisant cavalier seul, deviendrait un centre d'attraction pour les toxicomanes étrangers.

MAINTENIR LE CAP

Tout en rejetant les initiatives, le Conseil fédéral propose de poursuivre sa politique, de combler les lacunes et d'encourager de nouvelles approches. La prévention, la thérapie et la réduction des dommages doivent être développées. (ats)

A la tête des CFF

Un Romand Réfugié de la violence

Le Vaudois Pierre-Alain Urech a été nommé hier à la direction générale des CFF par le Conseil fédéral. Il remplacera le 1er octobre un autre Romand, Claude Roux, à la tête du département infrastructure, a annoncé le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie.

Ce changement parachève le renouvellement de la direction générale des CFF amorcé il y a cinq ans. Le numéro un actuel de la régie, Benedikt Weibel, était entré à la direction générale en 1990 avant d'en prendre la tête le 1er janvier 1993. A cette occasion, Hans Peter Fagagnini a pris sa place à la tête du département transports.

Démocrate-chrétien, Pierre-Alain Urech remplacera un libéral. Ainsi, les trois grands partis gouvernementaux seront à nouveau représentés au sein de la direction tripartite des CFF, M. Weibel étant socialiste et M. Fagagnini radical. (ats)

Politique d'asile revue

CRÉER UN STATUT SPÉCIAL

L'avant-projet de révision totale de la loi sur l'asile avait été envoyé en consultation en juin 1994. Il a suscité 102 prises de position. L'arrêté fédéral urgent sur la procédure d'asile arrive à échéance à fin 1997. De plus, il s'agit de remanier la loi de 1979, car elle a été déstructurée par de nombreuses révisions, a rappelé le DFJP.

CRÉER UN STATUT SPÉCIAL

La création d'un statut de réfugié de la violence a rencontré une large approbation. Il s'agit de permettre l'admission provisoire d'étrangers qui ne répondent pas aux critères établis pour obtenir le statut de réfugié, mais qui fuient leur pays en raison de conflits armés. Ils doivent bénéficier d'une procédure spéciale et d'un statut juridique redéfini. (ats)

Politique agricole

Le lait va baisser

Le producteur de lait touchera 10 centimes de moins par litre dès le 1er février prochain. Les consommateurs devraient économiser 200 millions de francs tandis que les paysans en perdront près de 300 millions. L'USP est favorable à cette baisse, mais les paysans biologiques émettent des critiques.

Dans le cadre de la réforme agraire, le Conseil fédéral a décidé hier d'avancer de trois mois la baisse du prix du lait. Ces mesures sont la conséquence du refus par le peuple le 12 mars dernier de l'arrêté laitier et du «laminage du compte laitier» opéré par le Parlement, a expliqué le chef de l'économie publique, Jean-Pascal Delamuraz.

Le prix payé aux producteurs de lait passera de 97 à 87 centimes par kilo dès le 1er février 1996. Dans le même temps, le supplément versé par la Confédération aux fromagers pour le lait transformé en fromage augmentera de 5 centimes, passant de 2 à 7 centimes par kilo. Ainsi, les fromagers ne devront payer

que 82 centimes par kilo de lait transformé. Quant au prix du kilo de fromage, il devrait baisser de 1,50 franc.

D'après les calculs de l'Office fédéral de l'agriculture, les consommateurs devraient bénéficier l'année prochaine d'une baisse du prix des produits laitiers frais et du fromage de l'ordre de 200 millions de francs au total. Le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz «aime à croire» que la diminution sera entièrement répercutée sur les consommateurs, comme lors de la dernière baisse de 10 centimes du litre de lait, en septembre 1993.

Pour les paysans, cette diminution se traduira par un manque à gagner de près de 300 millions. L'Union suisse des paysans (USP) veut que cette perte soit compensée. Cette prochaine baisse du prix du lait devra être accompagnée de mesures que l'USP et ses partenaires proposeront dès cet automne.

Les petits paysans estiment que la décision du Conseil fédéral est globalement juste. (ats)

Proposition du Conseil fédéral

TVA réduite pour le tourisme

Le taux de TVA doit être ramené de 6,5% à 3% pour le secteur hôtelier. Le Conseil fédéral a fait cette proposition hier, en raison de la crise qui frappe le tourisme. La Société suisse des hôteliers, la Fédération suisse du tourisme et Gastrosuisse ont salué la décision.

Le Conseil fédéral a donné mandat au Département fédéral de l'économie publique (DFEP) de lui soumettre un projet d'arrêté fédéral aussitôt après l'été. Ce mandat prévoit de fixer un taux réduit de 3% pour le secteur hôtelier et parahôtelier de l'hébergement. Ce taux serait inscrit dans un arrêté fédéral de portée

générale - soumis au référendum facultatif - d'une durée de validité de 10 ans.

SITUATION GRAVE

Le Conseil fédéral a reconnu que le secteur touristique devait faire face à de graves problèmes en raison de la crise économique et de la faiblesse de certaines monnaies, comme le dollar et la lire. L'hôtellerie a connu en 1994/95 son plus mauvais hiver depuis la saison 1979/80. Le nombre de nuitées s'est effondré à 13,61 millions de décembre à avril, en diminution de 6,3% en un an. Ce résultat est inférieur de 7% à la moyenne des cinq derniers hivers. (ats)

Conseil national

On remet l'Europe à demain

Ne pas menacer les négociations bilatérales en cours par trop de précipitation! Tel semble être le credo du Conseil national qui n'a pas voulu hier brusquer le mouvement, ni mélanger les approches en obligeant le Conseil fédéral à ouvrir dès l'an prochain des négociations en vue d'une adhésion de la Suisse à l'UE. La Chambre du peuple fait confiance au gouvernement pour relancer le dialogue le moment venu. Sur le fond, les fronts n'ont guère changé: l'UDC, les ex-automobilistes, la Ligue des Tessinois et les Démocrates suisses restent contre l'UE. Les autres partis sont pour, avec des nuances.

Le Conseil national a pris acte hier par 113 voix contre 24 du rapport intermédiaire du Conseil fédéral sur la politique d'intégration de la Suisse dans les années 90 que plusieurs ont néanmoins qualifié d'insipide, de creux, voire de timoré. Sorte d'état des lieux depuis le non à l'EEE en décembre 1992, ce rapport décrit la construction européenne avec l'adhésion de l'Autriche, de la Suède et de la Finlande et relève les effets économiques de la non-participation suisse à l'EEE. Il fait aussi le point sur les négociations bilatérales sectorielles.

PRIORITÉ AUX NÉGOCIATIONS

Par 93 voix contre 44, le National a accepté un postulat de sa commission qui laisse aux négociations bilatérales le rôle d'objectif prioritaire jusqu'à fin 1995 mais demande une évaluation régulière de la situation et un bilan en fin d'année. Le postulat exige surtout du Conseil fédéral qu'il suive de près l'évolution au sein de l'UE puis, en réaction à l'initiative des jeunes intitulée «Oui à l'Europe», choisisse durant la prochaine législature le moment opportun pour relancer la procédure d'adhésion à l'UE. (ats)



POD À 3 VOIES

L'INITIATIVE, UN PROJET

RESPECTANT: LES TROTTOIRS
 RESPECTANT: LES PIÉTONS
 RESPECTANT: LES TRANSPORTS
 RESPECTANT: LA POPULATION

L'AUTORITÉ COMMUNALE

BAFOUE: LA DÉMOCRATIE
 BAFOUE: NOS et VOS DROITS

SA LIGNE VERTE DE LA DUPÉRIE

AUTANT DE RAISONS POUR VOTER **OUI** les 24 et 25 juin

132-772814

AUTOS - MOTOS - VELOS

Peugeot 405 SRI
 Break, cuir, climat., aut.
 Fr. 18 900.-
 ☎ 077/377 112
 28-22585

Nissan Micra 1,3
 T.O., 6000 km
 Garantie 3 ans
 ☎ 077/377 112
 28-22588

Peugeot 205 GTI 1,9
 24 000 km
 Fr. 15 900.-
 ☎ 077/377 112
 28-22586

VACANCES VOYAGES

ATLANTIQUE
 Louons par semaine quelques maisons de vacances. Pittoresque environnement, près de la mer.
 021 3122343
 Logement City
 022-311250/4x4

L'annonce, reflet vivant du marché

DIVERS

L'art de mieux voir



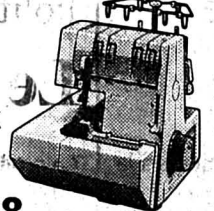
GIORGIO ARMANI
 VOTRE OPTOMETRISTE
 von gunten MAÎTRE OPTICIEN
 Av. Léopold-Robert 23
 Tél: 039 23 50 14
 2300 La Chaux-de-Fonds
 132-771608

PFAFF
 La main droite de votre machine à coudre ?



Couper, assembler, surfiler en une seule opération et comme une "Pro" avec les Hobbylock

Les nouveaux modèles hobbylock sont là.



Dès Fr. 998.-

Votre magasin spécialisé
Atelier de couture G. TORCIVIA
 Avenue Léopold-Robert 53
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 89 60 132-772419

magasins du monde
Demain
 près de chez vous!
 ou bienvenue au magasin Parc 1 La Chaux-de-Fonds

Docteur I. WAINSENKER DE RETOUR
 2615 Sonvilier, ☎ 039/41 37 17
 132-772767

Wenger Toitures
 ☎ 039/28 24 66
 132-769579

OFFICE DES POURSUITES ET FAILLITES DU DISTRICT DES FRANCHES-MONTAGNES

Vente d'un appartement en PPE

Vendredi 30 juin 1995, à 14 heures, au Restaurant de la Balance, aux Breuleux, il sera vendu sur commission rogatoire de l'Office des faillites de Moutier aux enchères publiques, en un seul lot, à tout prix et au plus offrant, les immeubles ci-après décrits dépendants de la faillite Meyer Frères S.A., Reconvilier, à savoir:

Feuillelet No	BAN DES BREULEUX Lieu-dit, nature	Valeur officielle
1426-7	2e étage, ouest, appartement, propriété par étages pour 90/1000 pour Les Breuleux/1426 ¹ (1992/313 06.04.1992) sur bâtiment rue de la Gare	Fr. 112 800.-
1426-9-A	copropriété ordinaire pour 1/13 sur Les Breuleux/1426-9, sous-sol, place de parc valeur fixée par l'expert (pour l'ensemble)	Fr. 11 980.- Fr. 240 000.-

Description: 3¹/₂ pièces au 2e étage ouest du bâtiment, garage, rue de la Gare 17, Les Breuleux. Détail: se référer à la publication du 24 mai 1995 dans le Journal officiel du Jura ou encore à l'office soussigné.

Visites: mardi 6 juin 1995 et mercredi 21 juin 1995 à 16 heures. Les conditions de vente et l'état des charges seront déposés à l'office soussigné dès le 6 juin 1995, pendant 10 jours.

Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication. Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil. Les représentants des sociétés, dûment légitimés, devront présenter un extrait récent du Registre du commerce. Les intéressés sont rendus attentifs aux restrictions de la législation fédérale relative à l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger.

Saignelégier, le 19 mai 1995.

OFFICE DES FAILLITES
 Le préposé: Jean-Marie Aubry

14-769289

DIVERS

EUST ELECTROMENAGER

CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC, CD

Toutes les grandes marques

Machines à café, fers à repasser, grils, rasoirs, sèche-cheveux, grilles-pain, robots ménagers, mixers, friteuses, fours à micro-ondes, humidificateurs, radiateurs électriques, aspirateurs, nettoyeurs à vapeur, machines à coudre ...

Fer à repasser à vapeur Tefal 70 S
 Débit de vapeur réglable (5 - 18 g/min.). Jet de vapeur "Super Plus" (50 g/min.).
119.-

Mach. à coudre Husqvarna Huskystar 55
 7 progr. de points de couture et autom. pour boutonnières.
299.-

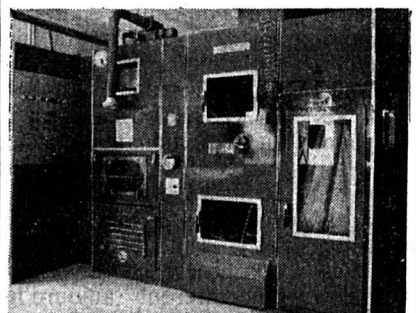
Novamatic Twin-Classic
 Machine à café et espresso autom. Pour 1 ou 2 tasses. Récipient pour 2. café décaféiné. Moulin intégré. Témoin de contrôle. Arrêt automatique. 1100 W.
1120.-

Robot de cuisine Bosch MUM 4500
 Bras multi-fonctions. Récipient-mélangeur pour 1 kg de farine et d'ingrédients. Pieds à vendouse.
318.-

• Réparation de toutes les marques
 • Toutes les grandes marques en stock
 • Modèles d'occasion et d'exposition
 • Garantie du prix le plus bas!
 Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

torre
 Neuchâtel, rue de Fausses-Brayes 5, Tél. 038/25 76 45 et dans toutes les succursales
Jelmeli
INNOVATION • AUX ARMOURINS
 La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust 039 26 11 50
 bd des Eplatures 44 039 26 68 65
 La Chaux-de-Fonds, Jumbo 032 52 16 00
 Biemme, Hyper-Fust, rte Soleure 122 032 22 85 25
 Biemme, rue Centrale 36 038 25 51 51
 Neuchâtel, rue des Terreaux 7 038 24 16 00
 Armourins, Neuchâtel 038 33 48 48
 Marin, Marin-Centre 1559111
 Réparation rapide toutes marques 1555666
 Service de commande par téléphone 05-21 5231/4x4

Le saviez-vous ?



Nettoyages de duvets et oreillers Transformations en grandeurs nordiques
 Service rapide dans la journée, mercredi et jeudi
 Ainsi que nos duvets fabrication maison, garnis à votre convenance. Qualité super. Petit prix.

Le spécialiste de la literie
Frédry Bourquin
 TAPISSIER-DÉCORATEUR
 Place du Marché - La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039/28 44 32
 Fermé le lundi
 Paiement EC direct - Eurocard - Visa American Express 132-755883

OFFRES D'EMPLOI

Nous engageons
MAÇONS CFC
 + AIDES
 Prenez contact avec **A. Martinez**
ADIA
 039/23 63 83
 31, av. L.-Robert
 La Chaux-de-Fonds

Femmes engagées Femmes en danger
 Amnesty International
 Section suisse
 Tél: 031 307 22 22
 CCP 30-3417-8

Publicité intensive, Publicité par annonces

AVIS OFFICIEL

ATTENTION... Les vacances approchent!

Nous vous rendons attentifs au fait qu'un délai de **10 jours** est nécessaire pour l'obtention d'un passeport ou d'une carte d'identité.

Si vous avez besoin d'un tel document, nous vous conseillons donc de vous présenter personnellement à nos bureaux (Tour Espacité, 1er étage) le plus rapidement possible.

BONNES VACANCES À TOUTES ET À TOUS.

La Police des habitants.
 132-772778

Vidéotex: ● NE #
 Audiotelex: 24 21 21

FINANCE

Veillez me verser Fr. _____ Adresse à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au _____

Je rembourserai par mois env. Fr. _____ **039-23 16 12**

Nom _____ **BANQUE Xprocrédit**

Prénom _____

Rue _____ No _____

NPA/Domicile _____

Date de naissance _____ Signature _____

Pour un crédit de fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15,0% total des frais de fr. 390.40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre f de la LCD). -Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendossement de l'emprunteur - (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées pour l'examen de cette demande et pour la ZEK

AUTOS - MOTOS - VELOS

La nouvelle Ford Escort RS Sauber
 dès Fr. 30 550.-

Existe en version 4x4



Moteur 2.0i DOHC 16V, 150 ch • train de roulement et pack "sport" • nouvel intérieur • décoration intérieure spéciale "Sauber", avec carbon-look • standards de sécurité DSE • airbag • ABS • protections latérales • jantes alliage • sièges Recaro • radio-cassette stéréo



GARAGE DES 3 ROIS SA

LA CHAUX-DE-FONDS
 8, bd des Eplatures
 LE LOCLE
 51, rue de France
 NEUCHÂTEL
 11, Pierre-à-Mazel

132-772304

Un couple saute les chutes: direction prison!

Le Niagara en tonneau!

S'il existe de nombreuses façons de s'envoyer en l'air, certaines sont à couper le souffle: un homme et une femme ont survécu à un plongeon dans les chutes du Niagara, dimanche, saut qu'ils ont effectué dans un tonneau de fibre de verre capitonné.

Steve Trotter, un Américain de 33 ans et sa compagne Lori Martin, âgée de 29 ans, ont été soignés pour des blessures légères avant d'être jetés... en prison. Il est interdit en effet de faire le grand saut (54 mètres) du haut des «Horseshoe Falls», les chutes du Niagara du côté canadien de la frontière.

Après le plongeon qui a duré une quinzaine de secondes, le tonneau de couleur blanche s'est retrouvé coincé au pied des chutes en forme de fer à cheval. Il a fallu une heure à la police et aux secouristes pour dégager les deux cascadeurs amateurs.

Ils avaient préparé leur exploit avec sérieux. Leur «capsule» de trois mètres de long, d'un

poids de 500 kilos, était recouverte de Kevlar, un revêtement spécial à l'épreuve des balles et d'une couche de 60 cm de mousse plastique. D'un coût de 25.000 dollars (30.000 francs), elle était équipée de réserves d'air.

CAMÉRAS

Pour la postérité, Trotter avait fait disposer cinq caméras et appareils photo, dont une à bord d'un hélicoptère qui a filmé l'exploit qui a aussi été vu par des centaines de touristes. Il n'en était d'ailleurs pas à son coup d'essai puisqu'il était déjà descendu les chutes du Niagara dans un tonneau de plastique en 1985.

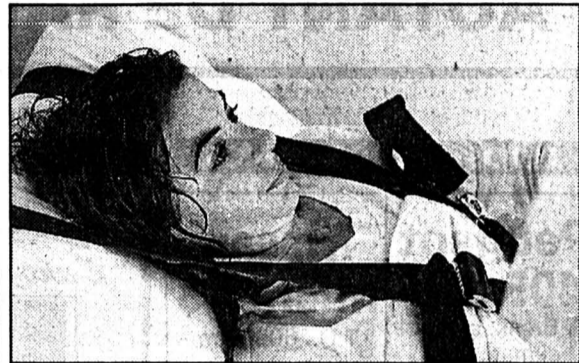
C'est le deuxième couple qui saute ainsi les chutes du Niagara. Le 27 septembre 1989, deux Canadiens, Joseph DeBernardi et Jeffrey Petkovich avaient aussi survécu à un plongeon en tonneau.

Douze autres tentatives ont aussi été faites en solo dans toutes sortes de vaisseaux: du barril en bois au kayak en passant par des gros ballons en caoutchouc. (ap)



Les chutes du Niagara

Le tonneau s'est retrouvé au bord de la côte canadienne. Steve Trotter et sa compagne Lori Martin ont été soignés pour des blessures légères avant d'être envoyés en prison. (Keystone-AP)



20 juin 1791 - Peu avant minuit, la famille royale, Louis XVI et Marie-Antoinette, déguisés en personnel de service, quittent discrètement les Tuileries. La lourde berline prit plusieurs heures de retard. Arrivée à Varennes, dans la nuit du 21 au 22 juin, la famille ne trouva pas les relais prévus et dut s'arrêter. Le roi fut reconnu et rentra à Paris trois jours plus tard entre deux haies de gardes nationaux.

BRÈVES

Cinéma aux USA

Record pour Batman

«Batman Forever», le nouveau film consacré au célèbre homme-chauve-souris, a fait pour 53,3 millions de dollars d'entrées (environ 67 millions de francs) pour son premier week-end sur les écrans, battant ainsi le record de «Jurassic Park».

Séisme en Grèce

Nouveau bilan

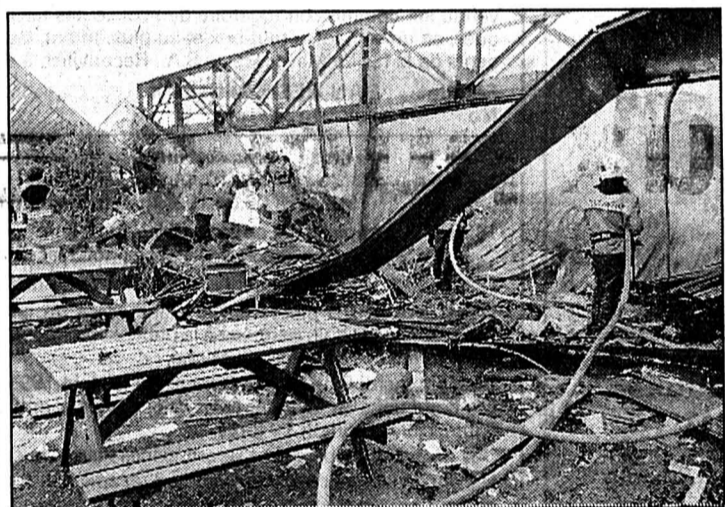
Le bilan du séisme d'hier dernier à Aigion s'est encore alourdi, passant à 25 morts - dont dix Français - et 60 blessés après la découverte dans la nuit de dimanche à lundi de quatre nouveaux corps sous les décombres. Selon Athanassios Gotsopoulos, chef de la police municipale, un habitant d'Aigion manquait encore à l'appel hier matin.

Népal

Intempéries meurtrières

Des inondations et des glissements de terrain provoqués par les pluies qui s'abattent depuis vendredi sur le Népal ont fait 69 morts et une cinquantaine de disparus, a annoncé hier le Ministère de l'intérieur. Les intempéries rendent très difficiles les secours.

Explosion meurtrière dans un restaurant Belgique sous le choc



Les recherches de victimes se poursuivaient hier après l'explosion accidentelle dans un restaurant fréquenté par des routiers situé près d'une station-service qui a fait au moins 16 morts et plusieurs blessés dimanche dans l'est de la Belgique.

«Nous continuons encore à rechercher les corps de deux ou trois personnes portées disparues», a déclaré un responsable de la police qui a requis l'anonymat. Quatre heures après l'explosion, le policier a ajouté «qu'à cette heure, il ne sert à rien de rechercher des survivants

mais seulement des victimes». Le roi des Belges, Albert II, s'est rendu sur les lieux vers minuit.

La catastrophe a eu lieu à Eynatten, une localité située à la frontière allemande, à une dizaine de kilomètres au sud d'Aix-la-Chapelle.

Une bouteille de gaz a explosé dans la cuisine du restaurant, alors qu'une vingtaine de routiers s'étaient arrêtés pour dîner. Lors de l'explosion et de l'incendie qui a suivi, les victimes se sont trouvées bloquées, puis le toit du restaurant s'est effondré sur eux.

(ap - photo Keystone-AP)

Greenpeace poursuit ses actions de boycott Shell veut couler sa plate-forme

Greenpeace a poursuivi hier dans plusieurs pays ses actions en vue d'empêcher la compagnie Shell de couler la plate-forme pétrolière Brent Spar dans l'Atlantique Nord. En dépit de ces mouvements de protestation, le groupe anglo-néerlandais maintient ses plans d'immersion de la plate-forme.

L'organisation écologiste a appelé la population à boycotter les stations de distribution d'essence Shell en Suisse. Mais selon

Eric Zanetti, porte-parole de Shell Suisse, les stations n'ont ressenti pour le moment aucune baisse de chiffre d'affaires. «Le boycott ne prendra pas en Suisse, les mêmes proportions qu'en Allemagne», a-t-il déclaré à l'ATS. Selon lui, il est injuste que les stations suisses soient pénalisées à cause d'une décision de Shell Grande-Bretagne.

Des représentants de l'organisation écologiste et de la direction générale de Shell Suisse se rencontreront aujourd'hui, a

annoncé François Meienberg, de Greenpeace Suisse. Il n'a cependant pas voulu dévoiler les exigences de son groupe.

INTENTION

La filiale britannique du groupe anglo-néerlandais a maintenu hier son intention de couler sa plate-forme pétrolière désaffectée. Brent Spar est remorquée en direction de son lieu d'immersion au large de l'Ecosse. Elle doit être coulée par 2500 mètres de profondeur. (ats, afp, reuter)

Inondations: 1,5 million d'isolés, au moins 41 morts Le Bangladesh durement frappé

Les inondations qui frappent le nord-est du Bangladesh ont isolé 1,5 million de personnes et fait au moins 41 morts, ont annoncé hier les autorités locales et les sauveteurs. Les inondations continuaient de s'étendre à la suite des pluies diluviennes qui se sont abattues sur ces régions dimanche.

Au moins cinq millions de personnes ont été affectées par les inondations qui ont commencé

jeudi sous l'effet de pluies venues d'Inde. Un million et demi de Bangladais sont isolés depuis vendredi. La situation s'est encore aggravée dimanche à la suite de pluies diluviennes sur les régions de Sylhet, Sunamganj et Moulvibazar, a-t-on précisé.

Les opérations d'évacuation ont été entravées par la pluie, le vent et le manque d'embarcations suffisamment solides pour résister à de forts courants, ont expliqué les sauveteurs. De source officielle, on craint que le

bilan des victimes n'atteigne plusieurs centaines de morts. Beaucoup de maisons ont été emportées par la crue et leurs habitants sont toujours portés disparus.

La moitié des victimes ont été recensées à Sylhet, où la Surma a dépassé d'un mètre la cote d'alerte.

A Sylhet et Sunamganj, 10.000 personnes ont reçu des médicaments et de la nourriture par crainte d'une épidémie de diarrhée. (ats, reuter)

AUTOS - MOTOS - VELOS

CHRYSLER VOYAGER 2,5L SE

Prix et performances.



Moteur sobre de 2,5 l (71,5 kW/97 CV) et boîte à 5 vitesses. Sécurité de série: ABS (sauf sur le modèle 5 places), airbags pour conducteur et passager avant, ainsi que renforts contre les collisions latérales. En option, 2 sièges intégrés pour enfants. Confort sans supplément de prix: radio/lecteur stéréo, verrouillage central et bien d'autres raffinements. A vous de la découvrir - volant en mains! Dès Fr. 33 300.- (TVA incl.).



Auto-Centre
Emil Frey SA

CHRYSLER
Built to set you free.

Les mots d'ordre du POP neuchâtelois

Votations fédérales

- 10e révision AVS

Pour les femmes, le prix à payer est exorbitant et inacceptable

- Initiative AVS-AI

Ces propositions permettent, sans état d'âme de refuser la 10e révision

- Acquisition d'immeubles

L'intérêt économique ne peut tout justifier. Les propositions, dans ce cas, pourraient être acceptées

Votation cantonale

- Crédit de 47,8 millions pour nos routes

Il s'agit surtout d'améliorer la sécurité et de répondre ponctuellement à de réels besoins

Votation communale (La Chaux-de-Fonds)

- Pod à 3 voies

Nous ne pouvons accepter que se rompe le fragile équilibre existant entre les divers usagers du Pod au détriment des piétons

NON

OUI
Liberté
de vote

OUI

NON



POP neuchâtelois

Boucherie Nouvelle

P.-A. Lambercier
Jardinière 89, ☎ 039/23 30 16
2300 La Chaux-de-Fonds

Spécialité:
saucisson
neuchâtelois

Service à domicile



Gastro-service
Viande - Charcuterie
Traiteur
Pl. de la Fontaine 4
2034 Peseux
Tél. + fax 038/31 59 69

Beck & Co SA

Le nec plus ultra
en fruits
et légumes frais

Serre 19-21
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 32 17
Fax 039/23 25 43

BERNINA

La machine à coudre
la plus vendue
en Suisse

M. Thiébaud

Avenue Léopold-Robert 31
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 21 54



J.-L. Masoni

Maîtrise fédérale
Vente en gros-détail
☎ 039/28 28 15
Rue du Stand 8 - La Chaux-de-Fonds

Fiduconsult sa

Société fiduciaire d'expertises et
de révision
Conseils juridiques et fiscaux.



Avenue Léopold-Robert 53A,
2301 La Chaux-de-Fonds
Case postale 444
☎ 039/23 23 15,
Fax 039/23 42 21

Nouveau!

Photocopies
noir/blanc
10 ct la pièce



2300 LA CHAUX-DE-FONDS
108. av. Léopold-Robert
Tél. 039 / 23 44 33 Fax 039 / 23 97 10



PLACE DU MARCHÉ 8
LA CHAUX-DE-FONDS TEL. 039 / 28 43 43
Le Coq d'Or a fin bec!

Boulangerie Pâtisserie
Fam. J.-P. Bovay
Rue de la Balance 5 ☎ 039/28 32 52
La Chaux-de-Fonds

Grand choix
de pains spéciaux faits
avec du levain



Av. Léopold-Robert 50
2301 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 29 93/94
Fax 039/23 35 27

Vidéo, musique, instruments
Disques, hi-fi, télévision
pianos

René Aubry

Installations téléphone
Concessionnaire PTT

Jaquet-Droz 38
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 13 13



Tél. 039/234 882 Fax 039/234 883

Naturopathie, homéopathie

Service rapide et efficace

Cattaneo J.-Louis
PLÂTRERIE-PEINTURE

Papiers peints
Crépis, faux-plafonds
Façades

Bulles 22a
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 17 57

Maison fondée en 1919



Mobilière Suisse
Société d'assurances

l'assurance d'être bien assuré

Marc Monnat

Agent général
Espace 3
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 15 35

UTILISÉ
EFFICACE
PRESSING - ÉCONOMIQUE
... POUR TOUS VOS
VÊTEMENTS
La Chaux-de-Fonds: place de
l'Hôtel-de-Ville - Serre 61
Le Locle: angle Côte -
Henry-Grandjean
Saint-Imier: place du Marché

HOME L'ESCALE

Numa-Droz 145 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 91 95

Mercredi
21 juin 1995
de 9 à 21 heures

Grande kermesse Marché aux puces

Vente: artisanat maison

Menu du jour:

Rôti de bœuf lardé
Pommes mousseline
Légumes
Fr. 12.-

Petite restauration:

Ramequin au fromage
Sandwich
Vol-au-vent
Grillade

Pâtisserie maison

Vente à l'emporter

MUSIQUE

Nous remercions pour leur précieuse
et permanente collaboration:

les montres **EBEL**
et cafés **LA SEMEUSE**

132-772204

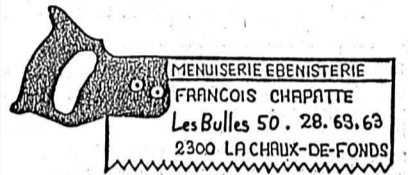
Sandoz Boissons



La Corbatière
Toutes bières,
vins, spiritueux
Boissons
sans alcool



Livraisons à domicile
☎ 039/23 40 64. Fax 039/23 07 64



FRANCOIS CHAPATTE
Les Bulles 50 - 28. 63. 63
2300 LA CHAUX-DE-FONDS



Electricité des Hêtres sa

Electricité courant fort
Téléphone
Paratonnerre

Rue des Hêtres 4, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 37 55

CARBURANTS SA

COMPTOIR GÉNÉRAL

Bois - Charbon
Charbon de bois
Mazout - Benzine - Huiles

Entrepôts 37
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 44 44

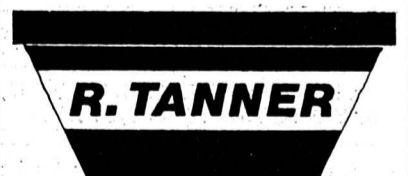


Chauffage
Sanitaire
Ferblanterie
Ventilation

Winkenbach SA

Le Locle Communal 9
☎ 039/31 24 56
La Chaux-de-Fonds
Rue du Locle 9
☎ 039/26 86 86
Fax 039/26 86 01

Transports multibennes
Récupération de verres



☎ 039/28 78 28
2300 La Chaux-de-Fonds
Hôtel-de-Ville 122

La mini

Prenez-la au mot!

● Immobilier

A louer à La Chaux-de-Fonds **GARAGE**, quartier de l'Abeille. Peseux: 038/31 81 81
28-16767

A louer, centre ville La Chaux-de-Fonds, **STUDIO**. Etat neuf. Cuisine agencée. Fr. 495.- + charges. Renseignements à Peseux: 038/31 81 81
28-22463

En **PROVENCE** dans village médiéval, proximité du pont du Gard, à 45 minutes de la mer, **MAISON DE CARACTÈRE**. Charme, confort, 5 pièces, grande terrasse arborisée, solarium. 9 au 30 juillet ou autres périodes. 038/24 14 17
28-22732

Achète **SURFACE**, env. 200 m², pour faire un loft, éventuellement avec terrain. Région: Neuchâtel, Val-de-Ruz, La Chaux-de-Fonds. 038/30 26 43, le soir.
28-22741

Cernier: **APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES**, cuisine agencée, balcon, vue dégagée, calme. Fr. 1 250.-, charges comprises. 038/31 46 42 ou 077/377 124
28-22905

A louer près d'un collège: **APPARTEMENTS DE 3-3 1/2 PIÈCES**. Libre tout de suite. 039/23 26 57
132-77021

A louer à la rue du Grenier: **APPARTEMENT DE 4 1/2 PIÈCES**. Libre tout de suite. 039/23 26 57
132-771169

A remettre au centre ville: **KIOSQUE**. 022/320 71 11 ou 089/200 29 76
132-772540

ÉTUDIANT en stage cherche à La Chaux-de-Fonds **STUDIO** ou appartement avec cuisine agencée pour deux mois (août, septembre). Loyer maximum: Fr. 350.- à 400.-. 021/784 16 20
132-772809

A louer, Progrès 15, sous le toit: **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, poutres apparentes, cuisine agencée. 039/23 19 35
132-772677

A louer **APPARTEMENT 4 PIÈCES** à La Chaux-de-Fonds, Nord 173, sous attique, avec balcon. Fr. 1370.-, charges comprises. 039/23 19 35
132-772678

Grenier 5-7, La Chaux-de-Fonds: **STUDIO MEUBLÉ**, confortable. Fr. 580.- 077/37 10 19 ou 038/24 21 52
132-772707

Grenier 5-7, La Chaux-de-Fonds: **LOCAL CONFORTABLE** avec vitrines, 95 m². 077/37 10 19 ou 038/24 21 52
132-772708

Sonvilier. A louer **3 PIÈCES** avec balcon. Loyer: Fr. 390.-, charges: Fr. 110.-. Libre tout de suite. 039/41 46 91
132-772718

Personne ayant grand appartement (4 1/2 pièces) louerait **BELLE GRANDE CHAMBRE**. Accès cuisine, salle de bains/wc, jardin. 039/23 02 18
132-772744

A louer, rue de la Serre 70, La Chaux-de-Fonds: **GARAGE**. Fr. 140.-/mois. 038/55 26 17
132-772749

A louer **APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES**, centre la Chaux-de-Fonds, 1er juillet, cuisine agencée, 1er étage. 039/28 16 20, dès 18 h 30
132-772763

A louer, La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, tout confort. Loyer modéré. 039/23 17 83
132-772764

132-772623

Antipod
Cd-disc

surprenez vos oreilles et vos yeux!

Plus de 7000 disques dans tous les styles

Manège 19-21, La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 10 70

Jeune famille cherche à La Chaux-de-Fonds **4 1/2 PIÈCES** avec jardin. Loyer modéré. 038/63 22 16
132-772844

A louer, Le Locle: **ATELIERS**, 2 x 75 m², et **BUREAUX**, 75 m². 039/31 28 70
157-715927

A louer, début octobre, centre du Locle: **BEL APPARTEMENT 3 PIÈCES**, très ensoleillé, 3e, ascenseur. Fr. 780.-, plus chauffage. 039/31 45 69
157-716356

A louer, Le Locle, dans maison familiale, **APPARTEMENT 3 CHAMBRES**, cuisine agencée. Libre tout de suite ou à convenir. 039/31 71 70, midi et soir.
157-716393

A vendre ou à louer **CHALET AUX BRENETS**, 5 1/2 pièces. 039/23 39 71
132-772855

Famille cherche **TERRAIN OU VILLA**. Région La Chaux-de-Fonds et environs. Ecrire sous chiffre Z 132-772765 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Cherche à acheter **MAISON 2 APPARTEMENTS AVEC JARDIN**. Ecrire sous chiffre C 132-772782 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

La Chaux-de-Fonds: **APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES**, cuisine agencée, cave et grenier. Libre tout de suite. Fr. 790.-, charges comprises. 039/28 94 40
132-772792

A louer: **APPARTEMENT 2 PIÈCES**, grande cuisine, plain-pied, Fr. 565.- charges comprises, fin juillet; **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, plain-pied, quartier tranquille, Fr. 616.-, Coditel et charges comprises, fin août. 039/24 12 32, la journée. 039/23 67 85, le soir.
132-772813

A vendre à La Chaux-de-Fonds: **APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES**. Cuisine chêne massif, cheminée, garage. Au plus offrant. 039/26 82 19
132-772833

TOYOTA

Pourquoi pas TOYOTA?

LA PREUVE EST FAITE!

Au centre de vente Toyota
Grandjean Automobiles
Léopold-Robert 107 et 117
2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/23 64 44
132-772738

● demandes d'emploi

Jeune femme cherche **TRAVAIL MANUEL EN FABRIQUE**. 039/289705 (après 18 heures) 132-772590

INGÉNIEUR ETS en mécanique cherche emploi dans le domaine. Ouvert à toutes propositions. Ecrire sous chiffre G 132-772592 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Jeune homme **CHERCHE TRAVAIL**, trilingue français-anglais-allemand. Ouvert à toutes propositions. Ecrire sous chiffre E 132-772827 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

MÉCANICIEN DIESELISTE, pneumatique, hydraulique, connaissances génie civil, tous permis, **CHERCHE PLACE STABLE**. Faire offres sous chiffre S 157-716352 à Publicitas, case postale 151, 2400 Le Locle.

RESPONSABLE ADMINISTRATIVE service comptabilité, excellentes connaissances en TVA, **RECHERCHE POSTE STABLE**. Faire offres sous chiffre E 157-716353 à Publicitas, case postale 151, 2400 Le Locle.

COUTURIÈRE au Locle cherche à faire des retouches. 039/31 61 59 le soir.
157-716415

DESSINATEUR EN BOÎTES DE MONTRE avec connaissances DAO cherche changement de situation. Ecrire sous chiffre G 132-772845 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

● amitié, rencontres

CADRE CHERCHE FEMME, mince, non-fumeuse pour l'aimer toujours. Sous chiffre G 28-22589 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

● divers

DES PROBLÈMES ÉDUCATIFS AVEC VOS ENFANTS? Parents-Information écoute et renseigne. Lundi: 18-22 heures. Mardi, mercredi: 9-11 heures. Jeudi: 14-18 heures. 039/23 56 16
28-22490

● petits travaux

Cherchons **HOMME STABLE** pour travaux de jardin, gazon. 039/23 19 45, repas.
132-772551

Urgent! Cherche **JF POUR GARDER BÉBÉ** de 16 mois, tous les jours de 17 à 19 heures plus juillet et août toute la journée. Sérieuse, aime les enfants. 039/26 45 86 après 19 heures.
132-772571

Urgent! Famille cherche **PERSONNE DE CONFIANCE** pour quelques après-midis par semaine pour heures de ménage. 039/37 11 49 (heures repas)
132-772847

SERVICES-POURTOUS vous propose: **COURSES, REMPLACEMENTS, TRADUCTIONS**. Plus d'informations: 039/31 22 40
157-716408

● autos

CLIO 16V, 1993, bon état, diverses options. 039/24 21 50 le soir.
132-772710

A vendre, **MERCEDES 190**, 1991, 79 000 km. Prix à discuter. Tél. 077/37 62 08, heures de bureau.
132-772796

A vendre, **OPEL KADETT 1.6i**, 95 000 km, 1990, Fr. 8700.- à discuter. Tél. 039/35 14 96
132-772831

TOYOTA COROLLA BREAK 1.316V, 10,92, 66 000 km, Fr. 13 500.-. Tél. 039/51 20 23
132-772850

● cours privés

AMÉLIOREZ VOTRE ANGLAIS: échange de conversation et écrit. 039/26 18 51
132-772428

INITIATION MUSICALE dès 4 ans, pédagogie Willems, par professeur diplômée. 039/23 33 32
132-772821

● vacances, voyages

EN VENDÉE: à louer villa, 4 à 6 personnes, piscine, Fr. 750.-. Libre depuis le 22 juillet. 039/63 15 58
132-772779

COSTA BRAVA, MALGRAT DE MARE. A louer appartement 4-6 personnes. Loyer: Fr. 370.- la semaine. 038/51 60 83, midi ou soir.
28-22673

● vente

Pour cause double emploi, une **SALLE À MANGER** en très bon état. Prix à discuter. 039/31 32 93 dès 19 heures.
157-716397

● vélos, motos

VÉLOMOTEUR PEUGEOT VOGUE, noir, 1994, état neuf. Fr. 1200.- 039/28 04 53
132-772703

● animaux

Magnifique **CHIOT LÉVRIER AFGHAN**, 9 mois, vaccins et pedigree. 038/53 34 71, le soir.
28-22737

A donner, **2 CHATONS** propres en appartement. Tél. 039/41 57 23
132-772841

Privé: Fr. 1.- le mot, TVA en sus
Commercial: Fr. 2.- le mot, TVA en sus (minimum 10 mots)

Police-secours: 117

DIVERS

Lunetterie Centrale
Lunetterie Centrale
Lunetterie Centrale
Lunetterie Centrale

Jacques-E. Mahéas
Daniel-JeanRichard 15
Tél. 039 23 22 00
La Chaux-de-Fonds
132-766743

Fust ELECTROMENAGER

CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC

Appareils électroménager encastrables

Lave-vaisselle encastrables p. ex.: SMU 2026
12 couverts standard. Durée du progr. 69 min. Consomm. 20 l. H 82-88, L 60, P 57 cm
1190.-
Location/mois **65.-, A-S inclus**

Réfrigérateur enc., p. ex.: EK 69
Capacité 128 l dont 9 l pour la congélation***. H 76, L 54,8, P 57,5 cm
698.-
Location/mois **40.-, A-S inclus**

Cuisinières encastrables, p. ex.: SL 6 N
Cuisinières encastrable. Zone de cuisson en vitrocéramique ou avec plaques, au choix. H 76, L 55, P 57 cm
1990.-
Location/mois **105.-, A-S inclus**

Electrolux VC 56 N Plus **799.-**
Electrolux Jeu de plaques 423 **198.-**
Demandez un rabais de quantité lors de commandes en nombre!
05-215688/4x4

Exchange, livraison et montage effectués par les spécialistes Fust, à des prix bas!

• Nous éliminons vos anciens appareils • Livraison contre facture • Abonnement-service compris dans les mensualités • Toutes les grandes marques livrables immédiatement à partir du stock • Appareils encastrables ou indépendants toutes normes • Offre permanente de modèles d'occasion / d'exposition • Garantie du prix le plus bas!
Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

Appelez-nous et demandez nos spécialistes de l'agencement: Niederwangen 031/980 11 11 • Oberbüren 073/50 50 70, ou rendez-vous à la succursale Fust la plus proche!

DIVERS

- OUI** à l'amélioration des rentes des personnes à bas revenus
- OUI** à la reconnaissance des prestations fournies au foyer
- OUI** à une rente indépendante pour les femmes et les hommes
- OUI** à la rente de veuf
- OUI** à un pas vers la retraite flexible
- OUI** à une AVS plus sociale

OUI à la 10e révision de l'AVS

- NON** à des coûts supplémentaires insupportables de quatre milliards chaque année
- NON** à l'augmentation des prélèvements salariaux et de la TVA
- NON** à une étatisation de l'épargne
- NON** à l'abaissement général de l'âge de la retraite
- NON** à une initiative qui avantagerait les personnes les plus aisées
- NON** à une initiative excessive et irréaliste

NON à l'initiative populaire «pour l'extension de l'AVS/AI»

Comité romand «Femmes pour la 10e révision de l'AVS»
Responsable cantonale: Lise Berthet, 2300 La Chaux-de-Fonds

132-772769

L'annonce, reflet vivant du marché

La mini

Prenez-la au mot!

- Message Cochez ce qui convient
- Privé (Fr. 1.- le mot, TVA en plus)
 - Commercial (Fr. 2.- le mot, TVA en plus)
 - Sous chiffre (Fr. 25.-, TVA en plus)

1x		2x		3x	
jour	mois	jour	mois	jour	mois

- A publier Mardi
 Vendredi

- Rubrique
- Achat
 - Vente
 - Cours privés
 - Informatique
 - Autos
 - Vélos-motos
 - Perdu
 - Trouvé
 - Demandes d'emploi
 - Animaux
 - Divers
 - Immobilier
 - Vacances-voyages
 - Amitiés-rencontres
 - Petits travaux

Texte _____

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

LOCALITÉ [] [] [] []

Coupon à retourner, jusqu'à la veille de parution 10 h, à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds

La Chaux-de-Fonds: Tél.: 039/210 410
Fax: 039/28 48 63

Le Locle: Tél.: 039/31 14 42
Fax: 039/31 50 42

Le mot mystère

Définition: un fruit, un mot de 9 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution page 3

R	E	D	R	A	B	E	D	S	E	R	E	R	E	A
R	M	A	E	N	S	R	U	R	D	S	G	E	M	M
L	E	E	T	N	E	L	U	P	I	N	S	G	L	A
A	V	I	O	N	C	E	S	N	A	D	A	A	A	N
R	R	P	V	N	G	B	C	T	I	M	M	T	P	T
D	E	S	I	A	T	E	E	T	E	R	C	E	D	E
R	V	T	P	R	R	R	G	N	O	L	E	M	R	E
E	T	A	I	E	A	G	E	N	B	C	I	I	R	T
A	T	A	T	D	C	R	L	D	A	U	A	U	A	T
R	G	S	E	U	E	T	B	B	E	L	T	E	T	E
E	E	E	U	I	U	G	A	L	O	B	M	O	T	V
V	R	N	N	T	E	R	T	C	O	U	U	I	I	E
R	E	U	E	R	E	I	S	I	L	T	D	T	R	R
E	R	U	M	M	E	V	E	P	E	E	R	E	E	C
P	R	E	E	I	N	E	T	E	M	E	M	I	R	R

- | | | | |
|---|---|---|---|
| A Aérer
Amant
Attirer
Avion | G Genre
Gérer
Germe
Gravier
Grèbe
Grive | M Médité
Melon
Mener
Menuet
Normal
Obturé
Palme
Passé
Pivoter
Plume
Prunier
Réduit
Réponse
Scolaire
Sincère
Spectacle | T Taie
Tapageur
Testable
Tombola
Toute
Trace
Triage
Tuile
Tuteur
Verve
Veste
Vétuste
Vitre |
| B Barème
Bouder
Brunir
Butoir | L Lange
Lard
Lente
Lisière
Lupin
Magma | N NO
NO | V |
| C Crevette
Culbute | I | R | S |
| D Danse
Débardeur
Débuter
Décrété | | | |
| E Editer
Emir | | | |

roc-pa 211



OUI

À L'ASSOUPLISSEMENT DE LA LEX FRIEDRICH

Comité neuchâtelois pour l'assouplissement de la Lex Friedrich - Resp: F. Tissot-Daguette

Produits solaires

VICHY PHAS

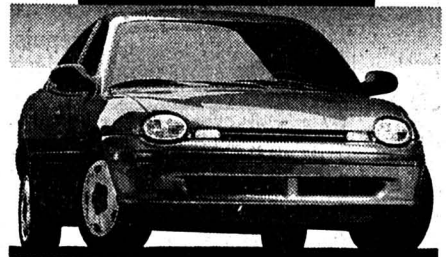
A l'achat d'un produit: **15%** de réduction
A l'achat de deux produits: **20%** de réduction
valable jusqu'au 15 juillet 1995

pharmacie **pillonel**

Laboratoire homéopathique
Balancier 7 et Serre 61
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 46 46/47

AUTOS - MOTOS - VELOS

CHRYSLER



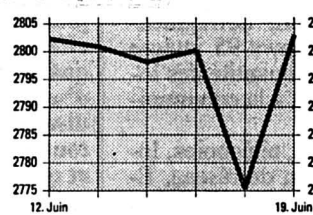
NÉON
dès Fr. 26 550.-
Auto-Centre Emil Frey SA

La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 66 77

132-772120

BOURSE

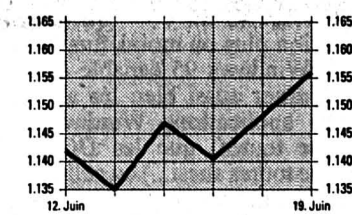
Swiss Market Index



Indices

	16/06	19/06
SPI	1832.58	1846.07
SMI	2775.40	2803.00
Dow Jones	4510.79	4553.68
DAX	2119.79	2141.75
CAC 40	1904.95	1918.43
Nikkei	14703.20	14700.10

Dollar US



Billets

	Achat	Vente
USA	1.13	1.21
Angleterre	1.79	1.91
Allemagne	81.5	84
France	22.55	24.55
Belgique	3.87	4.15
Hollande	72.5	75.5
Italie	0.067	0.074
Autriche	11.45	12.05
Portugal	0.74	0.84
Espagne	0.89	1.01
Canada	0.8	0.9
Japon	1.32	1.42

Devises

Devises jusqu'à Fr. 50'000.-

	Achat	Vente
USA	1.139	1.173
Angleterre	1.829	1.881
Allemagne	82	83.7
France	23.3	23.8
Belgique	3.995	4.075
Hollande	73.22	74.82
Italie	0.0695	0.0715
Autriche	11.66	11.9
Portugal	0.7745	0.7995
Espagne	0.941	0.971
Canada	0.824	0.848
Japon	1.351	1.385
ECU	1.5155	1.5475

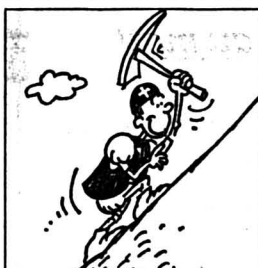
Métaux précieux

	OR	ARGENT
\$ Once	390.9	391.4
Lingot	14500	14750
Vreneli 20.-	83	93
Napoléon	80	90
Souver new	90.45	93.97
Souver old	90.24	93.76
Kruger Rand	445	460
\$ Once	5.55	5.57
Lingot/kg	199	214

	PLATINE
Kilo	16450

	Convention Or
Plage or	14800
Achat	14430
Base argent	240

Source
TELEKURS
Transmis par Consultas SA, Lausanne
(Cours sans garantie)



Taux d'intérêts suisses

	3 mois	6 mois	12 mois
Crédit Suisse			
Comptes à terme de Fr. 100'000.- à Fr. 500'000.-	2.50	2.62	2.75
Oblig. de caisse	4.00	4.50	4.75

Banque Nationale Suisse
Rendement moyen des obligations de la Confédération

Taux Lombard	4.87	4.75
--------------	------	------

Taux d'intérêt étrangers

	3 mois	6 mois	12 mois
Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.-			
CHF/Sfr	2.87	3.00	3.12
USD/US\$	5.93	5.78	5.75
DEM/DM	4.18	4.18	4.31
GBP/£	6.46	6.68	7.06
NLG/HLG	4.12	4.12	4.31
JPY/YEN	1.02	1.02	0.93
CAD/CS	6.68	6.56	6.50
XEU/ECU	6.00	6.03	6.12

Bourse suisse

	16/06	19/06
Adia p	228	230
Agie n	87.5	87.5
Alusuisse p	722	735
Alusuisse n	724	735
Amgold C.S.	102.5	102t
Ares Serono	605	615
Ascom p	1450	1460
Attisolz n	870a	870
Banque Coop	840d	840d
Baloise n	2600	2615
Baer Holding p	1395	1405
BB Biotech	2230	2230
BBC p	1208	1218
BK Vision p	1332	1340
Bobst p	1670	1690t
Buehrle p	100	100
Cementaria'	500d	520of
CFN	490d	490d
Ciba-Geigy n	849	856
Ciba-Geigy p	847	856
Cortaillo p	408t	403
CS Holding p	525	-
CS Holding n	105	106
Electrowatt p	336	336
Elco Loser n	440	467
EMS Chemie p	4480	4535
Fischer p	1500	1545
Fischer n	285	290t
Forbo n	580	580
Fotolabo p	3500	3600
Galenica p	405	405
Hero p	625t	630
Hero n	158	158d
Hilti bp	1030	1020t
Holderbank p	960	975
Immuno	540d	540
Interdiscount p	126	126
Interdiscount n	1260	1280
Jelmoli p	605t	605
Kuoni N	1875	1870
Landis & Gyr n	755	770
Lindt Sprüngli p	18000d	18300
Logitech n	77d	82
Merck	860	860
Mercurie n	328	327
Michelin	505	510
Motor Col.	2125	2105
Mövenpick p	490	490
Nestlé n	1162	1178
Pargesa Holding	1380d	1410
Pharmavision p	4440	4490
Pirelli p	157	158
Publicitas bp	1180	1180
Publicitas n	1230	1220
Rentch Walter	196	196
Réassurance p	919t	930
Réassurance n	919	931
Richemont	1340	1344
Rieter n	357	358

16/06

Roche bp	7080
Roche p	12500
Rorento C.S.	65t
Royal Dutch C.S.	144
Sandoz n	757
Sandoz p	772
Saurer n	419
SBSI bp	340d
SBS n	205
SBS p	410
Schindler p	6450
Schindler bp	1090
Sibra N	200d
SIG P	2650
Sika n	381
Sika p	62.5
SMH p	737
SMH n	158
Sulzer bp	767
Sulzer n	798
Surveillance n	370d
Surveillance p	1980
Swissair n	788
Swissair bj	130
UBS n	248
UBS p	1172
Von Roll p	26t
Winterthur n	723
Winterthur p	734
Zurich n	1405
Zurich p	1405

Avant bourse

Astra	17.5d	16.75t
Calida	975	1005
Ciment Portland	610d	610d
Danzas n	980d	980d
Feldschl. p	3500d	3700

Amsterdam (HFL)

ABN Amro	60.2	60.4
Akzo	186.5	187.1
Royal Dutch	194.1	194.8
Unilever	202.1	203.4

Tokyo (Yen)

Canon	1320	1330
Daiwa Sec.	936	941
Fuji Bank	1850	1850
Hitachi	805	816
Honda	1180	1220
Mitsubishi el	700	720
Mitsubishi Heavy	545	554
Mitsubishi Bank	1960	1960
Mitsui Co	646	646
NEC	861	869
Nippon Oil	547	538
Nissan Motor	515	531
Nomura sec	1520	1520

16/06

Sanyo	407	407
Sharp	1080	1110
Sony	3850	3880
Toshiba	526	526
Toyota Motor	1620	1640
Yamanouchi	1900	1890

Londres (ESTG)

Amgold	54.75	54.6875
Anglo AM	33.375	33.625
B.A.T.	5.02	5.07
British Petrol.	4.54	4.605
British Telecom.	3.95	3.97
BTR	3.355	3.33
Cable & Wir.	4.475	4.4
Cadbury	4.78	4.77
De Beers P	15.87U	16
Glaxo	7.49	7.6
Grand Metrop.	3.99	3.98
Hanson	2.27	2.265
ICI	7.59	7.57

Frankfurt (DM)

AEG	138	136.9
Allianz N	2611	2658
BASF	300	300.4
Bay. Vereinsbk.	432.5	435.5
Bayer	345.4	350.5
BMW	765	771.5
Commerzbank	337.3	341.8
Daimler Benz	681	680.5
Deugussa	443	450
Deutsche Bank	69.9	69.9
Dresdner Bank	40.3	40.9
Hoechst	307.5	310
MAN	363.5	370
Mannesmann	424.3	428.5
Siemens	691	696.2
VEBA I	549.5	559
VW	393	397.7

Paris (FF)

AGF	162	162
Alcatel	473.8	480.1
BSN	820	825
CCF	615	613
Euro Disneyland	15.4	15.9
Eurotunnel	14.25	14.3
Gener. des Eaux	551	551
L'Oréal	1248	1255
Lafarge	388.4	388
Total	294.5	295.8

New York (SUS)

Abbot	40.625	40.875
Am Medical	26.5	26.625
Amexco	35	35.25
Amoco	69.75	69.125
Apple Computer	43.875	44.375



16/06

Atlantic Richfield	114.625	115.125
ATT	52	52.75
Avon	69.25	69.5
Baxter	35.25	35
Black & Decker	29.875	29.875
Boeing	64.375	64.875
Bristol-Myers	68.125	67.875
Can Pacific	17.5	17.625
Caterpillar	62.75	65
Chase Manh.	46.75	47.5
Chevron Corp.	49	48.625
Citicorp	55.875	57.125

Windows 95 s'apprête à débarquer sur vos écrans

Le vampire est annoncé

Après les vagues hésitations à ralonge, la nouvelle mouture «32 bits» et multitâche de l'environnement graphique vedette de Microsoft est attendue pour le début septembre en Suisse. Petit voyage introspectif dans un nouveau système d'exploitation qui a toutes les chances de vampiriser très rapidement quelque 40 millions d'ordinateurs personnels disséminés de par le vaste monde.

Par
Claudio PERSONENI

Depuis deux ans, c'était devenu l'arlésienne de la micro-informatique. La technique toute particulière à Microsoft qui est de toujours annoncer pour des lendemains «à tiroirs» des logiciels «mirobolants», histoire de couper l'herbe sous les pieds de ses concurrents du moment, avait fait le désespoir même du bidouilleur le plus patient: imaginer pouvoir toucher un jour le fameux successeur de Windows 3.x relevait presque de la science-fiction.

Même soeur Anne, pourtant réputée pour son indulgence, avait fini par jeter l'éponge, lassée de s'user les mirettes sur un horizon informatique «microsoftien» autant désert que la xénophilie de Jean-Marie LePen.

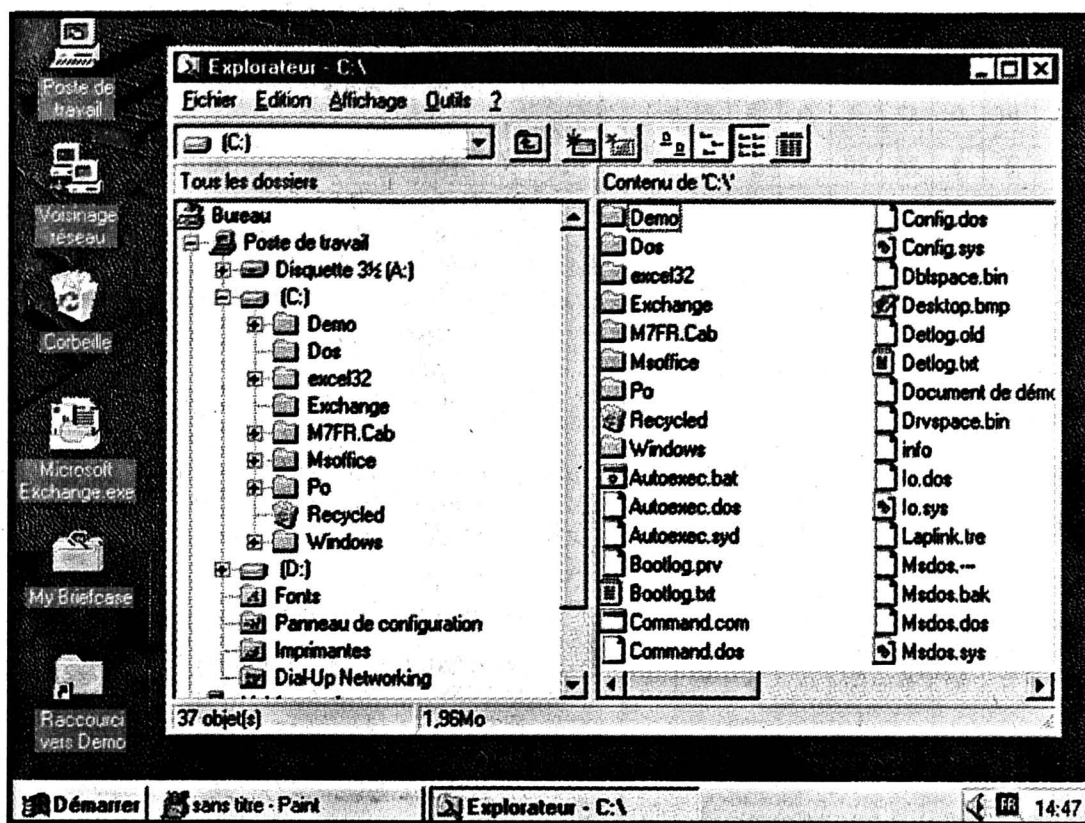
Heureusement, tout vient à point à qui sait attendre. D'ici un petit mois, l'incroyable patience dont il aura fallu faire preuve devrait se voir enfin récompensée.

LE 5 SEPTEMBRE?
La version plus ou moins finalisée de Windows 95 capable de faire tourner aussi bien les anciennes applications Windows (presque toutes) que les DOS (presque toutes aussi...) ou celles spécialement conçues pour le nouveau système, doit en effet sortir dans la dernière quinzaine du mois d'août aux Etats-Unis et au début septembre en Suisse.

Du côté de Walisellen, siège helvétique du géant américain, on susurre même la date du 5 septembre, mais sans garantie... Tiens donc, le contraire nous eût étonné...

INSTALLATION TRANSPARENTE

Que nous réserve donc le grand Bill avec cette nouvelle mou-



ture? Pour votre serviteur qui a pu tâter de la version «bêta marketing» de ce produit durant quelques nuits blanches, force est de reconnaître que le petit dernier de Microsoft semble bien être à la hauteur des espérances.

La procédure d'installation d'abord qui est on ne peut plus transparente. Windows 95 se charge automatiquement de reconnaître le matériel installé dans votre bécane selon le principe du «Plug and Play» (branchez et ça marche) et d'en assurer un paramétrage optimum.

Pour peu que vous n'ayez pas des cartes d'extension conçues dans le dernier des ateliers de Tombouctou, tout devrait donc bien se passer. Au demeurant, Windows 95 laisse ouvertes toutes les options de paramètres personnalisés ultérieurs.

SÉCURITÉ

Lors de l'installation, il est aussi laissé le choix à l'utilisateur d'installer Windows 95 par-dessus l'ancienne version de Windows 3.x ou dans un répertoire différent, avec possibilité de choisir au démarrage de l'appareil (en appuyant sur la touche F8) de lancer soit Windows 95, soit l'ancien couple DOS-Windows 3.x.

Les adeptes de la sécurité maximale en matière de compatibilité de programmes – un soft

fonctionnant sous DOS-Windows vaut mieux que le même plantant lamentablement sous Windows 95 – choisiront la seconde solution, mais avec un inconvénient de taille: il leur faudra réinstaller toutes leurs applications depuis le nouveau Windows 95.

NOUVELLE INTERFACE

Une fois cette première étape franchie, l'utilisateur débouchera enfin sur la nouvelle interface graphique. Là, on est obligé de reconnaître que le résultat des

travaux des ingénieurs de Microsoft est vraiment hyperléché. Les adeptes des «add-ons» du type «Norton Desktop» ne seront pas déçus. Barre de tâches, poubelle, dossiers, icônes déposables sur le bureau pour lancer des programmes et des fichiers ou ouvrir les disques, principes du «drag and drop», menus contextuels déroulants: on est vraiment très proche du monde Macintosh ou OS/2 Warp.

Du coup, le confort d'utilisation et la convivialité sont à des années lumière de l'actuel Windows. Ce d'autant plus que la mouture 95 est désormais un vrai système «multitâches» préemptif.

Entendez par ce chinois informatique que vous pouvez formater une disquette ou effectuer un «backup» tout en continuant à

travailler dans votre logiciel favori ou à «bastonner» dans Doom2. Il est vrai cependant que pour cela mieux vaut avoir une bécane «musclée» en mémoire...

LES PROGRAMMES

Windows 95 est livré avec une pléiade de programmes et d'utilitaires.

Outre les applications traditionnelles – petit logiciel de dessin, de traitement de texte, éditeur d'icônes, calculatrice, gestionnaire et recherche de fichiers, multimédia, etc., et des utilitaires système et de disque (backup, compression, défragmentation, etc.), Windows 95 intègre directement une quantité des logiciels ayant trait à la communi-

cation. Hyperterminal, télécopies, logiciels de gestion de réseau, E-mail, etc. et surtout possibilité de se connecter, moyennant finances encore à définir avec plus de précision, au Microsoft Network, font de Windows 95 une véritable porte d'entrée aux «autoroutes de l'information». Pour autant que l'on ait bien entendu daigné doter sa bécane d'un modem si possible rapide faute de quoi les notes de téléphone risquent de se révéler rapidement très «salées».

DE MSN À INTERNET

A relever encore pour les «sur-

fers» invétérés que Microsoft Network – MSN pour les intimes – offre aussi la possibilité d'accéder, partiellement dans un premier temps puisque seules les «newsgroups» sont accessibles, à Internet, le réseau des réseaux.

En Suisse, quatre lignes d'entrée à MSN sont disponibles à Berne, Zurich et Genève. A l'étranger, MSN sera accessible depuis pas moins de 35 pays en vingt langues différentes. Pour autant que la justice américaine ne coupe pas les ailes de Microsoft sur ce point.

Face à la position outrancièrement dominante du géant américain sur le marché de l'informatique et en vertu des lois antitrust en vigueur dans le pays, les juges de l'Onclé Sam ont en effet aussi décidé tout récemment de se pencher sur le cas du réseau téléinformatique mondial de Microsoft.

Prévoir «musclé»

Quelle configuration minimum faut-il pour faire tourner correctement Windows 95? Microsoft avance au minimum un «386DX» doté d'au moins 4 Mo de mémoire. Franchement, à moins d'être un adepte du lustrage d'ongles entre deux clics de souris, il faut être un peu «maso» pour croire que le nouveau système du grand Bill peut convenablement fonctionner sur cette configuration. A ce taux-là, mieux vaut en rester avec le couple DOS-Windows 3.x qui fonctionnera nettement plus rapidement. Windows 95 est en effet un système lourd ne requérant pas moins de 45 Mo d'espace disponible sur le disque dur, voire 65 avec toutes les options installées, et qui nécessite beaucoup de mémoire. Il est nettement plus réaliste de n'envisager de passer à la version 95 que si l'on est équipé d'un 486 doté de 8 Mo de mémoire vive. Même avec cette configuration, on constate en effet que si les programmes écrits pour les versions «16 bits» antérieures à Windows 95 tournent peu ou prou à la même vitesse, leur chargement est par contre plus lent qu'avec un Windows 3.x. C'est dire la nécessité de prévoir «musclé»... (cp)

PC BRÈVES

Classement des constructeurs

Compaq toujours No 1

Selon le cabinet d'analyse Dataquest, le nombre de PC vendus au 1er trimestre 1995 a cru de 23 % aux Etats-Unis et de 28 % en Europe par rapport à la même période de l'an dernier. Une croissance due essentiellement à la demande en ordinateurs domestiques. Par constructeur, si Compaq reste toujours le leader mondial du marché devant IBM et Apple, Packard-Bell lui a en revanche ravi la première place sur le marché américain.

Rachat d'Intuit par Microsoft

Raté!

Microsoft caressait le projet de racheter Intuit, une société américaine spécialisée dans les logiciels de gestion et de finances personnelles (Quicken) et dominante sur le marché américain. Le géant devra cependant faire une croix sur ses visées: la justice américaine vient de lui interdire ce rachat au vu de la situation monopolistique à laquelle cela conduirait. Cela n'a pas empêché l'entreprise de Bill Gates d'aligner pour son troisième trimestre fiscal un bénéfice de 336 millions de dollars contre 254 l'année dernière...

Les dernières «paranos» américaines

Téléphone détecteur de mensonges

On n'en rate décidément pas une au pays de l'Onclé Sam. Après la fameuse proposition de la puce espion «Clipper» à placer dans tout téléphone, un projet fort heureusement passé aux oubliettes depuis, c'est le téléphone «détecteur de mensonges» qui fait son apparition grâce à une nouvelle technologie baptisée Truth Voice. A quand le détecteur de sidéens sur le «Net»? (cp)

Une montre se met à l'heure de l'agenda électronique

De l'ordinateur à la montre

La Timex Data-Link récupère des informations fournies par votre ordinateur sans câble de transfert.

S'il existe un objet qui vous accompagne où que vous soyez, parfois jusque dans votre bain, c'est à coup sûr votre montre. Cet atout, le constructeur de montres Timex et le numéro un du logiciel Microsoft, s'en sont servi pour développer une sorte de montre-agenda, la Timex Data-Link, capable de récupérer des informations de votre ordinateur sans câble de liaison.

La montre est fournie avec un logiciel tournant sous Windows (aucune version Mac n'est encore disponible) dans lequel toutes sortes d'informations peuvent être insérées: rendez-vous, répertoire téléphonique, anniversaires, liste de choses à faire et divers fuseaux horaires. Sur la montre, divers boutons permettent de passer d'une fonction à l'autre. Etanche à 100 mètres, elle dispose aussi de deux fu-

seaux horaires, de la date et d'une fonction d'alarme.

Grâce à un ingénieux système de transmission, la Timex Data-Link met à portée du poignet des informations qu'elle récupère directement de l'écran de l'ordinateur, sans câble. Le logiciel et la montre étant en mode de transmission, il suffit de placer le poignet entre 15 et 30 cm de l'écran. Une série de fines lignes blanches sur fond noir ressemblant à des codes-barres apparaissent. Sur la montre, une cellule enregistre les informations et le tour est joué. Espérons que dans un proche avenir, la Timex Data-Link pourra communiquer à distance avec l'ordinateur.

GADGET?

Les montres ont bien changé depuis les bonnes vieilles tocantes de nos grands-pères. Aujourd'hui, le temps ne semble plus être leur première préoccupation, encombrées qu'elles sont de fonctions toutes aussi utiles les unes que les autres, aux dires

des constructeurs! Elles indiquent la direction de la Mecque, prennent les pulsations cardiaques, se transforment en Pager, etc. Les voilà désormais capables de recueillir des informations d'un ordinateur.

Un gadget de plus penseront les esprits grincheux, comme s'il n'y en avait pas suffisamment en informatique... Décidément, on veut reléguer nos agendas au vieux papier. Et au profit de quoi, de qui? Sera-t-on moins stressé avec une montre au poignet nous rappelant de ne pas oublier de demander une augmentation à notre patron? Aura-t-on plus de temps à consacrer à nos enfants ou à la lecture d'un bon bouquin?

Ce ne sont pas forcément les progrès technologiques qui régleront notre vie mais nous-mêmes et l'emploi que nous ferons de ces nouveaux outils. Ils sont là, espérons-le, non pour que nous en soyons esclaves, mais pour nous offrir une meilleure qualité de vie.

Y. S.

Lecture de chevet

L'Homme numérique

Dans «L'Homme Numérique», Nicholas Negroponte nous fait découvrir sa vision optimiste de l'avenir: l'homme maîtrisant les nouvelles technologies sera plus heureux.

«L'informatique n'est plus une histoire d'ordinateurs. C'est un mode de vie». C'est avec cette affirmation ambitieuse que Nicholas Negroponte, directeur du MediaLab du MIT (Massachusetts Institute of Technology) à Boston, débute son livre, «L'Homme numérique». Selon lui, dans un avenir proche, les ordinateurs peupleront notre vie quotidienne. Devenus «intelligents», ils filtreront, trieront, classeront et géreront les masses d'informations auxquelles nous sommes chaque jour confrontés.

Les objets de la vie quotidienne seront métamorphosés par l'informatique. Avec la télévision de demain par exemple, les informations de vingt heures pourront être «livrées» quand nous le souhaitons et être adaptées à nos dé-

sirs. A la base de ces bouleversements se trouve le codage numérique: toute information est codée sous forme de 0 et de 1, c'est-à-dire de bits, la plus petite information capable d'être traitée par l'ordinateur. Un nouveau type de bits, appelés «bit d'entête», permet de décrire l'information codée.

Si la nature des médias changera, l'interface entre les ordinateurs et leurs utilisateurs se modifiera aussi. Pour Negroponte: «Le défi de la prochaine décennie est de fabriquer des ordinateurs qui nous reconnaissent, n'ignorent rien de nos besoins et comprennent le langage verbal et gestuel». En d'autres termes, des ordinateurs avec qui nous dialoguerons. Cela incitera-t-il les plus allergiques d'entre nous à s'en servir avec d'avantage d'enthousiasme? Question ouverte...

Y. S.

N. Negroponte, «L'Homme Numérique», Editions Robert Laffont

PUBLICITÉ

CD-Rom Demandez notre catalogue gratuit!
CD-Rom Vision
Troncs 2, 2003 Neuchâtel Tél. (038) 31 70 32

DATAGEST SA

Informatique et gestion
Service technique

2087 CORNAUX TEL. 038/47 26 26 FAX 038/ 47 10 88

OFFRES D'EMPLOI



Protect'Service

Intervention - Surveillance 039/284 285
Afin de compléter notre effectif, nous mettons au concours plusieurs postes d'

agent(e)s de sécurité auxiliaires

- Votre profil:
- excellente présentation
 - moralité irréprochable
 - nationalité suisse ou permis C
 - casier judiciaire vierge
 - bonne condition physique
 - disponible de jour, de nuit ainsi que les week-ends

Si ce travail vous intéresse, veuillez nous faire parvenir votre candidature avec les documents usuels à **Protect' Service**, rue de l'Etoile 1, 2300 La Chaux-de-Fonds. 132-772754



Nous sommes une entreprise de moyenne importance qui jouit d'une bonne renommée. Nos produits pour le secteur privé et industriel sont de haute qualité et jouissent d'une excellente réputation.

Avec nos quelque 500 collaborateurs, nous développons, construisons, vendons et entretenons des machines pour les besoins de blanchisseries en Suisse et à l'étranger.

Grâce à ses produits novateurs, un marketing axé sur les besoins des clients et des conceptions de produits d'avenir, notre entreprise s'est assurée dans ses marchés une position prédominante.

Nous avons la ferme intention de développer de manière spécifique notre position de fabricant spécialisé en matière de lave-linge et de sècheurs destinés au domaine privé et industriel.

Nous sommes à la recherche d'une

démonstratrice de lave-linge

(à temps partiel, sur appel, si possible bilingue)

pour présenter/expliciter le fonctionnement de la machine à des particuliers domiciliés dans la région de Neuchâtel, du nord et du sud du Jura ainsi que de Bienne.

SCHULTHESS SA
Champs-Montants 12C, 2074 Marin
Tél. 038 339333. 249-125409/4x4

Vous, OK, et personne d'autre

Mandatés par nos clients de la région, nous sommes chargés de rechercher pour des postes stables plusieurs

employées de commerce employées de bureau ou de formation/expérience équivalente

secrétaire technique fr.-angl.
(création, saisie et mise en forme des rapports techniques, gestion et classement de la documentation, nombreux contacts internes).

assistante aux ventes
(gestion et suivi des commandes, gestion des stocks et des décomptes poids «or», commandes et gestion de la matière première, petite comptabilité débiteurs-créditeurs).

assistante au chef de marché fr.-all.-espagnol
(contacts clients, offres, devis, suivi des cdes, délais, facturation, exportation).

assistante commerciale fr.-all.-angl.
(gestion des dossiers clients, coordination «vente - production», secrétariat).

assistante au responsable «logistic» fr.-angl.
(contacts et coordination «vente - production», suivi des délais, secrétariat général).

aide-comptable fr.-«angl.»
(gestion et suivi de la comptabilité débiteurs-créditeurs, passation des écritures, bilans mensuels, gestion de la trésorerie).

secrétaire administrative fr.-all.-angl. à la direction générale
(secrétariat général, PV, établissement de tableaux et de statistiques s/Excel, gestion des paiements, organisation des séances).

L'un de ces postes correspond à vos attentes, dans ce cas n'hésitez pas à prendre contact avec **M. Gonin** qui vous renseignera volontiers.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Vous, OK, et personne d'autre

Sollicités par nos clients de la région, nous sommes à la recherche pour des postes fixes plusieurs

mécaniciens qualifiés régleur - programmeur CNC

«boîtes et bracelets» s/machines 3-5 axes. (Mise en train, réglage, contrôle)

faiseur d'étampes

(fabrication d'étampes «horlogères» de découpage, d'emboutissage et/ou progressive).

mécanicien d'entretien

(dépannage, maintenance d'un important parc de machines, fabrication de l'outillage et posages).

mécanicien - monteur CNC

(montage, révision, modification de machines spéciales CNC et divers travaux de petite mécanique).

mécanicien - outilleur

(fabrication d'outils «métal-dur» s/machines conventionnelles et/ou CNC).

Contactez **M. Gonin**, qui vous renseignera volontiers et sans engagement sur ces postes.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Renaud & Papi SA

Manufacture d'horlogerie

Spécialisée dans la conception et la production de montres compliquées très haut de gamme, nous recherchons

un horloger prototypiste

rattaché au bureau d'études

Vos tâches principales seront:

- montage des mouvements prototypes
- analyses et mises au point
- préparation de l'outillage
- mise en place de préséries

Nous offrons:

- une place stable au sein d'une petite équipe dynamique
- une rémunération adaptée aux capacités
- des prestations sociales complètes
- un horaire variable

Offres à adresser à **Renaud & Papi SA**, Jambes-Ducommun 21, 2400 Le Locle, ou prendre contact avec M. Deschanel au 039/32 15 55. 157-716399

La Caisse de compensation AVS et ALFA de l'industrie horlogère, à La Chaux-de-Fonds, cherche pour ses services caisse de retraite et éconamat

UNE EMPLOYÉE DE COMMERCE

- en possession d'un CFC ou titre jugé équivalent
- capable d'assurer la rédaction de la correspondance courante de manière indépendante
- en possession de bonnes notions comptables
- capable de gérer un éconamat

Horaire: partiel possible.

Entrée en fonction: août 1995.

Les offres de service manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae ainsi que des copies de certificats et prétention de salaire doivent être adressées à l'administrateur de la Caisse de compensation de l'industrie horlogère, avenue Léopold-Robert 65, 2301 La Chaux-de-Fonds. 132-772789



Entreprise de travaux en régie
HANS LEUTENEGGER S.A.

Nous cherchons

- | | |
|--------------------------|----------------------------|
| Serruriers | Installateurs en sanitaire |
| Soudeurs TIG/MIG/MAG | Monteurs en chauffage |
| Tuyauteurs | Monteurs en ventilation |
| Mécaniciens | Ferblantiers |
| Mécaniciens électriciens | Menuisiers poseurs |
| Electriciens | Charpentiers |
| Maçons | Peintres |
| Aides-monteurs | |

Si un travail de courte, de moyenne ou de longue durée, dans votre région ou dans toute la Suisse vous intéresse, veuillez vous mettre en rapport avec nos bureaux.

NEUCHÂTEL
Avenue du 1^{er}-Mars 20
Tél. (038) 25 28 25

BERNE
Untermattweg 28
Tél. (031) 991 77 44

LA REPUBLIQUE ET
CANTON DE NEUCHÂTEL

cherche

POUR LE DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DES AFFAIRES SOCIALES

Le Service des contributions cantonales à Neuchâtel met au concours deux postes d'

expert(e)s adjoint(e)s

pour l'Office de taxation des personnes morales

ainsi qu'un poste d'

inspecteur(trice)

pour l'Office de taxation des personnes physiques.

Tâches:

- pour les postes d'expert(e)s adjoint(e)s:
- examen des dossiers fiscaux et taxation des personnes morales;
- contrôle des comptabilités et expertises fiscales dans les sociétés.

Pour le poste d'inspecteur(trice):

- direction des travaux dans les commissions de taxation;
- examen des déclarations d'impôt et taxation des personnes physiques;
- audition des contribuables.

Exigences:

- formation économique et commerciale complète;
- diplôme fédéral de comptable ou titre universitaire;
- bonnes connaissances de la langue allemande écrite et parlée.

Les candidats devront:

- faire preuve d'une grande aisance en comptabilité et dans le domaine de la révision;
- acquérir rapidement les connaissances nécessaires en droit fiscal (impôt direct).

La préférence sera donnée à des personnes pouvant faire état d'une expérience de quelques années dans la branche (fiduciaire ou administrations fiscales).

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: immédiate ou à convenir.

Délaï de postulation: 3 juillet 1995.

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes. 28-22637

Les offres de service manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'à la date limite indiquée dans l'annonce. 28-22637

Entreprise horlogère active dans l'habillement haut de gamme (boîtes et bracelets), recherche activement un

responsable magasinier

pour s'occuper de la gestion du département.

Qualifications requises:

- plusieurs années d'expérience;
- aptitudes à diriger du personnel;
- disponibilité;
- précision;
- sachant utiliser les outils informatiques.

Date d'entrée: au plus vite.

Prière de faire des offres manuscrites et joindre un curriculum vitae sous chiffre F 132-772800, à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 4x4

Nous engageons

SERRURIERS CFC

+ AIDES

Contactez

ADIA
039/23 63 83
31, av. L.-Robert
La Chaux-de-Fonds

Nous recherchons

FERBLANTIERS CFC + AIDES

Appelez

ADIA
039/23 63 83
31, av. L.-Robert
La Chaux-de-Fonds

LA REPUBLIQUE ET
CANTON DE NEUCHÂTEL

cherche

POUR LE DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES AFFAIRES CULTURELLES

Un(e)

responsable du secteur administratif

suite à la création au Val-de-Travers du Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle - CNIP.

Ce poste complet, à responsabilité, consiste en la gestion de toute l'administration du CNIP. Les activités principales prévues:

- organisation scolaire du Centre;
- appui administratif et social auprès des assurés;
- traitement de la correspondance avec les différentes institutions concernées par les activités du Centre;
- création des supports et protocoles utilisés dans les plans de formation;
- organisation financière du Centre, facturation.

Pour que la fonction puisse être assumée avec efficacité, les postulantes, postulants, devront faire valoir:

- une formation commerciale complète;
- une formation ou expérience dans le domaine social et/ou médical;
- des facilités pour les contacts et l'écoute;
- un sens aigu de l'organisation.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: date à convenir.

Délaï de postulation: 30 juin 1995.

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes. 28-22642

Les offres de service manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'à la date limite indiquée dans l'annonce. 28-22642

LA MAISON FLORE

cherche pour son service externe

un(e) collaborateur(trice)

à plein temps ou à mi-temps.

Nous offrons: formation performante au sein d'une entreprise dynamique, salaire fixe, commission, gratification.

Pour plus de renseignements, appelez le 037/82 20 20. 17-146823

La Croix-Bleue neuchâteloise

cherche un

animateur cantonal

à plein temps.

Diplôme d'assistant social ou équivalence, engagement chrétien et abstinence désirés.

Entrée en fonction: le plus vite possible.

Renseignements et offres d'emploi auprès du Président cantonal, M. F. Kübler, Côte 52, 2000 Neuchâtel. 28-22940



Prototypes de boîtes et bracelets de montres

Nous cherchons un

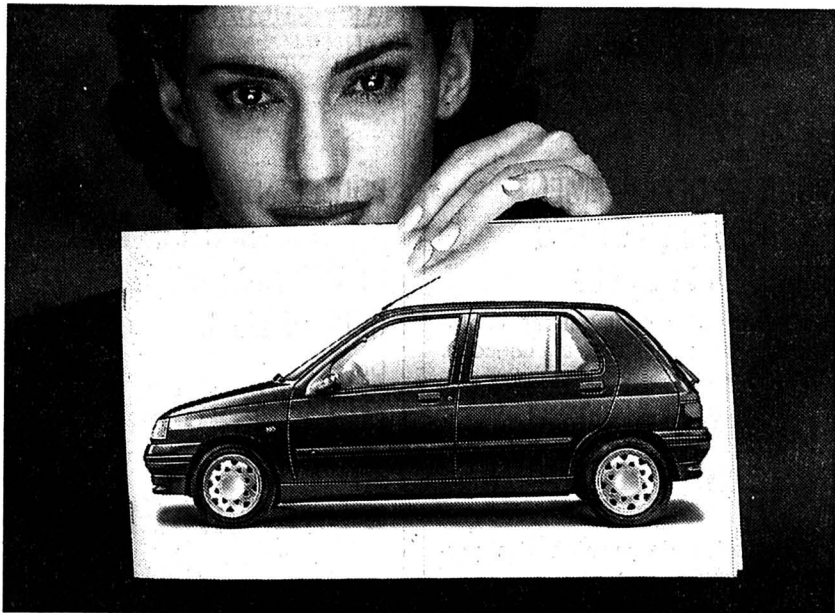
mécanicien de précision

Expérience dans les domaines de la FAO, DAO ainsi que le réglage de CNC serait un avantage. Si vous êtes jeune, dynamique et motivé, veuillez prendre contact avec François Aubry. 039/41 21 01

Entrée immédiate ou à convenir.

F. Aubry, P.-Charmillot 58, 2610 Saint-Imier 6-79108

Nouvelle Renault Clio RT Alizé: l'été sera cool!



Avec sa climatisation rafraîchissante, la toute nouvelle Clio RT 1.4 Alizé a tout pour se faire d'emblée une place au soleil. Equipée de série d'un airbag et d'un radiocassette avec satellite au volant, elle avale littéralement les kilomètres grâce à son moteur de 57kW/80ch. Au niveau du prix enfin, la série limitée Clio RT Alizé 5 portes ne se laisse pas entraîner

par un vent de folie puisqu'elle est déjà disponible à partir de Fr. 22400.-.



RENAULT
LES VOITURES A VIVRE

Garage de l'Esplanade • La Chaux-de-Fonds
P. Ruckstuhl SA. Rue Fritz Courvoisier 54 039 27 77 77

Le Locle	Garage Cuenot, rue du Marais	31 12 30
Les Ponts-de-Martel	Garage du Carrefour Montandon	37 11 23
Saint-Imier	Garage du Midi SA, R. Grosclaude	41 21 25

144-725938

Nettoyages Au propre et au figuré

la propreté assurée
nettec-nettoyage
La Chaux-de-Fonds Tél. 039/23 25 24 132-764506

Conciergerie d'usines
Entretien de grandes surfaces
Travaux spéciaux
Fin de chantier

CONCIERGE SERVICE
Nettoyages, conciergeries, fin de chantier
Natel 077/37 51 72 039/26 57 68
La Chaux-de-Fonds 132-753388

NETTOYAGES Brianza
Shampooing de tapis
Lessivage complet
Nettoyage de fin de chantier
La Chaux-de-Fonds
039/28 60 68 ou 28 21 98 132-72750

Claude Filatti
Entreprise de nettoyages en tous genres
2300 La Chaux-de-Fonds
039/23 31 89 132-772547

DIVERS

Expositions permanentes

Salles de bains Carrelages Cuisines

Ouvert Lundi - Vendredi de 7h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 / Jeudi jusqu'à 21h00



DuBois Jeanrenaud



Matériaux SA

28-13043

Allée du Quartz 3

La Chaux-de-Fonds

Tél. 039 26 43 23

OFFRES D'EMPLOI

Personne avec patente

est recherchée pour petit bar.
Ecrire sous chiffre U 132-772808 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Nous proposons:
mandat de dessins bracelets et montres pour

DESSINATRICE DAO

disposant d'un MAC
Faire offre sous chiffre U 132-772810 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Entreprise de construction de la place cherche

une employée de bureau

à temps partiel (environ 15 heures par semaine).
Date d'entrée: 1er septembre 1995.
Veuillez faire parvenir vos offres manuscrites sous chiffre P 132-772676 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

PIZZERIA CHEZ NICOLE

Tramelan cherche

SOMMELIÈRE

032/97 56 56
(de préférence le matin)
6-550734

Nous recherchons
ÉLECTRICIENS CFC

+ AIDES
Contactez
A. Martinez



039/23 63 83
31, av. L.-Robert
La Chaux-de-Fonds

Nous recherchons
MENUISIERS CFC

+ AIDES
Appelez
A. Martinez



039/23 63 83
31, av. L.-Robert
La Chaux-de-Fonds

Vous, OK, et personne d'autre

Nous recherchons au plus vite pour La Chaux-de-Fonds

ouvrières polyvalentes

expérimentées dans divers travaux minutieux en atelier ou sur petites machines.

Horaire: normal ou de 17 à 22h.

POUR un poste FIXE mécanicien de précision avec CFC

qui sera chargé du réglage de machines conventionnelles et CNC, ainsi que de la résolution des problèmes en production.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, GÉRARD FORINO ATTEND VOTRE APPEL.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK # 132-772777

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

ouvriers de production

habiles et au bénéfice d'une bonne expérience dans divers travaux de productions en atelier ou sur machines.

Pour une entreprise d'horlogerie de première force, nous recherchons pour des postes FIXES des

ouvrières en horlogerie expérimentées sur l'assemblage de mouvements de montres mécaniques.

cherche

- Constructeurs de routes
- Machinistes sur pelle araignée
- Contremaître G.C. diplômés
- Chefs de chantiers
- Conducteurs de travaux technicien ET

Entrée à convenir.
Veuillez nous faire parvenir votre dossier accompagné de votre curriculum vitae.
28-22644

DEMANDES D'EMPLOI

URGENT - Jeune homme cherche place d'apprentissage de
CUISINIER
Formation élémentaire de 2 ans.
021/802 19 74, M. Lanoix
039/26 48 33, M. Magnin
132-772795

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

13

André Besson

Le secret du colporteur

Roman

(Droits réservés: Editions Mon Village)

Le visage figé sur une expression de souffrance et d'horreur.

Stolz, qui avait assisté à l'épilogue de l'affreux drame, se mit à hurler à la mort.

Chapitre III

La prière

Après que le malheureux eût rendu le

dernier soupir, Jeanneret lui ferma les paupières et se redressa. Désespéré, il regarda avec effroi autour de lui. Dans la cheminée, les flammes baissaient d'intensité. Elles n'éclairaient plus la pièce que par pulsions irrégulières. Seul, le lampéron oublié par les assassins dispensait encore un faible halo.

Avec horreur, avec pitié, avec aussi un indicible dégoût, il reporta son attention sur le mort. Sous les vêtements lacérés de coups de couteau, son corps n'était plus qu'une masse de chair ensanglantée. Ses pauvres pieds racornis ressemblaient à des racines informes et noirâtres en partie consumées. Sous les boursouflures, le visage n'avait plus d'aspect humain. Seuls, les cheveux gris clairsemés et les rides profondes du front révélaient qu'il s'agissait d'un homme dans la cinquantaine.

L'inconnu portait sur lui un pantalon de velours sombre, une veste noire et une chemise empoissée de sang. Par terre, roulé en boule au pied de la table, un manteau gris avait dû lui appartenir. Jeanneret entreprit de fouiller toutes les poches de ces vêtements, à la recherche d'un indice permettant d'identifier le cadavre. Il y trouva peu de chose: une pipe, une blague à tabac, une petite glace, un canif, un lacet de chaussure. Pas le moindre papier. Pas non plus d'argent. Par contre, dans le gousset du pantalon, sous une large ceinture en cuir, il fit une découverte qui le laissa perplexe. Il s'agissait d'une superbe montre en or, au boîtier finement guilloché, au remontoir serti de pierres précieuses. Une véritable merveille fabriquée par la maison Leroy, l'un des meilleurs horlogers francs-comtois. Ce chef-d'œuvre

d'orfèvrerie mécanique indiquait non seulement l'heure, mais aussi le quantième du mois, les saisons, les phases de la lune, les signes du zodiaque. Il apprécia aussitôt, en connaisseur, la beauté et la valeur de cette pièce magnifique.

Une question vint immédiatement à son esprit: comment le mort se trouvait-il en possession de cet objet? Aux vêtements usagés, aux souliers éculés qu'il portait, on devinait que, de son vivant, il n'avait pas roulé sur l'or. Seuls les aristocrates, les riches bourgeois pouvaient s'offrir des montres pareilles. Pour sa part, Hubert n'en avait jamais vendu une aussi belle, aussi perfectionnée. Il se rappelait seulement qu'il en avait vu une un peu semblable entre les mains d'un de ses clients collectionneurs, quelques années auparavant.

(A suivre)

Mardi 20 juin 1995

L'Impartial

Football - Centenaire de l'ASF: la Suisse battue à Lausanne

Début de fête raté



Marco Pascolo - Pierluigi Casiraghi

L'Italien vient d'inscrire le seul but d'un match bien terne.

(Keystone)

● SUISSE - ITALIE 0-1 (0-0)

Ça devait être la fête... mais ce ne le fut pas! A l'occasion du match inaugural du tournoi du centenaire de l'ASF, la Suisse a été contrainte de s'incliner 0-1 face à l'Italie, hier à Lausanne. Mais les 13.000 spectateurs présents à La Pontaise regretteront avant tout - et notamment avant la défaite helvétique - la piètre performance des deux formations en présence. Car la rencontre d'hier n'eut de gala que le nom...

Lausanne
Renaud TSCHOUMY

En fait, si ce match Suisse - Italie n'a pas atteint des sommets, il faut en chercher la raison du côté de l'arbitre allemand Markus Merk. Bien sûr, vous nous direz qu'il est facile de s'en prendre à l'arbitre quand la Suisse a perdu. On vous répondra que le résultat, prestige mis à part, n'avait aucune importance.

Ce que les gens voulaient, qu'ils fussent à Lausanne ou devant leur poste de télévision, c'était du football. Et ils n'en ont pas eu. C'est bien dommage... mais c'est comme ça.

DEUX OCCASIONS

Si l'Italie a été invitée au tournoi du centenaire, c'est évidemment parce qu'elle est une grande nation du football mondial, mais aussi en tant que pays voisin. Un autre point commun entre la Suisse et l'Italie est que ces deux

formations ont pratiquement leur billet pour l'Angleterre en poche. Corollaire: cette rencontre aurait dû déboucher sur un festival... croyait-on.

Rien de tout cela cependant. Les beaux moments de football furent plutôt rares, et l'arbitre allemand y mit du sien en jouant au «pinailleux» de service, à témoin le fait qu'il a distribué cinq avertissements (dont trois pour antisportivité...) et un carton rouge à l'encontre d'un Alain Geiger visiblement énervé par son attitude.

Mais bon, passons. Et retenant la victoire italienne, une victoire au demeurant fort logique. Car jamais la Suisse n'a été capable d'inquiéter Pagliuca, puis Bucci. Les seules occasions dignes de ce nom sont à mettre au crédit de Marco Grassi - qui, démarqué par Sébastien Fournier, croisa trop son tir (16e) - et de Ciriaco Sforza - dont le coup franc à l'intérieur des seize mètres fut dévié par le portier de l'Inter (23e).

Faites le compte: cela fait... deux occasions. L'Italie, elle, n'a pas franchement été digne de son rang pres-

tigieux. Ou du moins pas avant la pause. De fait, Pascolo n'eut à intervenir que sur des essais distants de Lombardo (21e), Benarrivo (40e) et Albertini (45e).

Le gardien suisse allait être moins heureux à la 55e minute, quand il dévia dans les pieds de Casiraghi un centre d'Eranio, parti en nette position de hors-jeu. L'attaquant italien ne se faisait pas prier, qui inscrivait ce qui allait être le seul but du match.

La Suisse, de surcroît réduite à dix après l'expulsion de Geiger (62e) n'allait jamais pouvoir revenir dans le match, malgré l'introduction d'Adrian Kunp, qui faisait son retour après quasiment un an d'absence. «Bien sûr, cela m'a fait plaisir de retrouver l'équipe nationale, et j'ai eu de bonnes sensations, expliquait l'attaquant. Reste qu'on a perdu. On s'attendait à ce que l'Italie nous prenne très haut, et nous avons franchement été embêtés dans l'élaboration de notre jeu.»

Roy Hodgson, lui, s'attardait sur le fait que le but italien avait été marqué consécutivement «au seul hors-jeu non sifflé de la

rencontre». Et le Britannique d'ajouter: «Vendredi, contre l'Allemagne, je pourrais faire confiance à Stéphane Henchoz pour suppléer Alain Geiger. Mais je n'en dirai pas plus sur l'arbitre.» On a compris, Roy...

Hodgson se refusait ensuite à peindre un tableau négatif: «Je ne suis pas déçu du comportement de mon équipe. Même menée, même réduite à dix, elle a continué à croire en ses chances. Et il ne faut pas oublier que notre prochaine échéance importante se situe en août. Je sais et j'ai vu contre l'Italie que nous avions encore du travail. Mais j'ai bon espoir. Car rien ne dit que l'Islande sera aussi difficile à manœuvrer que l'Italie.»

Rien ne dit le dit, en effet. Mais rien ne dit le contraire... A Hodgson de tirer les leçons qui s'imposent.

R.T.

LE POINT

Hier soir à Lausanne

MATCH D'OUVERTURE

Finale des sélections régionales des «moins de 15 ans»

Argovie - Genève 1-1 (0-1). 4-2 aux tirs au but.

TOURNOI DU CENTENAIRE

Suisse - Italie 0-1 (0-0)

CLASSEMENT

1. Italie	1-3 (1-0)
2. Suisse	1-0 (0-1)
3. Allemagne	0-0 (0-0)

Demain à Berne

20.30 Allemagne - Italie

Vendredi à Zurich

20.30 Suisse - Allemagne

La victoire vaut trois points. Le match nul n'existe pas, en cas d'égalité au terme du temps réglementaire les équipes procèdent à une série de tirs au but.

Joyeux anniversaire!

Le 18 avril 1895, sous le titre «Gegen das Fussballspiel», le «Bund» évoquait la mort d'un garçon de 13 ans, mort due à une commotion cérébrale. Dans la foulée, le Conseil communal de Dussnang, paisible village de Thurgovie, réclamait alors l'interdiction du football à l'école. Rapporté par Jacques Ducret dans «Le Livre d'Or du Football suisse», remarquable et véritable encyclopédie éditée à l'occasion du centenaire de l'ASF, cet épisode à la fois tragique et piquant rappelle que le ballon rond n'a pas acquis ses lettres de noblesse sans embûches dans ce pays.

Pourtant, le 7 avril 1895 à Olten, onze clubs réunis à l'initiative de Grasshopper créaient l'Association suisse de football.

Que de chemin parcouru depuis lors, que de moments d'exaltation, aussi, qu'il serait impensable et impossible de vouloir résumer ici...

Comme se plaît à le relever Me Marcel Mathier, président central de l'ASF, dans le même ouvrage, l'équipe nationale est la meilleure manière de rendre hommage au football de masse, dont elle est depuis toujours la fierté. De Xam Abegglen à Alain Geiger,

de Charles Antenen à Stéphane Chapuisat, de Roger Bocquet à Andy Egli, de Freddy Bickel à Georges Bregy ou encore de Severino Minelli à Heinz Hermann, l'équipe nationale a toujours accueilli en son sein des figures populaires, des vedettes admirées et adulées aux quatre coins du pays. Et cela quand bien même elle a connu de - trop... - longues traversées de déserts.

Aujourd'hui, quelque 550 matches après le France - Suisse du 12 février 1905 à Paris - premier rendez-vous international de la «Nati», ponctué d'une courte défaite 0-1 - l'équipe de Suisse a convié les plus grands à faire la fête, sa fête.

Désormais reconnue comme l'une des nations de pointe de la sphère ronde, la Suisse du football souffle allégrement ses cent bougies. Via son équipe nationale, elle entend associer tout un chacun à ce centenaire qui doit être la fête de tous, tant il est vrai que ce sport rassemble toutes les couches de la population, sans distinction aucune...

Joyeux anniversaire, et en route pour le... deux-centième.

Jean-François BERDAT

REMISE EN JEU

LE TOUR D'HONNEUR DU ROY

La Pontaise étant en réfection, les vestiaires ont été transférés pour la circonstance sous la tribune sud du stade olympique. Du coup, certains officiels se sont retrouvés dans l'obligation d'accomplir un demi-tour de terrain pour rejoindre leur banc. Tel Roy Hodgson qui put ainsi au passage saluer les supporters italiens durant l'interprétation des hymnes nationaux.

A voir l'accueil plutôt poli, il n'est pas certain du tout que des thuriféraires de l'Udinese se trouvaient dans le virage sud de la Pontaise...

QUEL CONTRASTE!

Par rapport à ce qu'elle était mardi dernier, la Pontaise était tout simplement méconnaissable hier au soir. On se souvient que la venue de NE Xamax n'avait suscité qu'un intérêt poli sur les hauteurs lausannoises. Ce match de gala, sans véritable enjeu, aura permis au stade olympique de reprendre quelques couleurs. Grâce, bien évidemment, à la très forte cohorte italienne qui garnissait les gradins.

Quel contraste et quel plaisir de voir des supporters vêtus aux couleurs de l'Inter ou de la Juventus...

UN BEAU PRÉSENT

S'ils n'ont pas forcément toujours contribué à élever un tant soit peu les débats, les Azzurri ne se sont tout de même pas déplacés à Lausanne pour rien. Une grande firme horlogère a en effet remis à chaque Italien une montre en signe de reconnaissance. Un présent, paraît-il, fort apprécié.

Il est vrai que lorsque l'on fait le change en lires...

DE COLOMBO À FERNANDEZ

Volubile comme à son habitude, le speaker de la Pontaise - il évolue en temps normal à Malley - a commis une grosse bourde en seconde période, lorsque les changements succédaient aux changements. Il a tout bonnement confondu Walter Fernandez et Christian Colombo, lequel est entré en jeu en lieu et place de Sébastien Fournier.

L'homme au micro dispose toutefois de circonstances atténuantes, les deux hommes se ressemblant étrangement. Et puis, le futur Servettien a tout de même passé par la Pontaise, où il a laissé un excellent souvenir.

LES MALHEURS DE GEIGER

Alain Geiger avait sans doute prévu un tout autre scénario pour cette rencontre qui coïncidait avec sa 106e apparition sous la maillote nationale. Victime de l'implacable application du règlement du directeur de jeu, le Valaisan a vu rouge pour la première fois de sa carrière internationale. Encore heureux que cette expulsion soit intervenue hier et non pas vendredi prochain, faute de quoi le futur Grasshopper aurait été suspendu pour le déplacement du 16 août prochain en Islande. Un moindre mal en somme...

SUTTER REFOULÉ

Alain Sutter a eu toutes les peines du monde à pénétrer dans la salle de presse à l'issue de la rencontre. N'étant pas en possession du laissez-passer indispensable, le blond international s'est heurté à un représentant des forces de l'ordre qui a finalement obtempéré. «Désolé, je ne m'intéresse pas au football et Sutter ne signifie rien pour moi» lâchait-il en guise d'excuse.

Il est vrai qu'Alain Sutter n'est pas Yvette Jaggi!

J.-F. B.

Repêchage de l'AC Milan? - L'AC Milan, finaliste de la dernière édition de la Ligue des Champions contre l'Ajax Amsterdam (0-1, pourrait être repêché pour la saison prochaine à la place de l'Etoile Rouge de Belgrade. Selon des rumeurs, l'Etoile Rouge, champion de Yougoslavie 1994-1995, pourrait en effet être exclue en raison de l'embargo des Nations Unies sur la Yougoslavie. L'AC Milan doit normalement disputer la Coupe de l'UEFA. (si)

BRÈVES

Football

L'Allemagne sans Strunz

Malade des intestins, Thomas Strunz ne sera pas à la disposition de l'entraîneur Berti Vogts pour le tournoi de l'ASF. Quant à Andreas Möller, il est incertain pour le match que l'Allemagne doit disputer contre l'Italie, demain à Zurich. Il souffre en effet d'un début d'élongation.

Drame en Angola

Un avion transportant une équipe football et ses supporters s'est écrasé dimanche soir près de la côte sud de l'Angola, entraînant dans la mort 33 passagers et tous les membres d'équipe.

Renfort à Lausanne

En attendant l'engagement du stratège hollandais Gorter, qui ne devrait pas tarder, Lausanne annonce l'arrivée d'un réel renfort, l'avant-centre Jacek Dembinski de Lech Poznan. Cette saison, il a marqué 15 buts. Il s'apprête à se rendre au Brésil avec l'équipe nationale de Pologne qui jouera un match international le 29 juin.

Tennis

Rosset perd un rang

Marc Rosset, qui entrera en lice aujourd'hui au tournoi de Halle et qui sera tête de série numéro 10 à Wimbledon, n'aura conservé qu'une semaine la douzième place du classement ATP, son meilleur classement. Le Genevois apparaît en effet en treizième position dans la nouvelle hiérarchie, toujours emmenée par l'Américain Andre Agassi.

Cyclisme

Jalabert tient bon

L'Espagnol José Maria Jimenez (Banesto) a remporté la 4e étape du Tour de Catalogne, course sur 226 km entre Bellvert de Cerdana et Boi-Taull et considérée comme la plus difficile de l'épreuve au terme de laquelle le Français Laurent Jalabert (Once) a conservé sa première place au classement général.

Dufaux leader

Laurent Dufaux, devancé au sprint par l'Espagnol Carmelo Miranda à l'issue de l'arrivée en altitude de la troisième étape de la Route du Sud cycliste, a pris une très sérieuse option pour la victoire finale.

DAEWOO, C'EST FOU !



NEXIA 1.5i dès Fr. 16 950.-
prix net, TVA incluse.

ESPERO 1.8 MPI Fr. 21 990.-
ESPERO 2.0 MPI Fr. 24 990.- / prix net, TVA incluse.

DAEWOO (prononcez «dé-ou»), les toutes nouvelles automobiles de Corée arrivent en Suisse! Elles sont là maintenant, tout à côté de chez vous: deux modèles disponibles en sept versions. En plus de leur look at- trayant et de leur qualité garantie, elles vous surprendront par la richesse de leur équipement de série et la modestie de leur prix. Et lorsqu'on vous aura dit que chaque DAEWOO bénéficie d'une assurance gratuite, 24 h sur 24, valable dans toute l'Europe pendant 3 ans, l'envie de faire leur connaissance devien- dra sans doute irrésistible. Evidemment, DAEWOO, c'est fou!



DAEWOO

Pour votre été l'ESPERO 2 l à Fr. 24 990.- la climatisation est comprise!
Pour les trois versions NEXIA nous vous offrons un kit climatisation et ABS pour le prix de Fr. 2250.-

A découvrir sans tarder chez:

GARAGE DE LA CHARRIÈRE

Charrière 24 - ☎ 039/28 94 80 - 28 94 94 - La Chaux-de-Fonds

WELCOME TO DAEWOO.

132-772794

DIVERS

Conservatoire neuchâtelois
Conservatoire de musique de
La Chaux-de-Fonds - Le Locle
Salle Fallier

Examens publics

Diplômes
Attestation de perfectionnement

Jeudi 22 juin à 19 heures

Clavecin

Vendredi 23 juin à 19 heures

Trombone, basson

Entrée libre

132-772483

VACANCES - VOYAGES

VOYAGES-EXCURSIONS



- 26 juin-2 juillet, **ALASSIO**, 7 jours, Fr. 750.-
- 20-26 août, **BUIS-PROVENCE**, 7 jours, Fr. 990.-
- 28 août-3 septembre, **ALASSIO**, 7 jours, Fr. 750.-
- 4-9 septembre, **CANET-PLAGE**, 6 jours, Fr. 530.-
- 4-10 septembre, **LUGANO**, 7 jours, Fr. 675.-
- 10-15 septembre, **TORRE PEDRERA**, 6 jours, Fr. 430.-
- 22-28 septembre, **PLATJA D'ARO**, 6 1/2 jours, Fr. 425.-
- 25 septembre-1er octobre, **ALASSIO**, 7 jours, Fr. 665.-
- 2-7 octobre, **MENTON**, 6 jours, Fr. 655.-
- 8-12 octobre, **BUIS-PROVENCE**, 5 jours, Fr. 660.-

Demandez notre programme pour la Costa Brava
Renseignements et inscriptions:

LA CHAUX-DE-FONDS, Serre 65, Tél. 039/24 15 24
ou auprès de votre agence de voyages

132-772798

IMMOBILIER



Le Locle
Jeanneret 45
A LOUER

APPARTEMENT
3 1/2 pièces

Fr. 580.- plus charges

Libre tout de suite
ou à convenir

Pour visiter:
M. Beyeler
☎ 039/31 79 78

COGESTIM SA, RUE DU MAUPAS 6
1000 LAUSANNE 9, Tél. 021/320 88 77
22-303152

L'annonce,
reflet vivant
du marché



A louer tout de suite
ou pour date à convenir
à La Chaux-de-Fonds

LOCAUX INDUSTRIELS,
COMMERCIAUX OU ENTREPÔTS

- | | | |
|--------------------|------------|--|
| Charrière 37 | Fr. 1909.- | locaux d'environ 170 m ² |
| Cure 2 | Fr. 700.- | local avec vitrine |
| D.-JeanRichard 22 | Fr. 922.- | 3 pièces, environ 50 m ² |
| Hôtel-de-Ville 15a | Fr. 1500.- | entrepôts de 376 m ² , rez et 1er |
| Léopold-Robert 68 | Fr. 150.- | emplacement pub. sur le toit |
| Léopold-Robert 70 | Fr. 100.- | vitrine |
| Léopold-Robert 75 | Fr. 1760.- | 8 pces, bureaux et atelier, 3 WC |
| Musées 58 | Fr. 713.- | 2 pièces avec WC |
| Nord 17 | Fr. 550.- | + ch., magasin et |
| | | arrière-magasin avec WC |

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Géranzia & Bolliger SA, avenue Léopold-Robert 12
2300 La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/23 33 77



MEMBRE
UNPI

132-772564



DIVERS

AVIS AUX CANDIDATS CHASSEURS

Vu l'article 7 du Règlement sur la formation des candidats chasseurs, du 4 juillet 1994, la Commission cantonale informe les intéressés qu'ils sont tenus de s'inscrire **jusqu'au 30 juin de chaque année** afin de pouvoir suivre le cours d'instruction pour la formation des nouveaux chasseurs.

Les inscriptions sont à adresser au Service de la pêche et de la chasse, rue du Château 16 à 2001 Neuchâtel.
☎ 038/39 67 70

28-22902

Fédération des chasseurs neuchâtelois

Police-
secours:
117

DIVERS

Le rendez-vous des amis des animaux



Boutique exclusive pour chats
et exposition d'arbres à griffer



Le 22 juin
OUVERTURE
à ETOY VD
Bar de dégustation gratuite pour
chiens et plus de 1000 laisses

... plus de 6000 articles chez

QUALIPET

Jeudi à 9 h, nous ouvrons à Etoy VD,
le plus grand centre zoologique de Suisse romande

1300 m² animaliers vous attendent!

Plus
de 180 **P**

Des surprises fabuleuses et des tas d'actions spéciales d'ouverture

CATSAN
Catsan Ultra 5 l et Catsan 10 l
seulement Fr. 7.90

PEDIGREE PAL
Sélection de 300 g.
toutes sortes seul.
Fr. 1.45*

Pedigree

* 10% de rabais
de cartons sur tous les
prix déjà très bas de
toutes les marques

whiskas
Tendres morceaux de WHIS-
KAS, 400 g, 4 pour 3!

Roue de la chance: vous gagnez!

Test d'eau d'aquarium

gratuit!

Prix bas et choix immenses

Les 22 premiers visiteurs rece-
vront une montre QUALIPET

gratuit!

Conseils compétents

Les 222 visiteurs suivants
recevront un pin's en couleurs
QUALIPET à tirage limité

gratuit!

Rongeurs et oiseaux

Bar de dégustation pour chiens

gratuit!

Surprise pour chaque visiteur

... et des tas d'autres choses

gratuit!

QUALIPET-CENTER

dans le centre commercial vis-à-vis
de Pfister Meubles
1163 Etoy VD
Heures d'ouverture:
lu-ve 9 h-19 h, sa 8 h-17 h
Tél. 021 807 48 78

Volières et cages
dans les règles de l'art
pour oiseaux et rongeurs...

La plus grande et la plus
moderne installation
d'aquarium de Suisse romande



BON
pour une récompense
pour votre chat ou votre chien.
Votre compagnon s'en réjouira!
QUALIPET -
le lieu de rencontres!

Le plus grand choix d'aliments pour animaux de Suisse aux prix les plus bas!

249-127930/ROC

L'Impartial

Votre quotidien préféré vous
accompagne en vacances!



- **Le changement d'adresse se fait par écrit,**
(minimum de 6 jours ouvrables).
- **Emoluments:** Pour la Suisse Fr. 2.50 par changement.
Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50.
Par semaine supplémentaire ou fraction de
semaine Fr. 3.50.
- **Avion:** Prix suivant le pays.
- **Pour l'étranger:** L'Impartial décline toute responsabilité
en cas de distribution défectueuse, celle-ci
pouvant être irrégulière et indépendante de
notre volonté.

BULLETIN DE CHANGEMENT D'ADRESSE

Nom et prénom:
(Prière d'écrire en lettres majuscules)

Domicile actuel: Rue:
NPA/Localité:

Adresse vacances: Hôtel/chez:
Rue:
NPA/Localité:
Pays/Province:

du au inclus

Les frais de changement d'adresse
vous seront facturés séparément
ou avec le renouvellement de
votre abonnement. N'envoyez pas
d'argent ni de timbres-poste.

A expédier sous enveloppe affranchie:

Journal L'Impartial SA
Service de diffusion
Rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds

Mardi 20 juin 1995

L'Impartial

Cyclisme - Tour de Suisse: victoire de Lombardi à Zoug

Dédiée à Gianetti

Tour: encore une équipe - Ce ne sont plus vingt mais vingt et une équipes qui seront au départ du 82e Tour de France. En effet, la société du Tour a décidé de «faire exception par rapport à sa procédure habituelle pour s'assurer une participation plus large et la meilleure possible» et de permettre ainsi à une nouvelle équipe mixte, ZG Mobil-Telekom, de participer à la Grande boucle. Telekom, 9e mondiale, n'avait pas été retenue. (comm)

Vainqueur, l'an passé, de la deuxième étape Yverdon - Thoune, et de la dernière, Lausanne - Zurich, l'Italien Giovanni Lombardi a fêté une troisième victoire d'étape au Tour de Suisse, qu'il n'a pas manqué de dédier à son infortuné compagnon de chambre, Mauro Gianetti, le Tessinois victime d'une lourde chute à Genève alors qu'il tentait de l'emmener au sprint.

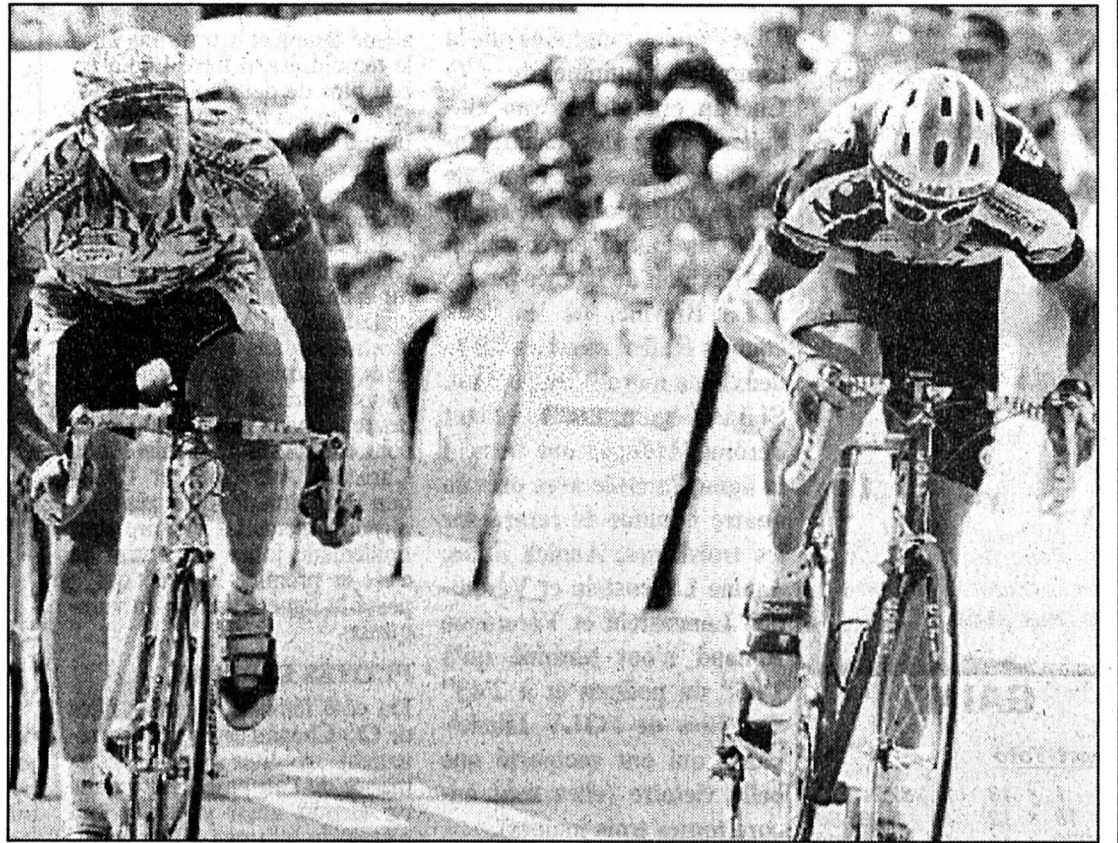
Le coureur de «Polti» s'est imposé au terme de la septième étape, Appenzell - Zoug, 169 km, au sprint devant ses sept compagnons d'échappée, dont le Suisse Rolf Järmann et son compatriote Fabio Casartelli. Second Suisse dans l'échappée

du jour, Armin Meier a terminé septième. Le peloton a fini sur les talons des fugitifs, tout le monde étant crédité du même temps.

Rolf Järmann se sentait des fourmis dans les jambes. Le Thurgovien prit sans cesse l'initiative. L'étape s'est déroulée de manière très nerveuse, suscitant moult attaques. Beat Zberg tentait également sa chance à deux reprises, contraignant les hommes de Zülle à un travail incessant. Lorsque l'Uraïnais avait reconnu la vanité de ses tentatives, c'était à nouveau au tour de Järmann. L'ami de Zülle aurait bénéficié plus facilement que quiconque des largesses du maillot or.

UN SOUFFLE TROP TARD

Le groupe, qui s'était formé au km 78 aux célèbres marais de Rotenthurm, avait tout pour réussir. N'eût été l'arrivée inop-



Giovanni Lombardi - Rolf Järmann

Un sprint victorieux et une troisième victoire sur le Tour de Suisse pour l'Italien.

(Keystone)

Planche à voile

Huguenin deux fois

Le véliplaniste bôlois Vincent Huguenin a fait coup double, ce week-end au large des Jeunes-Rives.

Le manque de vent ayant contraint les organisateurs à ramener les Six Heures de Neuchâtel à trois heures, une épreuve de free-style a été improvisée. Huguenin s'est imposé devant Jonathan Muster (Thielle) et Stefan Kobel (Thielle).

Associé à son dauphin Jonathan Muster, Vincent Huguenin s'est ensuite imposé au terme des Trois Heures de Neuchâtel. Ils ont parcouru 34 tours de boucle, contre 31 à la paire formée de Stefan Kobel et de Yann Arnold (Saint-Blaise). Patrick Burkhalter (Neuchâtel) et Thierry Kobel (Thielle) ont pris la troisième place.

On devrait retrouver ce petit monde tous les soirs de la semaine au Port de Saint-Blaise, au large duquel a lieu la semaine de vitesse de Saint-Blaise. (Imp)

BRÈVES

Hippisme

Neuchâtelois excellents

Laurence Schneider (Féminin) sur «Wandong du Cerisier» troisième d'un SI, bar, A au chrono, Thierry Gauchat (Lignières) sur «Stormy Weather II» premier d'un MII bar. C ont brillé lors du concours national de Signy. François Vorpe de Tavannes s'est également fort bien comporté en se classant à diverses reprises.

Judo

La sélection suisse

La Fédération suisse a sélectionné quatre judokas pour les championnats du monde qui auront lieu du 28 septembre au 1er octobre à Tokyo: Laurent Pellet (Morges/71 kg), cinquième des Européens, Gisela Hämmerling (Uster/61 kg), septième des Européens, ainsi qu'Olivier Schumtz (78 kg) et sa sœur Isabelle (52 kg).

St-Imier se maintient

Après sa double défaite d'il y a quinze jours à Berne, le JC St-Imier a eu une saine réaction en s'imposant face à Kuruma Berne et JC Lyss. Les quatre points récoltés sont synonymes de maintien en LNB.

Classements

Septième étape (Appenzell - Zoug, 169,2 km/h): 1. Lombardi (It/Polti) 3 h 48'11" (moy. 44,490 km/h, bonif. 10"). 2. Järmann (S) même temps (6"). 3. Casartelli (It, 4"). 4. Colombo (It). 5. Belli (It). 6. Gotti (It). 7. Meier (S). 8. Camargo (Col) à 7". 9. Citterio (It) à 9". 10. Zabel (All). 11. Baldata (It). 12. Di Basco (It). 13. Bettin (It). 14. Jacques Jolidon (S). 15. Fidanza (It). 16. Andreu (EU). 17. Serpellini (It). 18. Ludwig (All). 19. Zanolini (It). 20. Risi (S). Puis les autres Suisses: 30. Zberg. 36. Richard. 38. Zülle. 42. Golay. 53. Imboden. 78. Niederberger. 89. Puttini. 96. Kälin. 99. Chassot. 109. Runkel. 112. Rüegg, tous même temps. 120. Stutz à 19'17". 121. Kunz m.t.

Classement général: 1. Zülle (S) 26 h 05'46". 2. Jaskula (Pol) à 1'31". 3. Richard (S) à 1'37". 4. Tonkov (Rus) à 1'43". 5. Armstrong (EU) à 1'44". 6. Ekimov (Rus) à 2'32". 7. Imboden (S) à 2'39". 8. Furlan (It) à 2'59". 9. Zberg (S) à 3'05". 10. Escartin (Esp) à 3'06". 11. Gotti (It) à 3'07". 12. Rebellin (It) à 3'13". 13. Puttini (S) à 3'15". 14. Teteriouk (Kaz) à 3'24". 15. Mejia (Col) à 3'34". 16. Bruyneel (Be) à 3'39". 17. Pantani (It) à 3'52". 18. Gonzalez (Esp) à 4'12". 19. Poulitnikov (Ukr) à 4'19". 20. Garcia Camacho (Esp) à 4'22". Puis: 41. Runkel à 11'09". 71. Kälin à 20'41". 74. Järmann à 23'47". 76. Risi à 25'12". 80. Golay à 29'18". 86. Meier à 30'08". 90. Niederberger à 30'25". 108. Chassot à 33'33". 109. Rüegg à 33'34". 110. Jacques Jolidon à 33'47". 123. Kunz à 53'54". 124. (dernier) à Stutz à 54'39".

Aux points: 1. Lombardi (It) 12. 2. Roscioli (It) 10. 3. Bettin (It) et Moncassin (It) 6.

Montagne: 1. Piepoli (It) 17 pts. 2. Puttini (S) 14. 3. Zberg (S) 12. (si)

Hockey sur glace - Assemblée de la LSHG suisse romande

Une séance marathon

Réunie en assemblée générale ordinaire, la LSHG suisse romande (LSHGsr) s'est retrouvée en séance plénière à Lausanne au Palais de Beaulieu, invitée en l'occurrence par l'Association cantonale vaudoise de hockey sur glace qui se prépare à fêter son 50e anniversaire.

Cinq associations cantonales et 62 clubs représentant un total de 293 voix ont délibéré dès samedi matin, sous la présidence du Chaux-de-Fonnier Roland Pelletier, qui occupe ce poste depuis deux ans.

En dehors des habitués points au tractanda d'une association telle que celle-ci, relevons le rapport enthousiaste de Jean-Pierre Kast, responsable de la recherche des talents en Romandie, très satisfait du comportement de ses équipes au cours de la saison écoulée.

La LSHGsr enregistre trois admissions et trois démissions cette année, si bien que son effectif reste donc stable. C'est à l'occasion de l'assemblée annuelle qu'est traditionnellement publiée la composition des différents groupes dans lesquels se répartissent les différentes équipes pour le prochain championnat. Aucune remarque à faire, si ce n'est de constater le retour dans le giron régional du HC Ajoie, relégué de LNB.

Le problème du nombre d'arbitres mis à disposition par les différentes équipes a été abordé avec fermeté par le comité de la LSHGsr. Dans un premier temps, un effort conséquent a été demandé aux clubs par le

responsable de la Commission des arbitres (CA). Une quarantaine de candidats s'étant mis à disposition pour effectuer les cours d'arbitrage, le Comité romand a décidé de suspendre avec effet immédiat un certain nombre de clubs n'ayant mis personne à disposition, soit, en troisième ligue, le HC Reuchenette, le HC Anniviers Ayer/Vissoie et le SV Embd-Kalpestran, et en quatrième ligue, le CP Bassecourt, le HC Académique Genève-Uni, le HC Saint-Cergue, le SC Buerchen, le HC Graechen et le HC Villars-sur-Glâne.

Ces différents clubs ont jusqu'au vendredi 23 juin prochain pour mettre à disposition de la CA une personne prête à devenir arbitre, sans quoi la suspension sera définitive pour la sai-

son 95-96, avec à la clé une relégation automatique.

Dans le cadre des modifications statutaires, il a été longuement discuté des changements apportés par la Ligue nationale aux championnats de LNA et LNB. Comme défenseur de ces nouvelles idées, le président du Lausanne HC, M. Jayet, a eu fort à faire pour expliquer le bien-fondé des modifications apportées, à tel point que les délégués ont finalement refusé à une large majorité lesdites propositions.

C'est après une séance marathon de plus de quatre heures que le président Pelletier a clos les débats et a donné rendez-vous à toutes les associations en 1996 à Corgémont, à l'occasion du 50e anniversaire de ce club. (comm)

LES GROUPES

PREMIÈRE LIGUE

Groupe 3: Ajoie, Fleurier, Loècheles-Bains, Moutier, Neuchâtel YS, Saas Grund, Sierre, Star Lausanne, Unterstadt-Etat FR, Villars, Viège, Yverdon.

DEUXIÈME LIGUE

Groupe 6: Ajoie II, La Brévine, Court, Franches-Montagnes, Le Locle, Prilly, Sarine FR, Saint-Imier, Tramelan, Université NE.

TROISIÈME LIGUE

Groupe 9: Corgémont, Court II, Courttelle, Crémines, Delémont, Moutier II, Les Ponts-de-Martel II, Reuchenette (suspendu), Star Chaux-de-Fonds II, Tramelan II. Groupe 10: Les Brenets, Les Breuleux, Couvet, Le Landeron, Le Locle II, Les Ponts-de-Martel, Ser-

rières-Peseux, Saint-Imier II, Star Chaux-de-Fonds, Université NE II.

QUATRIÈME LIGUE

Groupe 9a: Courrendlin, Bassecourt (suspendu), Crémines II, Les Enfers-Montfaucon, Court III, Courttelle II, Franches-Montagnes III, Delémont II. Groupe 9b: Sonceboz, Cortébert, Corgémont II, Courtelary, Reconvilier, Saicourt, Tavannes, Le Fuet-Bellelay, Courrendlin II. Groupe 10a: Les Breuleux II, Couvet II, Dombresson, Franches-Montagnes II, Marin, Plateau-de-Diesse, Savagnier, Neuchâtel YS II, La Brévine II.

LIGUE C FÉMININE

Groupe 3: Ajoie, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Martigny, Sierre, Villars.

Hippisme - Dressage aux Geneveys-sur-Coffrane

Alain Devaud imbattable

Avec un clin d'œil de Phoebus sur fond de Préalpes, le concours traditionnel du Manège de la Voltige a bénéficié d'excellentes conditions. Cette réunion est une des plus fréquentées de notre canton en ce qui concerne le dressage. L'édition 1995 n'a pas failli à la règle.

Les deux programmes du samedi furent remportés par Alain Devaud sur «Ronny VI CH», un cheval encore jeune avec lequel il a déjà réussi de très bons classements cette année. Myriam Silberer n'était pas venue pour rien de Carouge. Avec «Bunny Boy», elle se classait

deuxième du FB 04 devant Evelyn Richei de Neuchâtel.

Le programme de l'après-midi, un FB 05 de difficulté technique supérieure, fit trébucher plus d'un concurrent. Laurence Walter, du Mont-sur-Lausanne, est une cavalière très routinée qui n'eut aucune difficulté à se hisser au deuxième rang avec «Ohitika des Bois CH» devant Fiona Pictet de Vessy.

Evelyn Richei était à nouveau la meilleure neuchâteloise. Le dimanche, ce fut au tour des membres du Club de l'Etrier de se lancer dans l'aventure, répartis en trois catégories, pour le plus grand plaisir du public et des familles. (cb)

ARRÊT SUR IMAGE



«Merci les gars!»

Entraîneur des Inters C2 du FCC, Philippe Aubry (en haut à gauche) est fier de ses garçons: André, Ludovic, Maxime, Luc, Steve, Léo, Neves, Momo, Manu, Kaan, Gaël, Dani, Toni, Marco, Séba, Claudio, Yannick et Martin viennent en effet de fêter leur promotion en Inters C1. (Privée)

Course d'orientation - Championnats de Suisse de relais

Deux cinquièmes places

Becker à l'amende - L'Allemand Boris Becker a été condamné à une amende de 20.000 dollars pour les commentaires faits après la finale perdue à Monte-Carlo contre Thomas Muster le 30 avril dernier. La victoire en cinq manches de Muster à Monte-Carlo avait provoqué l'étonnement de Becker qui, sans prononcer le mot dopage, y avait fait implicitement allusion. Becker peut faire appel de cette sanction. (si)

GAINS

Sport-Toto

1 x 13	Fr. 87.245,70
18 x 12	Fr. 1.938,80
270 x 11	Fr. 96,90
2.185 x 10	Fr. 12.-

Somme approximative au premier rang du prochain concours: 90.000 fr.

Toto-X

Aucun gagnant avec 6 numéros. Jackpot: 168.661,25 fr.

1 x 5+cpl	Fr. 20.157,70
38 x 5	Fr. 918,70
1.140 x 4	Fr. 30,60
13.224 x 3	Fr. 3.-

Somme approximative au premier rang du prochain concours: 220.000 fr.

Loterie suisse

à numéros

2 x 6	Fr. 3.703.844,70
15 x 5+cpl	Fr. 64.844,70
346 x 5	Fr. 7.299,40
24.729 x 4	Fr. 50.-
411.067 x 3	Fr. 6.-

Somme approximative au premier rang du prochain concours: 1.200.000 fr.

Joker

3 x 6	Fr. 890.173,20
12 x 5	Fr. 10.000.-
105 x 4	Fr. 1.000.-
1.052 x 3	Fr. 100.-
10.901 x 2	Fr. 10.-

Somme approximative au premier rang du prochain concours: 300.000 fr.

TV-SPORTS

Chaîne sportive (DRS)

15.15 Cyclisme. Tour de Suisse.

DRS

18.25 Cyclisme. Tour de Suisse.

TSI

19.10 Cyclisme. Tour de Suisse.

23.50 Cyclisme. Tour de Suisse.

ZDF

13.00 Tennis. Tournoi de Halle.

TVE

18.30 Cyclisme. Tour de Catalogne.

19.30 Athlétisme.

France 3

20.35 Tout le sport.

EUROSPORT

08.30 Eurogolf.

09.30 Gymnastique.

11.30 Rallye-raid.

12.00 Football. Eurogoals.

13.00 Speedworld.

14.30 Pentathlon moderne.

15.00 Cyclisme. Tour de Suisse.

17.00 Tennis.

19.30 Nouvelles.

20.00 Athlétisme.

22.00 Motors.

24.00 Snooker.

BANCO JASS

♥ 8, 9, D

♣

♦ 6, 8, 9, 10, V

♠ 7, 8, R, A

Tant l'équipe masculine que la formation féminine du CO Chenau ont terminé au cinquième rang des championnats de Suisse de relais de course d'orientation, ne rééditant ainsi malheureusement pas l'exploit de l'année passée à La Brévine, où les deux équipes étaient montées sur la deuxième marche du podium. Si Jan Béguin, Luc Béguin et Jérôme Attinger ont franchi la ligne d'arrivée avec près de quatre minutes de retard sur les troisièmes, Annick Juan, Janine Lauenstein et Véronique Lauenstein et Véronique Renaud n'ont terminé qu'à 1'05" du podium et à 2'43" des filles de l'OLV Hindelbank, qui ont remporté une belle victoire (elles sont encore toutes trois juniors).

Le terrain de course très physique, avec ses nombreux chemins et sentiers et une pente très raide sur la fin des parcours, n'était pas fait pour avantager les Neuchâtelois, plutôt meilleurs techniquement que physiquement. Ils ont tout donné, mais cela n'a pas suffi!

Les parcours des élites n'étaient pas tous de la même longueur comme c'est le cas d'habitude. En effet, le premier relais faisait 10,4 km effort, le second 12,3 km effort et le dernier 15,45 km effort pour les hommes, et 6,9, 8,55 et 10,4 km effort pour les dames. Le premier relayeur neuchâtelois Jan Béguin a signé le on-

zième temps et a transmis ainsi le témoin à son frère Luc à un peu plus de deux minutes de la tête. Celui-ci a effectué une très bonne course et est parvenu à revenir sur les premiers. «J'ai dû prendre des risques et j'ai tout donné sur les chemins.»

En faisant le deuxième temps de son relais, il a pu passer le témoin en seconde position. Mais, en l'absence d'Alain Berger, qui s'entraîne dans les pays nordiques, le dernier relayeur neuchâtelois Jérôme Attinger n'a malheureusement rien pu faire contre le retour de Daniel Hotz, Christian Aebersold et Christian Hanselmann, tous très forts physiquement. La victoire s'est finalement jouée au sprint et c'est le premier nommé qui a passé la ligne d'arrivée en vainqueur.

PETITES ERREURS

Du côté féminin, les trois filles de CO Chenau espéraient secrètement rééditer leur performance de l'an passé, mais dans un terrain aussi physique qui n'était de loin pas à leur avantage, elles ont dû laisser filer une médaille qui était à leur portée.

Annick Juan, Janine Lauenstein et Véronique Renaud ont effectué des courses régulières (sixième, cinquième et respectivement cinquième de leur relais). «Malheureusement aucune de nous n'a réalisé une course parfaite, car chacune a fait une petite erreur qui, au bout du compte, nous coûte quand même une médaille!»

DEUX MÉDAILLES D'OR

Mais lors de ces championnats de Suisse, il y a tout de même eu deux médaillés d'or. En effet, en hommes B, Olivier Villars, Pascal Cuenin et Stéphane Blaser (CO Chenau-Calirou) ont rem-



Jan Béguin

Le CO Chenau n'a pas réédité son exploit de La Brévine.

(Impar-Galley)

porté une belle victoire qui était tout de même attendue, vu le peu d'équipes compétitives dans cette catégorie. Le premier relayeur a déjà fait le trou, passant le témoin avec plus de trois minutes d'avance, et les deux suivants ont maintenu cette avance, qui s'est même montée à plus de six minutes à l'arrivée.

En hommes 55 ans, le Neuchâtelois Jean-Claude Schnörr (CO Caballeros), associé pour l'occasion au Fribourgeois Roger Schrago et au Vaudois Eric Bucher, est également monté sur la plus haute marche du podium.

En garçons 14 ans, l'équipe neuchâteloise a terminé au huitième rang, grâce notamment à leur dernier relayeur Baptiste Rollier (CO Chenau), qui a remonté plusieurs rangs en signant le troisième meilleur temps de la catégorie. (sb)

Classements

MESSIEURS

Elites: 1. Olk Argus 2 h 44'14". 2. OLG Cordoba 2 h 44'51". 3. STB 93 2 h 48'15". 5. CO Chenau (J. Béguin, L. Béguin, J. Attinger) 2 h 52'04".
B: 1. CO Chenau-Calirou (Villars, Cuenin, Blaser) 3 h 11'23".
35 ans: 1. OLG Argus 3 h 06'21". 9. CO Chenau-Caballeros (Alain Juan, Matthey, J.-L. Cucho) 3 h 26'13".
45 ans: 26. CO Chenau-Caballeros (J.-C. Guyot, M. Halaba, O. Attinger) 3 h 34'05".
55 ans: 1. Neuchâtel-Rosé-Lausanne (Schnörr, Schrago, Bucher) 2 h 53'22".
14 ans: 1. OLG Pfäffikon-Säuliamt 1 h 52'23". 8. CO Chenau-Caballeros (J. Guyot, B. Guyot, Rollier) 2 h 07'04".
16 ans: 1. OLG Stäfa 2 h 27'51". 10. CO Chenau (F. Juan, Ecabert, M. Lauenstein) 2 h 48'40".

DAMES

Elites: 1. OLV Hindelbank 2 h 19'53". 2. OLG Nidwald Lucerne-Coire 2 h 21'19". 3. OLG Wislig 2 h 21'30". 5. CO Chenau (Annick Juan, J. Lauenstein, Renaud) 2 h 22'36".
AK: 1. OLG Rymenzburg-Wiggertal 2 h 07'37". 11. CO Chenau-Calirou (Perret, Schürch, Pittier) 2 h 28'26".
35 ans: 1. OLG Säuliamt 2 h 49'53". 10. CO Chenau-Caballeros (V. Juan, C. Cucho, J. Halaba) 3 h 19'48".

Athlétisme - Championnats suisses multiples

Fivaz: une bulle

En participant aux championnats suisses de concours multiples, le jeune Chaux-de-Fonnier Julien Fivaz avait de bonnes chances de figurer parmi les cinq premiers au terme des neuf épreuves qu'il avait à son programme.

Un bon chrono sur 100 m et une substantielle progression au lancer du disque semblaient mettre Julien Fivaz sur une trajectoire intéressante. C'était sans compter avec un magistral revers au saut à la perche où le cadet de l'Olympic ne parvenait pas à franchir une barre; la bulle!

Sans le moindre point obtenu à la perche, tout espoir de figurer en bonne place s'écroulait.

Si, au cours de la deuxième journée, Julien Fivaz enregistra de bons résultats, il connut cependant une désillusion au saut en longueur, sa branche favorite. Classé 41e au terme de la première journée, le jeune Chaux-de-Fonnier termina au 23e rang avec 5520 points totalisés de la manière suivante: 100 m, 11"85; disque, 31 m 48; perche, 0; javelot, 41 m 02; 110 haies, 17"62; longueur, 6 m 32;

11 m 30; hauteur, 1 m 78; 1000 m 2'51"24.

Autre cadet neuchâtelois ayant participé à ce championnat, Pierry Vuille, des Geneveys-sur-Coffrane, s'est brillamment comporté en prenant le septième rang avec un total de 6104 points. Le jeune Vaudruzien a lui aussi «patiné» sur une de ses épreuves favorites, le saut en hauteur, où il se contenta de 1 m 70 seulement. La prochaine saison devrait être riche d'enseignements sur l'avenir de ces deux espoirs neuchâtelois. (jr)

Meeting prometteur demain soir au Centre sportif

Performances en vue

A dix jours des championnats suisses de Berne, le meeting de demain soir, à 18 h 30 au Centre sportif, devrait intéresser de très bons sprinters de Suisse et de Franche-Comté. De plus les spécialistes des courses de haies trouveront également une occasion de tester leur forme sur une piste réputée rapide.

La réunion de l'Olympic a également le 800 mètres comme course de demi-fond, une

épreuve qui pourrait réunir le Jurassien Grosjean, les Neuchâtelois Perroud et Junker; trois athlètes capables de mettre les chronos en valeur.

Des concours sont prévus tels

le jet du poids, le triple saut et le marteau. Dans cette dernière discipline les Chaux-de-Fonniers Christophe Kolb et Cédric Tissot ont souhaité pouvoir faire encore le point de forme.



Une course de haies

Les spécialistes du genre auront une bonne occasion de se tester. (Henry)

Sélections américaines à Sacramento

Passage de témoin

Les sélections américaines réservent toujours des surprises: celles qui se sont déroulées à Sacramento ont été marquées par le passage de témoin à la tête de l'athlétisme des Etats-Unis entre un Carl Lewis vieillissant et un Michael Johnson resplendissant de santé.

Lewis a certes conservé sa popularité et sa cote financière élevée - plus de 100.000 dollars pour courir en meeting -, mais ressent incontestablement l'usure du temps (34 ans en juillet). Cela s'est traduit en course par une sixième place sur 100 m, mais aussi à la longueur (deuxième derrière Powell), qu'il ne domine plus comme aux plus beaux jours de ses 65 victoires consécutives sur les sautoirs.

RECORDS EN VUE

Sur la piste, la gloire est désormais dans le camp de Johnson, un Texan certes moins charismatique et moins esthétique que «King» Carl, mais dont l'efficacité affole les aiguilles du chronomètre, sur 400 m comme sur 200 m.

A Sacramento, il a donné un remarquable récital de vitesse et d'endurance, réalisant l'exploit de courir largement en moins de 44 secondes sur 400 m et de passer nettement sous la barre des 20 secondes sur 200 m, tout en alignant six courses en cinq jours! «Après ce que j'ai réalisé ici, je pense pouvoir courir le 200 m en 19"60» estimait Johnson, persuadé que les deux records du monde lui sont inévitablement destinés.

Le déclin amorcé de Lewis, même si le multiple champion olympique et du monde promet

des surprises pour l'été, n'est rien par rapport à celui de champions plus récents, tels le coureur de 400 m Quincy Watts (25 ans) et le spécialiste des haies basses Kevin Young (29 ans), qui ne sont plus que les pâles reflets des jeunes prodiges de Barcelone.

En revanche, une véritable relève ne semble pas vouloir se dessiner et l'ossature de l'équipe reste constituée de nombreux trentenaires - dont Carl Lewis, Mike Conley (triple saut), Jackie Joyner-Kersey (heptathlon et longueur) et Gwen Torrence (100 et 200 m), qui n'ont pas manqué un sommet mondial depuis 1983 -, et de champions confirmés - comme Johnson, Dan O'Brien (décathlon), Gail Devers (100 m haies) et Jearl Miles (400 m).

ASSURANCE

«Je pense que les anciens vont réellement aider les plus jeunes, ceux qui fêtent leur première sélection» déclare pourtant Harry Grove, assistant de l'équipe olympique de Barcelone et chargé désormais de la sélection masculine pour les championnats du monde de Göteborg, en août. «Je crois que nous avons un alliage bien dosé d'expérience et de jeunesse» ajoute-t-il.

«Je pense qu'il s'agit de la meilleure équipe féminine jamais présentée aux Mondiaux» assure de son côté Teri Jordan, responsable des athlètes américaines après une expérience d'assistante aux Mondiaux de 1991, confiante en la qualité du sprint et donc des deux relais. (si)

Votation cantonale: 10e crédit routier

L'urne en bout de route

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA BERNOIS

JURA

La Chaux-de-Fonds

Pod: recours du TCS

La section locale du TCS réagit à la campagne du communal opposé à l'initiative pour un Pod à 3 voies. Dénonçant le «manque d'objectivité» des autorités de la ville, le comité d'initiative a déposé un recours auprès de la Chancellerie d'Etat.

Page 18

Corcelles

La maison et le giratoire

Un propriétaire de Corcelles s'élève contre la construction d'un giratoire qui englutira sa maison. Cette construction fait partie du crédit routier à voter ce prochain week-end.

Page 22

Muriaux

Une Peugeot 301 au musée

Quand il était petit et turbulent, Claude Frésard, le propriétaire du musée de l'automobile à Muriaux, a été soigné par le docteur Châtelain de Saignelégier et a roulé dans sa Peugeot 301, la plus ancienne voiture ayant roulé sur la montagne. Aujourd'hui, elle entre au musée.

Page 25



La Chaux-de-Fonds, giratoire de la Combe-à-l'Ours. C'est là qu'arrivera la nouvelle voie venant du Haut-du-Crêt.

(Impar-Galley)

Le souverain neuchâtelois aura à se prononcer ce week-end sur le 10e crédit routier cantonal: près de 48 millions de francs pour corriger des points noirs, aménager des tronçons sur l'axe du Val-de-Travers et poursuivre la route des Microtechniques. Un verdict attendu pour des réalisations nécessaires.

La polémique autour du crédit de 47,8 millions de francs pour la dixième étape de restauration et d'aménagement des routes cantonales et ouvrages pour piétons et cyclistes n'aura pas manqué. Echappant en mars dernier par 54 voix contre 42 à une demande socialiste de renvoi en commission, le crédit a finalement été accepté par le Grand Conseil par 61 voix contre 27. Depuis, tous les partis confondus, à l'exception de l'aile écologiste du Groupement des petits

partis et les Démocrates suisses, ont apporté leur soutien au crédit demandé. Samedi et dimanche prochains, il appartiendra à l'électeur neuchâtelois de se prononcer.

QUINZE PROJETS OU ÉTUDES

Le crédit comprend une quinzaine de projets ou études. Pour le Haut d'abord, il s'agira d'aménager pour un montant de 28,9 millions, dont 7,7 à la charge du canton, une route à quatre voies et une piste cyclable entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds, un tronçon qui voit passer quelque 17.000 véhicules par jour. Le projet prévoit l'élargissement à quatre voies de la route actuelle qui en compte trois entre Le Locle et le Haut-du-Crêt, l'aménagement d'un giratoire au sud du passage sous-voies CFF et une nouvelle chaussée jusqu'au giratoire de la Combe-à-l'Ours. Dans la même foulée, il est aussi prévu de poursuivre les études des évitements des

ÉVITEMENT DE CORCELLES

Deuxième projet, le plus gros par l'enveloppe financière qu'il représente, c'est l'évitement de Corcelles. Il s'agira ici de réaliser, pour un montant de 74 millions, dont 22,3 à charge du canton, une nouvelle route à trois voies de 1430 mètres, en tranchée ouverte puis couverte, passant au nord de la localité pour rejoindre le giratoire à construire pour 2,4 millions au carrefour J10-RC174 à Peseux. La suite des études pour la traversée de Peseux par la J10 est aussi prévue.

Toujours sur l'axe de la J10, le 10e crédit prévoit, pour 29 millions dont quatre à la charge du canton, la correction des meurtriers virages situés entre Frèreules et Les Chaumes, première étape d'une correction plus vaste du tronçon Brot-Dessous-Rochefort.

Enfin, outre les montants prévus au titre de travaux d'entretien (4,2 millions à charge du canton), différents autres projets «sécuritaires» sont projetés à Pierre-à-Bot (aménagement du carrefour des Trois-Chênes), au Pâquier (construction d'un trottoir), à Enges (chemin pour piétons et cyclistes) et à Engollon (réalisation d'un sous-voie au sud du village).

Le crédit recouvre des travaux prévus sur une durée de 8 à 9 ans représentant une dépense annuelle variant entre 2 et 8 millions. Les travaux seront financés par les taxes que les automobilistes paient sur l'essence et sur les véhicules. Celle-ci sera d'ailleurs augmentée de 8% dès 1996 pour assurer les ressources nécessaires.

Dernier argument, et pas des moindres: en tenant compte de la participation de la Confédération, ce sont au total 137,1 millions de francs qui seront ainsi injectés dans l'économie régionale.

C. P.

REGARD

De la fessée à la raison

Continuer à fourguer du roastbeef à Médor alors que le reste de la famille est au régime «patates sans sel» ne se fait pas. Les Ponts et chaussées neuchâtelois et leur chef Pierre Hirschy, en butte ces derniers temps à des critiques d'une rare violence de la part de la gauche neuchâteloise, l'auront appris à leurs dépens.

Qu'il soit parfois nécessaire de taper sur les doigts d'enfants trop gâtés par le régime des années «vaches grasses» pour les inciter à un peu plus de modération en temps de «vaches maigres» est loin d'être un exercice inutile. Même si l'on peut s'étonner qu'il faille en arriver à cette méthode éducative là pour ramener à la raison des adultes par définition plus responsables que leurs rejetons...

Mais la luxuriante forêt de panneaux et les barrières automatiques de la J20 à Boudevilliers ne doivent pas pervertir aujourd'hui l'appréciation du véritable enjeu de cette votation. La dépense de près de 48 millions qui nous est proposée recouvre en effet des projets absolument indispensables et de surcroît attendus par la plupart des citoyens de ce canton. Tant sur le plan de la sécurité que sur celui de l'avènement de meilleures connexions.

Dès lors, jeter bébé avec l'eau du bain en refusant le crédit, pour punir des parents un peu trop «lestes» sur les sels et onguents, ne serait pas vraiment une bonne «option éducative» de la part du souverain neuchâtelois. Celui-ci est plutôt invité à se satisfaire des fessées verbales répétitives infligées depuis plusieurs mois aux Ponts et chaussées, qui en ont apparemment tiré les leçons, et à ratifier un crédit dont le but premier est, et reste, celui de renforcer la cohésion interrégionale de ce canton.

Claudio PERSONENI

MÉTÉO

Le temps qu'il fait

Une zone de haute pression influence le temps jusqu'à ce soir. Pour toute la Suisse, matin ensoleillé; la nébulosité augmentera en cours de journée, surtout sur les reliefs. Après-midi bien ensoleillé en plaine et en partie en montagne. Quelques orages isolés en soirée, surtout en montagne et au nord des Alpes. Vents modérés du sud-ouest en montagne.

Le temps qu'il faisait hier à...

	min.	max.		min.	max.
Athènes Nuageux	20°	32°	Lisbonne Clair	22°	29°
Bangkok Nuageux	27°	34°	Londres Nuageux	12°	24°
Barcelone Clair	16°	28°	Madrid Nuageux	19°	36°
Beyrouth Clair	24°	32°	Moscou Nuageux	16°	27°
Berlin Clair	13°	20°	Oslo Nuageux	11°	16°
Bruxelles Clair	11°	20°	Paris Clair	10°	23°
Copenhague Clair	9°	18°	Rome Clair	16°	26°
Francfort Nuageux	12°	19°	Stockholm Nuageux	10°	16°
Genève Clair	15°	27°	Sydney Clair	7°	17°
Helsinki Nuageux	12°	18°	Vienne Nuageux	17°	25°
Jérusalem Clair	17°	27°	Varsovie Nuageux	13°	18°

Le temps qu'il va faire...

Evolution probable: mercredi, variable et orageux, surtout en deuxième partie de journée. Dès jeudi: en grande partie ensoleillé, avec quelques pluies à l'est; plus frais avec de la bise, ciel changeant avec des éclaircies.



Coup de théâtre dans la campagne du Pod à 3 voies

Le TCS dépose un recours

La section locale du TCS réagit à la campagne lancée par le Conseil communal, qui s'oppose à l'initiative pour un Pod à 3 voies. Dénonçant le «manque d'objectivité» des autorités de la ville, qui risque de «vicier» l'opinion des votants, le comité d'initiative a déposé un recours auprès de la Chancellerie d'Etat, pour demander l'annulation de la votation en cas de résultat négatif, si le Conseil communal ne fait pas amende honorable d'ici là.

Le litige porte notamment sur la brochure éditée par le Conseil communal à l'appui de son argumentation et distribuée en tous ménages il y a deux semaines. A la demande de l'exécutif, le TCS avait fourni un texte de 2000 signes exposant son point de vue. Or, celui-ci n'occupe que deux pages sur les 20 que compte le document. Ce dernier ayant été réalisé à l'aide de fonds publics, l'avocat Jean-Daniel Kramer, membre du comité du TCS, parle de «manquement au devoir d'objectivité». Un devoir prévu par la loi sur les droits politiques, qui stipule que dans le cadre d'une campagne, l'autorité «assure à l'initiative une publicité suffisante».

LE VERT DE LA DISCORDE

Le point de désaccord: les services communaux ont tracé une ligne verte sur le trottoir nord du Pod pour montrer quelle se-



Le Pod à 3 voies vu par le TCS

La ligne blanche au centre de la photo montre l'emprise du Pod élargi sur le trottoir selon la version du TCS, soit 70 cm. Plus à droite, la ligne tracée par les services communaux. (sp)

rait l'emprise de l'élargissement de la chaussée. Mais la nouvelle largeur correspondrait à la variante proposée par les autorités, avec l'aval du Conseil général, en cas d'acceptation de l'initiative. Une option que ne partage pas le TCS, pour qui il suffirait de prendre une largeur de 70 cm sur le trottoir pour permettre la circulation sur trois voies. Les promoteurs de l'ini-

tiative n'ont pas obtenu l'autorisation de tracer une ligne qui illustrerait leur propre projet.

Pourquoi ces différences? La ligne verte actuellement en place, accompagnée de panneaux explicatifs, correspond à la solution choisie par le Conseil communal en cas d'acceptation de l'initiative. Selon ce scénario, on prendrait 1,70 m sur le trottoir nord pour éviter de toucher

aux arbres de l'allée centrale. Pour Delson Diacon, président du TCS, on a «agité la tronçonneuse pour impressionner la population alors que notre proposition n'impliquait qu'un élagage».

En outre, les initiateurs se contenteraient de chaussées d'une largeur de 2,70 m pour le trafic privé et de 3 m pour le couloir de bus. Mais le Conseil

communal estime ces gabarits trop faibles et cite les recommandations de l'Union des professionnels suisses de la route, qui préconise des largeurs de 3,10 à 3,90 m pour les voies où doivent passer des bus ou des camions. La variante retenue par la commune comporte un couloir de bus de 3,50 m de large et deux voies de 2,75 m chacune pour le trafic privé (camions compris).

RECOURS AUPRÈS DE L'ETAT

Le TCS porte l'affaire sur le terrain judiciaire, en demandant à la Chancellerie d'Etat «d'interdire au Conseil communal toute nouvelle violation de son devoir d'information objective» et de le condamner par conséquent à tolérer la pose d'une ligne sur le trottoir nord illustrant le point de vue du comité initiateur. L'exécutif de la ville devrait aussi publier et distribuer en tous ménages une nouvelle brochure d'information, offrant au TCS une «place équivalente à celle occupée par les autorités». Admettant la difficulté de satisfaire dans les temps cette revendication, les recourants demandent l'annulation du résultat de la votation.

Si l'initiative est acceptée, ils retireront bien sûr leur recours. En cas de rejet de celui-ci, les initiateurs se réservent la possibilité de poursuivre la procédure auprès du Tribunal administratif. En revanche, la loi ne prévoit pas le report de la votation, qui aura bien lieu samedi et dimanche prochains. Quant à savoir si elle marquera la fin du feuilleton... A.M.

Rédaction

LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
P.-François BESSON
Christiane MERONI
Alain MEYRAT

BRÈVES

Annexe de l'Hôtel judiciaire Démolition entamée



Les travaux de démolition de l'annexe de l'Hôtel judiciaire ont commencé hier matin. Cette construction reliait deux bâtiments appartenant à l'Etat, l'Hôtel judiciaire (avenue Léopold-Robert 10), qui abrite notamment le Tribunal de district et l'Office des poursuites, et celui de la rue Neuve 11, ancien siège de l'Office du tourisme, où ont pris place le Registre du commerce et l'Office des faillites. A l'issue de ces travaux, une perspective sera offerte sur la Grande Fontaine. C'est le coup d'envoi de l'aménagement de la place de la Carmagnole en zone piétonne, dont le projet devrait être présenté au Conseil général cet automne, après consultation des commerçants de la place pour régler quelques problèmes techniques. Dans la foulée, un passage sera créé entre la place et la Grande Fontaine. (am - Impar-Gerber)

Impar... donnable!

Subtec aura lieu en 1997

Une regrettable erreur de calendrier s'est glissée dans l'article consacré à l'assemblée générale de RET S.A. dans notre édition du samedi 17 juin. Il s'agit de Subtec, salon biennal de la sous-traitance, qui sera bel et bien reconduit, mais en... 1997, et non 1996 comme indiqué par erreur. (Imp)

AGENDA

Conservatoire

Examens publics

Martina Albisetti, élève d'Alexandru Gavrilovici au Conservatoire de la ville, se présente aux épreuves d'examens publics, pour l'obtention du diplôme de capacité professionnelle de violon Salle Fallier, mercredi 21 juin, 19 h. (DdC)

Assemblée générale de l'OTMN

Défis et restructuration

L'Office du tourisme des Montagnes neuchâtelaises (OTMN) tenait hier (déjà!) son avant-dernière assemblée générale ordinaire. C'est en effet à partir du 1er janvier 1996 que sera officiellement institué le concept «Tourisme neuchâtelais», regroupant sous un seul toit les offices régionaux actuels.

Une «force de frappe» - selon les termes du conseiller communal Georges Jeanbourquin - qui sera plus à même de relever les formidables défis touristiques que seront le 150e anniversaire de la révolution neuchâtelaise en 1998, et l'exposition nationale de 2001.

En ce qui concerne le court terme, Jean-Daniel Flury, directeur de l'OTMN, a évoqué les trois points principaux de l'activité déployée cette année. En

premier lieu, il est prévu d'éditer les plans de La Chaux-de-Fonds, du Locle et des Montagnes neuchâtelaises sur un seul support papier, tiré à 10.000 exemplaires couleur et qui sera autofinancé par sa propre vente. La réédition des prospectus de l'OTMN sera, quant à elle, augmentée de 30.000 exemplaires traduits en allemand. Enfin, la tant attendue borne multimédia «Info Z» (d'un coût de 17.000 francs) sera installée ce jeudi à Espacité; fonctionnelle sept jours sur sept, cette banque de données fournira aux personnes intéressées tous les renseignements d'ordre touristique sur la région.

S'agissant de «Tourisme neuchâtelais», quelques précisions ont été apportées sur sa structure, qui laissera la tâche de la promotion extérieure à TN proprement dit. Cette mouture per-

mettra aux directeurs régionaux de se concentrer plus efficacement sur l'accueil et l'animation. De plus, de nouveaux budgets de 50.000 francs pour les régions principales - Montagnes et Littoral - et de 10.000 francs pour les régions LIM du Val-de-Ruz et du Val-de-Travers permettront des actions plus significatives en matière d'animation.

Par ailleurs, l'Office du tourisme de Neuchâtel et environs a organisé hier comme de coutume le Tour du canton destiné aux employés des milieux du tourisme appelés à renseigner les touristes sur les possibilités offertes par le Pays de Neuchâtel. Les visites du Nocturama de Marin, du Château de Neuchâtel, de Chasseral et du chemin des statues de La Sagne ont notamment rythmé cette journée, débutée et achevée devant Espacité. (ir)

Chorale Numa-Droz: prochain concert 13 ans, porte-bonheur!

L'été annonce le temps des bilans scolaires. Après une année toute d'application, la Chorale Numa-Droz, fondée il y a 13 ans, peaufine son traditionnel concert. Il aura lieu à la Salle de musique jeudi prochain. Afin de diversifier les couleurs sonores, la chorale a invité le Big Band des élèves du Conservatoire.

Dès la rentrée scolaire 1994, la Chorale Numa-Droz, connue loin à la ronde pour sa bonne formation vocale, a été invitée à se produire avec le Chœur de Colombier, puis à Noël, sur les ondes de la Radio romande, avec la Chorale de Neuchâtel, et ensuite avec l'Echo de l'Union au Locle. Tout cela fut si motivant que nous ne pouvons qu'admirer la rapidité avec laquelle la chorale, dirigée par Gérald Bringolf son fondateur, a

préparé un nouveau programme de concerts, composé de negroes spirituels, de chansons françaises de Trenet, Bécaud, Kaelin, de folk, de comédie musicale et de «classiques» Alleluia de César Franck, pages de Martini, interprétées par des petits groupes d'élèves. Roland Châtelain sera à l'orgue, Roger Monot à la contrebasse, Vincent Kohler à la batterie.

Selon la tradition, la chorale a invité un groupe ami: le Big Band des élèves du Conservatoire, dirigé par Patrick Lehmann. Entre vieux jazz et variété, les jeunes musiciens, de 14 à 18 ans, feront planer la «blue note». L'année scolaire va s'achever en beauté! DdC

● Salle de musique, jeudi 22 juin, 20 h 15, entrée libre.

Au Conseil général de La Sagne

Une femme à la mairie

Pour la dernière fois, Alain Bauermeister (lib) a présidé hier soir le Conseil général de La Sagne. Pour sa dernière soirée, c'était même un peu la fête. Au programme, les comptes 1994, avec un bénéfice de 165.295 francs alors que le budget prévoyait un déficit de 80.000 francs, une proposition de l'exécutif d'accorder un escompte de 3% à titre exceptionnel sur l'impôt des personnes physiques, et enfin la nomination d'un nouveau bureau, de la Commission financière, d'un nouveau conseiller communal et d'un nouveau maire.

Dans une prochaine édition, nous reviendrons plus en détail

sur les différents points de l'ordre du jour. Pour l'instant, notre choix est réservé aux nominations. Et tout d'abord, le bureau du Conseil général sera composé de Willy Aubry (rad), président; Corinne Haesler (soc), vice-présidente; Eric Muller (lib), secrétaire; Francis Baehler (rad), vice-secrétaire; Raymond Béguin (lib) et Alain Maillard (soc), questeurs.

A la Commission financière, les socialistes seront représentés par Alain Maillard et Willy Wilen, les radicaux par Willy Aubry et Jean-Samuel Chappuis, et les libéraux par Alain Bauer-

meister, Pierre Ducommun et Eric Muller.

NOUVEAU CONSEILLER COMMUNAL

Maire de La Sagne durant quinze années, Jean-Gustave Béguin prend sa «retraite». Il appartenait au Parti libéral de lui trouver un successeur. C'est Patrick Nussbaumer qui a obtenu tous les suffrages. Enfant de La Chaux-de-Fonds, Patrick Nussbaumer est âgé de 32 ans. Après un passage au Gymnase de La Chaux-de-Fonds, il étudiera aux Universités de Neuchâtel et de Genève la profession de pharmacien, dont il est

diplômé en 1987. En 1992, il obtiendra à Neuchâtel une licence de droit. C'est durant cette même année qu'il s'installera à La Sagne avec son épouse puis rejoindra les rangs du Parti libéral en 1994, s'intégrant au Conseil général et dans les Commissions financière et d'urbanisme.

UNE FEMME COMME MAIRE

A l'issue de la séance d'hier soir, le Conseil communal de La Sagne s'est ainsi constitué: Jacqueline Matile (lib), présidente (notre photo Gerber); Gervais Oreiller (soc), vice-président;



Fernand Oppliger (rad), secrétaire; Eric Robert (rad), vice-secrétaire; Patrick Nussbaumer (lib), membre.

Pour la première fois, La Sagne s'est donnée une femme comme maire. Nous y reviendrons. DS

Planches à roulettes à Espacité: spectacle ou tapage?

Les murs ont des oreilles

Le ballet saccadé et incessant orchestré certains jours par de nombreux jeunes en planches à roulettes agace ou séduit, ou les deux à la fois. Spectacle ou calamité? Un peu des deux, au dire des commerçants sis sur la place Le Corbusier, devant Espacité.

Sur la place du Gaz, la rampe incurvée (ou «half-pipe») sur laquelle les skateboarders improvisaient leurs figures, a peu à peu perdu de son attrait. Est-ce en raison des nombreuses plaintes des habitants du quartier? Difficile de l'affirmer tant ce type de transhumance est fonction de modes difficilement analysables. Auparavant, la rampe avait déjà été enlevée des alentours du collège des Forges...

Toujours est-il que depuis plusieurs mois, les accros de la planche se sont regroupés place Le Corbusier où, les vendredis, samedis et mercredis après-midis, ils s'en donnent à cœur joie, plusieurs heures d'affilée et parfois même jusqu'à une heure avancée de la soirée.

«C'est là qu'ils exagèrent tout de même», remarque Mme Scheidegger, propriétaire du café-bar «Le Forum»; la journée, passe encore, certains clients aiment plutôt bien les regarder, mais le soir le claquement des planches devient d'autant plus pénible que la configuration du lieu fait un peu caisse de résonance». Comme d'autres locataires d'Espacité, Mme Scheidegger s'étonne qu'une activité aussi bruyante puisse se prolonger jusque vers 22 h ou 23 h sans que la police n'intervienne.

RÈGLEMENT UN PEU DÉPASSÉ

Sur ce point, le premier lieutenant Jean-Louis Froidevaux reconnaît que le règlement, modifié en janvier 94, ne pouvait te-

nir compte à l'époque de ce retour des planches à roulettes et se trouve de ce fait un peu dépassé. Il interdit tout bruit de nature à troubler la tranquillité publique entre 20 h et 7 h, mais ne prend en compte que les sports motorisés (y compris les modélistes) et les bruits dits industriels, jusqu'aux tondeuses et perceuses.

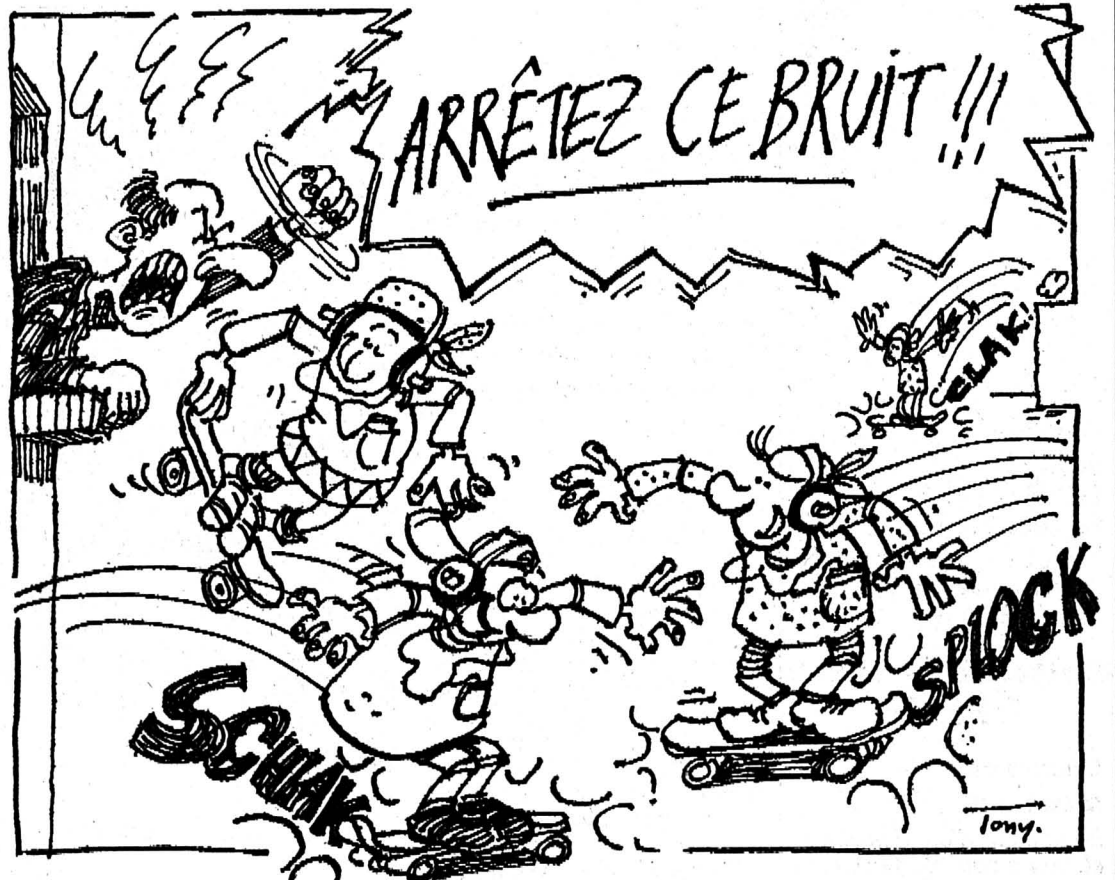
«En ce qui concerne la place Le Corbusier, nous pouvons intervenir à condition que les jeunes ne soient pas sous la marquise, qui est surface privée; donc, s'il n'y a pas de plainte précise, nous ne pouvons rien faire», précise l'officier de police.

ACCIDENTS POSSIBLES

Mais le bruit n'est pas tout. A la pharmacie Coop, le gérant Pierre Güdel cite deux cas de personnes âgées qui ont été légèrement blessées par des skates. «Lorsqu'ils sont plusieurs, certains passants n'osent pas se faufiler au milieu d'eux, surtout lorsqu'ils font des sauts». «Ce qui est ennuyeux, ajoute-t-il, sérieux mi-amusé, c'est l'absence de tournus: ils ne vont jamais ailleurs en ville!».

Chez «Art-fleurs et décoration», on ne craint que pour les vases installés sur le petit muret... «Toutefois, remarque Delphine Wertheimer, fleuriste, il me semble que les gens s'abstiennent de faire le détour par chez moi, surtout le samedi; mais je ne pourrais pas jurer que c'est à cause des planches à roulettes». Même son de cloche du côté de la boutique de vêtements contiguë, où Mme Brandt est victime du gag de l'arroseuse arrosée: «Si j'avais su! Pendant des années, j'ai moi-même vendu des planches à roulettes...».

Avec un certain succès sans doute, puisque cet été doit avoir lieu le tour du Pod en skateboard et patins à roulettes. Départ et arrivée: place Le Corbusier, devant Espacité... A vos marques! IR



PARTI PRIS

Lâche-moi les (ba)skates!

Beaucoup de bruit pour (presque) rien? Assurément.

On pourrait certes disserter sur l'insuffisance d'animations sur la place Le Corbusier, créant un vide où viennent s'engouffrer les affolés du roulement à billes. Laissons de côté également la question du strict tapage nocturne, manifestement bloquée pour cause de règlement inapproprié, et parlons un peu «social».

Car, enfin, l'âge n'explique pas tout et le plaisir que les jeunes surfeurs sur bitume peuvent ressentir des heures durant ne tient pas uniquement à l'inlassable répétition de sauts plus ou moins réussis.

Il n'y a pas d'exploits sans public. A quoi servirait donc de s'équiper de pied en cap - planche, genouillères, casquettes fluos et tout le toutim - pour s'enfermer dans son garage ou

s'exiler à la périphérie de la ville? Comment, dans ces conditions, amuser le badaud ou épater la petite blonde, celle qu'on n'a jamais osé aborder à l'école?

Un peu de logique, bon sang: le sport n'aurait pas grand intérêt sans la «frime» qu'il suscite chez ceux qui le pratiquent. Les grands champions eux-mêmes tracent la voie à longueur d'année: Cantona, Agassi, Mc Enroe, Gascoigne et autres Tomba n'ont jamais autant de charisme que lorsqu'ils se mettent à rouler sur la jante.

Rien que de très humain, somme toute. D'autant plus que les plus ronchons d'entre nous peuvent s'estimer heureux: il n'y a pas si longtemps, c'est à dos de vélocitateurs maquillés, à plein régime, que la frime s'opérait.

Ivan RADJA

Pod à 3 voies - Questions-réponses

De l'imagination et du culot

Le Pod au XIXe siècle était celui des fermes et de leurs magnifiques jardins.

Le Pod au XXe siècle est celui que nous connaissons aujourd'hui qui fait la fierté de tous les citoyens.

Le Pod au XXIe siècle doit être celui d'une nouvelle révolution comme l'avaient fait nos ancêtres.

Des trottoirs latéraux à conserver: ces trottoirs sont nécessaires pour les piétons, les commerçants et les habitants du Pod.

Un trottoir central inutilisé et formé d'arbres malades: personne n'utilise le trottoir central, à l'exception tous les deux ans de notre braderie. De plus, nos arbres sont malades et devront un jour ou l'autre être abattus.

Pourquoi ne pas créer les Champs-Élysées chauxoises? Révolutionnons notre Pod. Supprimons le trottoir central mais en contre-partie plantons de nouveaux arbres sur les trottoirs latéraux.

Ainsi: - une nouvelle voie de circulation sera créée; - notre Pod aura fière allure avec deux magnifiques bordures d'arbres sur les trottoirs latéraux; - les habitants vivront plus près de la nature et profiteront d'une nouvelle bouffée d'oxygène; - les piétons et les commerçants jouiront d'une belle surface agrémentée de verdure; - les automobilistes et les transports pu-

blics devraient trouver leur bonheur avec cinq pistes.

Nos autorités rétorqueront la complexité technique et le coût. Mais le Chaux-de-Fonnier n'a pas peur des difficultés, il l'a maintes fois prouvé. En résumé peu importe le résultat de la votation, remettons l'ouvrage sur le métier et ayons de l'imagination et du culot pour un Pod-Champs-Élysées.

Raymond Lanfranchi
La Chaux-de-Fonds

IMAGINER L'AVENIR

La proposition de M. Raymond Lanfranchi a le mérite de vouloir imaginer l'avenir mais le problème qui nous a été posé fait partie du présent et, aujourd'hui, l'esprit qui influe sur l'action politique ne recherche pas à résoudre objectivement les difficultés, celles de la circulation en particulier, mais de le faire par le discours et l'application de principes idéologiques.

Toucher aux arbres de l'avenue Léopold-Robert, même si les spécialistes admettent que leur âge et certaines maladies les condamnent à plus ou moins brève échéance, serait considéré comme un crime de «dèse-Métropole» (qui n'a d'ailleurs plus ce nom que dans les brochures touristiques), effrayerait et outrerait la population chaux-de-fonnaire.

C'est d'ailleurs sur ce thème, et de manière fallacieuse, que nos autorités locales ont basé, en premier lieu, leur désapprobation à un «Pod à 3 voies» (qui n'est d'ailleurs qu'une solution adaptée à un plan imposé), et ceci en menaçant du bruit strident de la tronçonneuse là où un simple élagage ou émondage serait suffisant.

Ce sera certainement le lot de nos prochaines autorités d'aborder ce sujet et, lors des futures élections communales de 1996, les élus et élus auront-ils peut-être l'esprit moins sectaire et considéreront-ils la voiture non plus comme un simple moyen de remplir les caisses mais lui reconnaîtront un rôle constructif dans le développement de notre pays. Le jour où cette gageure se présentera, un projet d'une avenue «Pod type Champs-Élysées» retiendrait toute mon attention.

Delson Diacon

GARDONS L'ALLÉE CENTRALE

M. Lanfranchi propose d'avoir «de l'imagination et du culot pour un Pod-Champs-Élysées», cela indépendamment du résultat de la votation sur un «Pod à 3 voies». Cette réflexion n'est pas nouvelle et a déjà été proposée il y a plusieurs années.

Le Conseil communal estime que les mentalités n'ont pas suffisamment évolué pour admettre un tel changement de l'image donnée actuellement par l'avenue Léopold-Robert. Notre population est attachée à son allée centrale, même si elle ne l'utilise que peu pour se promener. Au surplus, la suppression de l'allée centrale remettrait en question la volonté urbanistique qui, à l'époque de sa réalisation, avait imaginé le Pod dans sa configuration actuelle.

Deux allées d'arbres proches des maisons, même sur des trottoirs élargis, provoqueraient certainement plus d'inconvénients que d'avantages pour les locataires, commerçants et bu-

reaux riverains en matière de luminosité notamment.

Enfin, la concentration de cinq, voire six pistes de circulation au centre de l'avenue, provoquerait très certainement une pollution atmosphérique et phonique totalement incompatible avec les normes actuelles.

Il apparaît dès lors que cette proposition n'est pas à retenir, même si manifestement elle est ambitieuse et peut présenter à première vue un certain attrait. Conseil communal

PUBLICITÉ

Raison 16 pour une machine à laver Miele:

Mon mari fait du foot



Miele Info-Tel: 056 / 702 216
41-144036/ROC

Place Le Corbusier Ambiance assurée

Ce soir dès 20 heures, la place Le Corbusier va être animée de bien belle façon. En plein air, le fait est devenu si peu courant qu'il est à souhaiter que la météo reste clémente, place va être donnée en première partie, au Chœur mixte «Le Moléson». C'est en compagnie de la Société d'accordéonistes L'Edelweiss que la soirée va continuer, dans la joie et en musique, jusqu'aux environs de 22 heures. (cm)

Parcs des Crêtets et Gallet

Visite tout public

Dans le cadre de l'Année européenne de la conservation de la nature, le Service des parcs et plantations de la ville organise demain mercredi 21 juin une visite des parcs des Crêtets et Gallet ouverte à toutes les personnes intéressées par les arbres. Rappelons que ces parcs sont devenus de véritables arboretum de par les parrainages de plantations d'arbres qui ont permis de varier les essences et de jouer l'originalité. Rendez-vous à 18 h vers le kiosque à musique. (Imp)

Plantée à 2848 mètres au-dessus de l'hospice du Simplon La cabane du CAS reprend du service

La cabane alpine du Monte Leone, dans le massif du Simplon, propriété de la section locloise «Sommartel» du Club alpin suisse (CAS), reprendra du service dès le samedi 24 juin. Toutefois une centaine de passages ont été enregistrés durant cet hiver. Des courageux à ski, munis de peaux de phoque, ont rejoint cette cabane située à 2848 m d'altitude.

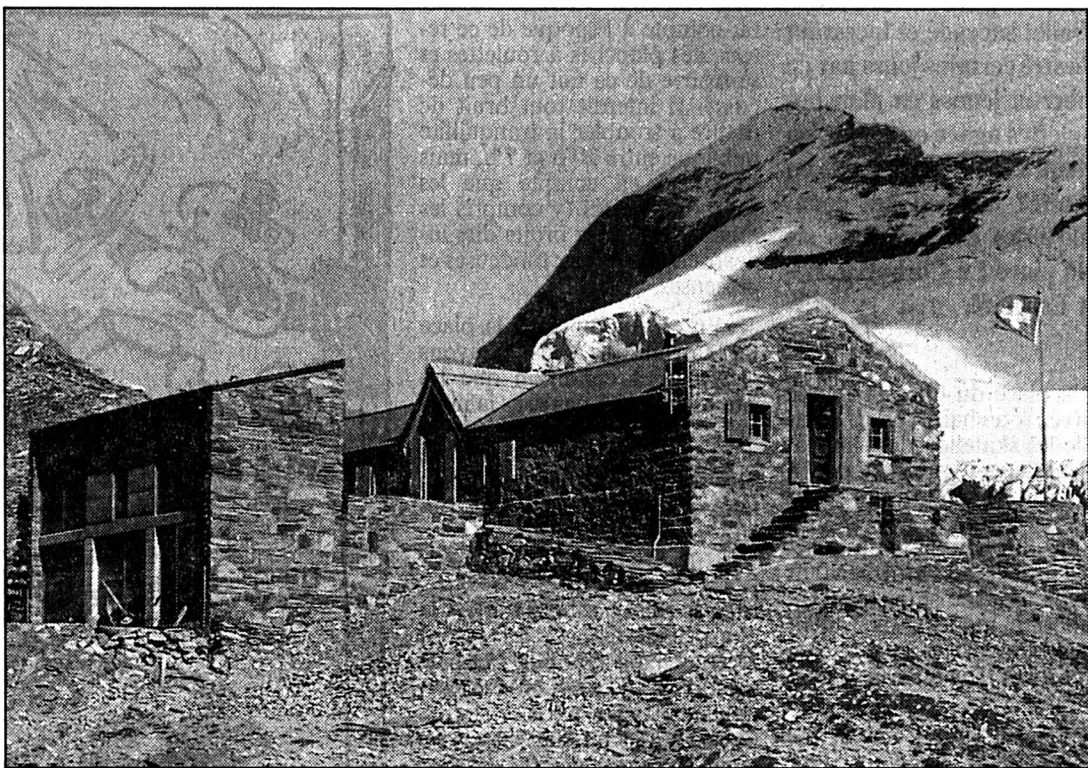
Le CAS du Locle a eu la main particulièrement heureuse, il y a bientôt une quinzaine d'années, en achetant cet ancien refuge militaire pour le prix symbolique d'un franc afin de le transformer en cabane alpine. Certes le coût des travaux fut assez élevé parce qu'il a fallu recourir à l'hélicoptère, mais aussi parce qu'à cette latitude les rigueurs hivernales peuvent créer de mauvaises surprises.

Toutefois, et le CAS du Locle fait des envieux à ce propos, cette réalisation, officiellement inaugurée fin août 1991 au terme de la première saison d'exploitation, est maintenant déjà amortie.

En 1992, la cabane a accueilli 950 personnes, moins l'année suivante (660), en raison d'un été pourri, mais 60 visiteurs de plus ont été enregistrés l'an dernier.

PAR HÉLICOPTÈRE

La réouverture saisonnière du Monte Leone se prépare soigneusement puisqu'il faut reconstituer les stocks de vivres et de boissons. Quelque cinq tonnes de marchandises seront acheminées par la voie des airs. Quant au transport du bois, ce pourrait



La cabane du Monte Leone

Une excursion sympathique, facile, permettant de découvrir la beauté des sites alpins. (Privée)

être l'affaire de l'armée explique le responsable des réservations, Max Vogt.

Comme ces dernières années, les gardiennages, à la semaine, seront assurés bénévolement par des clubistes. Ce qui évidemment diminue considérablement le montant des frais d'exploitation. Notons que le second pan de la cabane, côté nord, a aussi été équipé, comme l'est déjà celui situé au sud, d'un chéneau pour récupérer l'eau. Cet apport supplémentaire sera le bienvenu puisque l'alimentation en eau de la cabane n'est pas simple à cette altitude.

«Généralement ce n'est guère avant fin août qu'on peut pomper l'eau du lac situé en contrebas» relève M. Vogt.

L'ÉTAT VALAISAN SE MANIFESTE

Ce dernier a suivi un cours pour gardiens du CAS en compagnie du président de la commission, Marcel Bachmann. Il a aussi pris part avec intérêt à la dernière réunion des préposés des cabanes valaisannes et vaudoises, organisée au chalet du Mont d'Amin. Ce fut l'occasion pour les quelque 35 personnes présentes d'évoquer des préoccupations communes et d'échanger des informations. Il fut ainsi notamment question de vandalisme dans certaines cabanes, des problèmes relatifs aux eaux usées, aux WC, à la gestion et à l'élimination des déchets, des emballages, des contenants (pet, alu ou verre...), des boissons

concentrées ou en poudre. Furent évidemment aussi évoqués l'introduction de la TVA et ses conséquences sur le prix des nuitées. En outre, relève Max Vogt, «l'Etat du Valais va introduire une taxe sur la valeur foncière des cabanes ainsi qu'un impôt sur les gains et le capital. Nous n'y couperons pas et le club ne pourra supporter seul ces nouvelles charges». C'est donc dire qu'il faudra établir un nouveau barème des prix de location. (jcp)

● Cabane du Monte Leone, ouverte avec gardiennage du samedi 24 juin au dimanche du Jeûne. Tél. (028) 29.14.12. Réservations, c/o Max Vogt, tél. (039) 31.39.64.

Belle balade

Le trajet conduisant à la cabane du Monte Leone demande raisonnablement, pour une famille, environ 3 heures de marche. Surtout qu'il faut prendre son temps pour découvrir les magnifiques paysages dominants, au départ, l'hospice du Simplon.

Au tout début, la pente est assez rude, mais s'adoucit assez rapidement et le chemin se fraie un passage le long d'un bisse entre myrtiliers et rhododendrons. En s'élevant, les derniers arbres disparaissent et le sol maigre permet encore de nourrir des moutons. Suivent les paysages alpins faits de blocs rocheux, de caillasse où tentent de survivre quelques touffes d'herbe. Quelques torrents bordés de grandes plaques de pierre sont à franchir. Les sommets enneigés se rapprochent. Dans ce secteur, malgré un éboulement, la sente a provisoirement trouvé un nouvel itinéraire franchissable sans difficulté, comme l'est d'ailleurs l'ensemble du parcours. S'il est bon marcheur, un gosse de six ans s'y sentira à l'aise. Taillé dans une moraine le sentier devient plus raide sur quelques centaines de mètres et mène à un petit col d'où l'on aperçoit la cabane plantée au milieu d'un impressionnant «désert» de cailloux. Elle est atteinte vingt à trente minutes plus tard. On peut alors admirer un magnifique panorama, avec douze sommets de plus de 4000 mètres. Grandiose! (p)

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Caire-Lise DROZ

BRÈVE

L'heure paisible Numéro d'été

Le bulletin d'été des aînés, «L'heure paisible», pour les mois de juin à août, vient de paraître. Parmi de nombreux renseignements concernant diverses associations comme l'ASI, l'AVIVO ou la Croix-Rouge, ce document contient deux informations principales à l'intention des membres du Club des loisirs du 3e âge. A savoir la course annuelle, une surprise à travers le Jura, prévue le 17 août (avec inscriptions les 8 et 10 août de 10 h à 11 h 30 au Cercle de l'Union) et la fête d'automne agendée au jeudi 14 septembre. Comme d'habitude elle aura lieu à Sommartel. Inscriptions pour cette manifestation aux mêmes heures et au même endroit, les mardi 5 et jeudi 7 septembre. (Imp)

AGENDA

L'Eglise catholique aujourd'hui

Exposé de l'abbé Jaquet

Sur proposition du Conseil de communauté, l'abbé Jaquet présentera un exposé d'environ une heure, suivi d'un échange sur des questions d'actualité touchant l'Eglise. Initialement prévue à propos de l'Encyclique sur «L'Evangile de la Vie», cette conférence, avec comme thème général «Eglise catholique, que vis-tu aujourd'hui?», portera sur les quatre sujets suivants: «Les deux dernières Encycliques du Pape», «L'Evangile de la Vie» et «Que tous soient un», ainsi que sur les remous de l'actualité, avec l'affaire Gaillot et la mise en question du célibat des prêtres. Prêtre, curé et théologien Pierre Jaquet ouvrira le débat aux questions à l'issue de son intervention: lors des deux rencontres fixées à Paroisse, mercredi 28 juin, à 20 h ainsi que jeudi 29 juin, à 14 h 30. (Imp)

Paroisse protestante

Les Eglises en Hongrie

Le «Lien» signale que Françoise Favre présentera un aperçu de son séjour en Hongrie, jeudi 22 juin à 20 h à la cure. A cette occasion, elle abordera plus particulièrement la situation des Eglises réformées dans ce pays. (Imp)

Association des concerts du Locle (ACL)

Découvrons la nouvelle saison



Association des concerts du Locle

Au premier plan (de gauche à droite) Yukari Shimanuki, Daniel Suter. Au deuxième plan Gyula Stuller, Edouard Jaccottet, Michael Wolf. Ils se produiront en mars 1996. (sp)

Quoi de mieux, que de partir en vacances en sachant que la saison musicale 95-96 de l'Association des concerts du Locle (ACL), 76e du nom, qui s'ouvrira en septembre, adoucira la rentrée en offrant des soirées qui chantent. Six concerts, des interprètes de niveau international, un répertoire choisi: feuilletons le programme!

Jeudi 28 septembre, Trio Stradivari (piano, violon, violoncelle). L'ensemble a travaillé avec le Trio de Trieste, le Quartetto italiano, Salvatore Accardo, Paul Badura-Skoda et Antonio Janigro, ceci pour situer le niveau des musiciens qui s'engageront

dans l'exécution de pages de Haydn, Ravel et Schubert.

Mardi 7 novembre, duo de pianistes Valérie Brandt, de La Chaux-de-Fonds et Quôc-Vinh Luong, de Paris. Œuvres de Schubert, Rachmaninov, Brahms et Ravel.

Vendredi 19 janvier, l'Orchestre de chambre de Neuchâtel sera placé sous la direction du chef australien David Porcelijn, soliste Bettina Boller, violoniste. Œuvres de Haydn, Sculthorpe et Mozart.

Jeudi 28 mars, Quintette de Lausanne (violons Gyulla Stuller et Edouard Jaccottet, altos Michael Wolf et Yukari Shimanuki, violoncelle Daniel Suter. Œuvres de Mozart et Brahms. (DdC)

Dimanche 28 avril, dans le cadre de l'Heure musicale, en direct sur «Espace 2», Quintette vocal Singfoniker (ténors, barytons, basse). Œuvres de Mendelssohn, Kurt Weill et Bartok.

Mercredi 22 mai, Trio Notburga Puskas, harpe, Roland Perrenoud, hautbois et Lô Angelo, flûte. Œuvres de Bochs, Bach, Takemitsu, Pasculli, Debussy, Doppler. Les concerts débuteront, en semaine à 20 h 15, le dimanche à 17 h. A l'exception du concert de l'Orchestre de chambre de Neuchâtel qui se déroulera au Temple, toutes les autres manifestations auront lieu au Casino. (DdC)

Pêche miraculeuse au lac des Tailières

Un brochet de neuf kilos

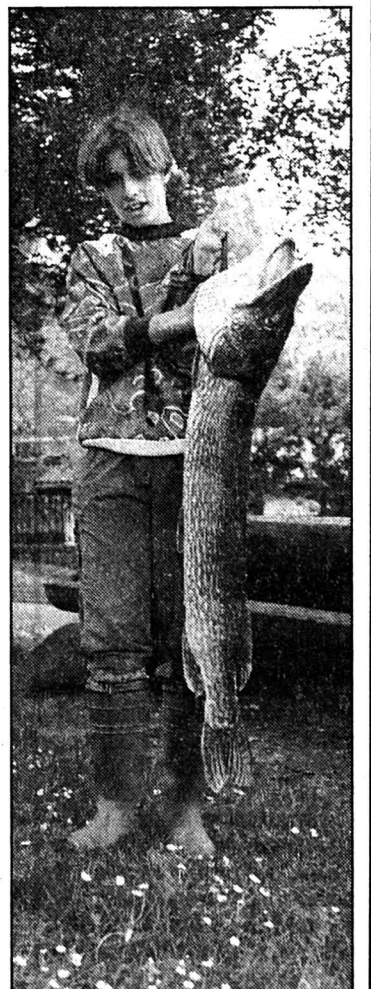
Bastian Perret, un adolescent de La Chaux-du-Milieu, n'a pas attendu très longtemps après l'ouverture officielle de la pêche au brochet, fixée à vendredi dernier, pour attraper une superbe pièce. Samedi matin aux aurores, en compagnie de son «conseiller technique» Aldo Ray, il a pêché à la cuillère un brochet de neuf kilos et d'un mètre quinze de long; sans doute un de ces «vieux requins» qui hantent les eaux saumâtres du lac des Tailières.

Il lui a fallu une bonne vingtaine de minutes pour maîtriser le monstre. «Au début, je pensais que ma ligne s'était accrochée au fond. Lorsque j'ai senti de la résistance et vu des remous à la surface, j'ai compris que c'était une autre histoire», raconte Bastian, pour qui cette prise constituait une de ses premières pêches.

En guise de souvenir, il a d'ailleurs conservé la tête (un morceau de trois kilos) au congélateur et vendu la chair à un restaurateur de la région.

UNE DIZAINE D'ANNÉES

Selon diverses sources, ce brochet pourrait avoir une dizaine d'années. Il est assez rare d'en pêcher de si gros. Pourtant, le record de ces quinze dernières années serait une pièce de 12,5 kilos mesurant un mètre vingt. Pour un pêcheur, attraper une telle bête est en soi un véritable événement. (paf) (Privée)



Bastian Perret

Il lui a fallu une bonne vingtaine de minutes pour maîtriser le monstre. (Privée)

Mardi 20 juin 1995

L'Impartial

Franche-Comté: quarante-quatre espèces d'animaux flottants

Poissons et poisons

Quarante-quatre espèces d'animaux flottants naviguent dans les rivières et les lacs francs-comtois, mais toutes ne sont pas heureuses comme des poissons dans l'eau.

La Loue, le Dessoubre, le Cusancin, le Doubs comptent parmi les plus beaux fleurons du domaine piscicole national. Les fines gaules françaises et étrangères connaissent toutes les parcours mouche du Moulin-du-Plain à Goumois, sur le Doubs frontière et la truite de Courbet, à Ornans.

Le Conseil supérieur de la pêche et l'observatoire de l'eau du Conseil régional de Franche-Comté ont ainsi dressé un inventaire des ressources piscicoles franc-comtoises sous la forme d'un document destiné aux collectivités publiques et aux établissements scolaires.

Ce répertoire illustré, accompagné d'un magnifique poster en couleur, présente chacune des quarante-quatre espèces de poissons rencontrées dans les eaux de nos rivières.

DÉESSE MENACÉE

A tout seigneur, tout honneur, nous réservons donc à la truite fario, la plus noble de nos nageuses, l'ouverture de cette galerie de portraits. Cette déesse de l'onde est malheureusement menacée, souligne le document. «Le recalibrage des cours d'eau, la création d'obstacles (barrages) représentent un acteur limitant, mais les pollutions azotées et phosphorées hypothéquant sa reproduction constituent la plus grande source de préoccupations» analysent les scientifiques.

L'ombre commun, autre poisson noble des rivières comtoises de première catégorie, se fait rare en raison de «la dégradation de ses aires de fraie», relève cette brochure.

Le brochet, autre valeur gastronomique dans le panier du pêcheur, serait en facheuse posture, selon les spécialistes, prédisant que «sa survie est gravement compromise à cause de la raréfaction des zones inondables et des zones humides consécutives à l'artificialisation des fonds de vallées et des berges par l'agriculture et l'urbanisation». Il est clair que la construction du grand canal, entre autres aménagements, porterait un rude coup au maintien du brochet. Par contre, les efforts engagés par le département du Doubs pour assainir le Dessoubre ouvrent de réels espoirs de reconquête de cette rivière par les truites et les ombres.

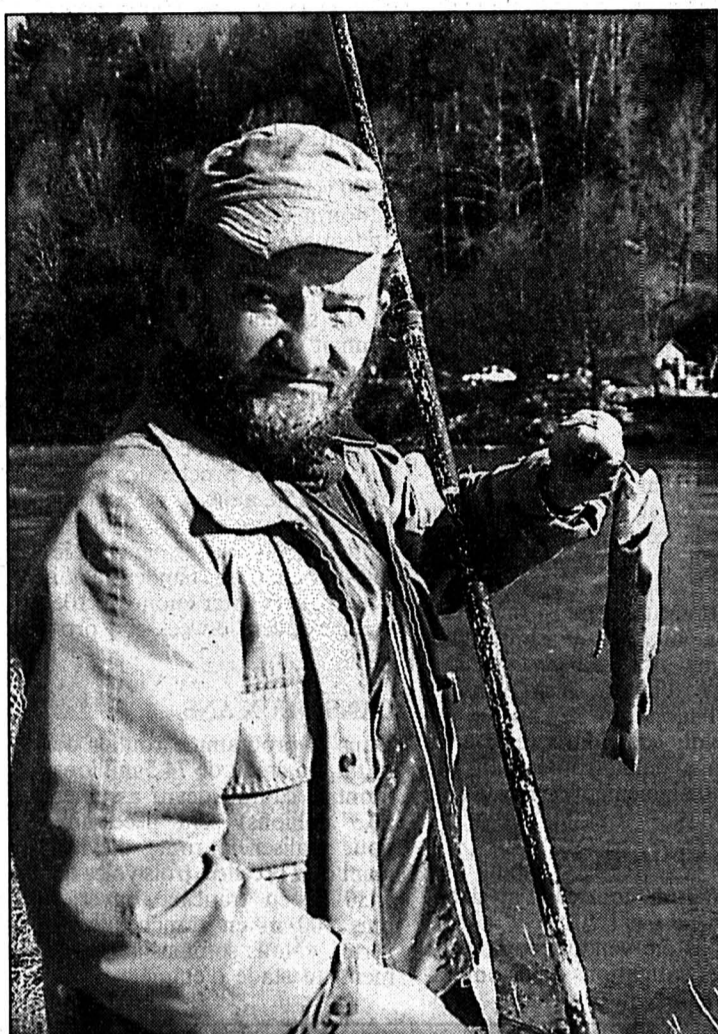
L'apron, carnassier également, surnommé le roi du Doubs en raison de sa majesté, est devenu un poisson fantôme. «Il subsisterait uniquement dans les eaux helvétiques du Doubs et serait proche de l'extinction définitive dans la Loue et la Lanterne», notent les biologistes.

D'autres espèces prospèrent, en revanche, telles que le sandre, la perche, le poisson chat, la carpe, le gardon, le goujon ou la tanche. Les rivières, lacs et étangs francs-comtois abritent par ailleurs des poissons, insolites par leur anatomie, leur comportement ou leur exotisme.

Le chabot entre dans cette catégorie. «Ce poisson à corps épais et grosse tête», caché sous les pierres, est signalé partout dans les rivières à l'exception de l'amont du saut du Doubs. Cette absence s'explique par le fait, qu'avant les bouleversements géologiques de l'ère tertiaire toute la partie du Doubs s'étendant de Villers-le-Lac à Mouthe, appartenait au bassin du Rhin où le chabot n'était pas représenté.

REQUIN D'EAU DOUCE

L'anguille, ce poisson serpent sortant fréquemment de l'eau



La truite fario

Contrariée dans sa fécondité par les pollutions azotées et phosphorées. (Impar-a-Prêtre)

pour onduler comme une vipère dans les herbes humides des berges, est de moins en moins visible en Franche-Comté.

D'origine marine, «sa remontée vers nos rivières se heurte aux barrages élevés sur le bassin du Rhône». Le silure, enfin, carnassier géant pouvant atteindre jusqu'à 2 m 20 de long, colonise de plus en plus les cours inférieurs

du Doubs à partir de ses bataillons stationnés dans la Saône. «Le silure est auréolé de mystère et souvent accusé de prédation excessive sur d'autres poissons voire des oiseaux ou petits mammifères aquatiques», note le document n'évoquant pas les captures de bébés attribués à ce requin d'eau douce dans la région de Chalons-sur-Saône. (pr.a)

Maïche

Gendarmerie en feu

La caserne de gendarmerie de Maïche, très endommagée hier soir par un incendie, exigera au moins trois mois de travaux avant que ses 24 locataires y reviennent.

L'incendie a éclaté vers 17 h 30 dans les combles, au nord-est de ce bâtiment communal de dix appartements. Une épaisse fumée, émanant des effets ménagers qui se consumaient dans les greniers, a rapidement envahi l'ensemble des logements.

Valérie Brie, l'épouse de Didier, l'un des dix gendarmes, légèrement intoxiquée par la fumée, a été hospitalisée à Montbéliard. Dix minutes à peine après le déclenchement du sinistre, les pompiers de Maïche étaient à pied d'œuvre, rejoignant par leurs collègues de Charquemont, du Russey, bénéficiant aussi du renfort des soldats du feu montbéliardais et de leur grande échelle.

Au total, près d'une quarantaine de pompiers ont attaqué le foyer par la toiture et par l'intérieur de la caserne. L'incendie, maîtrisé en moins d'une heure, a toutefois dégradé en partie les logements de fonction des gendarmes Flagonnet et Nicod, mais le gros des dégâts est imputable à la fumée et aux infiltrations d'eau.

Le lieutenant Viardot, adjoint au commandant de compagnie de gendarmerie de Montbéliard, ainsi que le lieutenant colonel Rolland, commandant le groupement de gendarmerie de Franche-Comté, étaient aux côtés de l'adjudant-chef Donzé de Maïche et des familles sinistrées. Joseph Parrenin, maire de Maïche, et plusieurs de ses adjoints, apportaient également leurs services, réquisitionnant le gîte d'étape de la ville pour les gendarmes n'étant pas recueillis chez des amis.

Dès ce matin, le maire de Maïche procédera à un recensement des logements vides du centre-ville afin de les affecter aux gendarmes, sachant qu'ils ne pourront pas réintégrer leur cantonnement avant octobre. La dispersion des dix éléments de cette brigade compliquera évidemment singulièrement leur mission à l'orée d'une saison estivale souvent fertile hélas en incendies de fermes et accidents de la circulation.

Quant à l'origine de cet incendie, l'hypothèse la plus crédible circulant hier soir faisait état d'une défection du système de ventilation des cages d'escaliers. Peut-être un court-circuit survenu dans l'un des deux moteurs actionnant ce dispositif d'aération. (pr.a)

Maïche

12.000 épicéas

Gilles Joset, Pierre Henriot et Michel Moretti, ouvriers forestiers sur le plateau de Maïche, ont planté ce printemps plus de 12.000 épicéas dans six communes.

Il faudra toutefois patienter 30 à 40 ans pour récolter les premiers mètres de cubes de bois de papier et de poteaux et au moins 80 ans pour exploiter des bois adultes.

(pr.a.)

BRÈVES

Le Russey

Le maire continue

Pierre Magnin-Feyso, maire socialiste du Russey, a été réélu sans surprise avec pour le second Raymond Bole-Richard, premier adjoint, Jean Choulet, deuxième adjoint, Marie-Thérèse Joly, troisième adjoint et Gilles Robert, quatrième adjoint. (pr.a)

Les Ecorces

Nouveau maire

Lucien Rondot, responsable technique à l'Équipement est le nouveau maire des Ecorces. Il succède à Michel Dard ayant accepté d'assumer les fonctions de premier adjoint. (pr.a)

Morteau

Recul du chômage

Le chômage continue de diminuer dans le bassin d'emploi de Morteau où 1122 chômeurs étaient recensés à la fin avril, soit une baisse de 22,2% sur un an. (pr.a)

AGENDA

Goumois

Exposition consacrée à la gentiane

L'exposition itinérante consacrée à la gentiane séjournera à la Maison du tourisme à Goumois du 23 juin au 13 juillet. Ouverture tous les jours de 11 à 12 heures et de 15 à 18 heures. (pr.a)

Grave accident de voiture à Sancey-le-Grand

Le maire de Laviron se tue en voiture

Les secours n'ont rien pu faire pour sauver Daniel Boiteux, maire de Laviron depuis 79, victime hier en milieu de journée de blessures mortelles lors d'une sortie de route.

L'accident s'est produit sans témoin direct aux environs de 13 heures sur la départementale 31 qui relie Sancey-le-Grand à Laviron.

Daniel Boiteux, 46 ans, chef

d'une petite entreprise de charpentes qui emploie douze personnes, regagnait sa commune où il a été réélu au cours des dernières élections. Dans un virage, il a perdu le contrôle de sa voiture qui s'est alors mise en travers de la route avant d'effectuer plusieurs tonneaux sur la partie gauche de la chaussée. A la suite de violentes embardées, le malheureux conducteur a été éjecté et très grièvement

blessé. Des automobilistes ont immédiatement alerté le centre de secours de Sancey. Mais, à l'arrivée des secours, le blessé avait cessé de vivre. Les gendarmes de la brigade locale ont effectué dans l'après-midi les constatations d'usage pour tenter de comprendre les causes de ce nouveau drame de la route qui endeuille toute cette commune du Haut-Doubs. (p.sch.)

DIVERS

Institut de beauté La Sapinière

Réflexologie
Drainage lymphatique
Soins du visage
et du corps
Anne-Françoise Piaget
Village 12
2414 Le Cerneux-
Péquignot
☎ 039/36 11 34 157-713465

Achète au plus haut prix

VOITURES
BUS
CAMIONNETTES
Kilométrage, état
sans importance.
 Paiement
comptant.
☎ 077/47 61 89
28-8407

EXPOSITION NON STOP

du lundi au vendredi de 8 à 20 heures
Samedi sur rendez-vous

MECANIQUE
UIGNOT
Bourg-Dessous 40
2416 LES BRENETS
Tél. 039/321 867
Natel 077/375 270
157-716009
HONDA **STIHL** **HONDA**
MARINE POWER PRODUCTS

OFFRES D'EMPLOI

Boulangerie du Locle engage

vendeuse

pour remplacement du 17 juillet au 17 août 1995.
Faire offres sous chiffre
M 157-716398 à Publicitas, case postale 151, 2400 Le Locle.

IMMOBILIER

A louer au Locle

Studio meublé

Une chambre et cuisine. Electricité, chauffage, Coditel compris. Fr. 355.- (Étudiant, apprenti: Fr. 335.-). Réservation possible pour la rentrée scolaire.
Pour renseignements: Le Perroquet
☎ 039/31 67 77. 157-716350

AU LOCLE

Appartements 2 pièces
3 pièces - 4 pièces
Rénovés entièrement
2 pièces: mensualité dès Fr. 490.- + ch.
3 pièces: mensualité dès Fr. 580.- + ch.
4 pièces: mensualité dès Fr. 837.- + ch.
☎ 038/24 57 31 28-22216

Publicité intensive, Publicité par annonces

Chauffage

Tout feu Tout flamme

chauffer
ventiler
climatiser
de l'étude à l'entretien

La Chaux-de-Fonds
039/23 48 14

132-771223

GM

GEORGES METZGER S.A.

CHAUFFAGES CENTRAUX - INSTALLATIONS SANITAIRES
N'achetez pas sans visiter notre exposition!
Des rabais à vous couper le souffle!

Rue Daniel-JeanRichard 33 ☎ 039/23 15 51 La Chaux-de-Fonds
132-771299

Route d'évitement de Corcelles

Un giratoire renversant...

«Indispensable et attendue depuis des années par la population», écrit l'Etat dans «Vot'info» à propos de la route d'évitement de Corcelles. Toute la population? Certes non et Jean Stalder personnifie l'opposition en luttant comme un beau diable pour sauver sa maison de la destruction.

Construisez, construisez: il n'en restera rien dans quelques années... C'est, en résumé, le cri du cœur lancé par un habitant de Corcelles, Jean Stalder. Le 14 mars dernier, il a appris qu'un grand giratoire de 35 mètres de rayon allait tout simplement gommer sa maison. Il s'en trouve d'autant plus offensé que l'habitation se situe en dehors du «corridor» réservé au passage de la route, dans un plan d'alignement communal de 1969.

6000 VÉHICULES

La maison, construite au début du siècle par les frères Calame, n'a pas été vendue, comme les autres habitations qu'ils ont bâ-

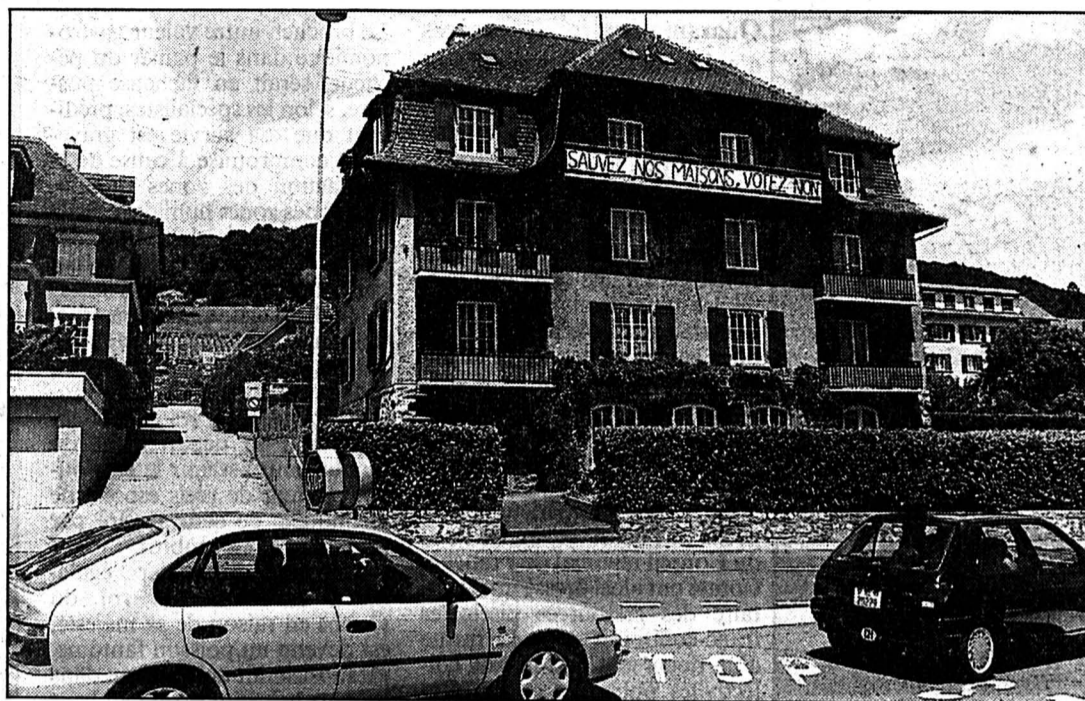
ties, et leurs descendants occupent toujours le bâtiment.

Dominant le carrefour de la Pharmacie, qui donne accès à l'étroite Grand'Rue de Corcelles (où se croisent actuellement 6000 véhicules par jour!), l'habitation a été soigneusement entretenue, restaurée, au fil des années.

«Le secteur est bruyant», reconnaît Claude Stalder, mais il ne veut pas entendre parler de compensation. La maison est proche des transports publics: trolleybus, train et car postal. Elle est aussi proche des commerces. Elle a des annexes fortes utiles, un jardin, bref: on ne la démolira pas si facilement et il le fait savoir sur une banderole qui demande de voter «non» au 10e crédit routier, le week-end prochain.

DANS DEUX ANS

Dans le programme routier de l'Etat, un crédit de 74,5 millions (dont le canton devra assumer 22,3 millions) sera nécessaire pour réaliser la route d'évitement de Corcelles (trois voies de 1430 m en tranchée ouverte, puis 500 m en tranchée couverte). «Nous sommes actuellement au stade d'enquête préli-



Corcelles

Aujourd'hui, une maison. Demain, un giratoire.

(Impar-Galley)

minaire de l'étude d'impact», précise l'ingénieur cantonal adjoint, Mukhtar Hussein-Khan, chef de l'Office des routes cantonales. Cette étude ne sera entreprise que si le peuple accepte le 10e crédit routier et «c'est uni-

quement lorsque l'étude sera approuvée que nous pourrions mettre le projet à l'enquête publique». Il devrait se passer deux ans entre-temps, jusqu'au moment où Claude Stalder pourra faire opposition au projet.

«On n'a jamais lésé personne. Donc, on ne va pas traiter autrement M. Stalder», relève M. Hussein-Khan. Claude Stalder en est convaincu, mais il ne lutte pas pour une question matérielle: il l'aime, sa maison! AT

Rédactions

NEUCHÂTEL

Tél: 038/24 34 76

Fax: 038/24 34 67

BRÈVES

La Nuit des clips 1996

Envirocom: nouveau départ

Créée en vue de contribuer à sensibiliser le public à la protection de l'environnement, l'association Envirocom prend un nouveau départ avec des instances renouvelées. Le mandat d'organisation assumé jusqu'ici par l'Institut international de la communication visuelle (IICV) se termine et, outre un transfert du siège d'Envirocom à la nouvelle Fondation suisse d'éducation pour l'environnement (FEE) de Pierre-à-Bot, à Neuchâtel, la présidence de l'association a été reprise hier par Jacques-André Tschoumy, directeur de l'IRD. Après le premier jet de 1994, la deuxième édition de la Nuit des clips et du Forum sur la communication pourront ainsi avoir lieu l'an prochain les 20 et 21 juin. Le forum sera consacré à la communication de l'incertain et le concours de clips aura pour thème «Urbanisme et nature: violence et harmonie». (comm-cp)

Résultat 94 du BN

Déficit moindre

Le trafic voyageurs de la ligne de chemin de fer Berne-Neuchâtel (BN) a diminué 0,8% et les recettes de 6,1% l'an dernier. Une baisse imputable à une modification «comptable»: la fréquentation des TGV Paris-Berne n'est plus prise en compte. Si du côté du service Cargo Rail, le volume transporté a augmenté de 9,2%, pour le service Cargo Domicile, c'est une diminution de 4,5% qui a été enregistrée. Au total, les produits d'exploitation ayant subi une légère hausse et les charges étant restées inférieures à celles de 1993, l'année 1994 boucle avec un déficit de 15,2 millions moindre de 0,6 million par rapport au précédent. (cp-comm)

AGENDA

Saint-Aubin

Béro Jazz

Après «Charley Planteur», jeudi 8 juin, c'est Claude Luther et le Jacky Millet Jazz Band qui seront les hôtes de Béro Jazz jeudi 22 juin à 20 h à la Salle de spectacle de Saint-Aubin. Tandis que Roland Hug New Orleans All Stars s'y produira jeudi 6 juillet. (comm)

La Lex Friedrich est «dépassée»

Comité de soutien

Un comité «Oui à l'assouplissement de la Lex Friedrich» s'est constitué dans le canton. Les députés Rémy Scheurer, libéral, et Claude Frey, radical, ont présenté leurs arguments.

«J'avais 18 ans et des cheveux en brosse quand on a introduit des mesures qui soumettent à autorisation l'acquisition d'immeubles par des étrangers», a d'emblée lancé Claude Frey. C'est dire si elles sont aujourd'hui «obsolètes, dépassées». La Lex Friedrich remonte à 1961, époque de boom économique, époque où l'on bétonnait tous azimuts. Depuis, la donne a changé, estiment les députés. Sur le plan économique, en tout premier lieu. L'assouplissement de la Lex Friedrich s'inscrit d'ailleurs dans toute une série de

mesures visant à revitaliser l'économie du pays. Depuis aussi, si, la Loi sur l'aménagement du territoire offre des garanties contre les abus, le n'importe quoi n'importe où. Un seul exemple: en 1966 déjà, un décret interdit les constructions sur les crêtes et en zones de forêt.

Reste le slogan du comité: «Pour de nouveaux emplois», dit-il. La formule est rapide, un brin démagogique. «Elliptique», préfère concéder Rémy Scheurer. Elliptique dans le sens où les emplois seront «la conséquence, l'aboutissement» d'une modification de la Lex Friedrich. Les députés en sont convaincus. Voter «Oui» les 24 et 25 juin, ce sera un «soutien au secteur immobilier», une façon de «faciliter l'installation d'entreprises étrangères ici». A terme, il en va de postes de travail. (se)

Remise de certificats à l'Ecole normale

Nouveaux superviseurs

Huit enseignants bernois, jurassiens et neuchâtelois ont reçu hier, à l'Ecole normale de Neuchâtel, leur certificat de superviseur d'enseignants, d'enseignants spécialisés et d'éducateurs. La cérémonie, simple et conviviale, marquait le terme d'une formation de trois ans d'études, en cours d'emploi, dispensée dans le cadre de la section enseignement spécialisé. Mais la cérémonie marquait surtout la fin d'une collaboration longue de vingt ans entre Mme Adhémar et l'Ecole normale.

Mme Adhémar, la préférée des étudiants... Mme Adhémar, «l'âme de la supervision», l'initiatrice de cette méthode à Neuchâtel. En quelques mots touchants, la formatrice de superviseurs, très émue, a pris congé de ses derniers élèves.

Que devront-ils faire? Les lauréats seront appelés à superviser enseignants et éducateurs. Inutile, ici, de détailler tous les aspects de leur travail. On se limitera à souligner que la supervision, offerte à chaque enseignant, n'est ni un contrôle, ni

une thérapie. Elle est un mode de formation qui permet, par le biais d'une trentaine d'heures d'entretien, de développer et renforcer les potentialités professionnelles du supervisé. Elle permet de poser «un regard nouveau sur sa propre profession», regard que M. Jacot, maître principal de la section enseignement spécialisé n'hésite pas à qualifier de «vivifiant».

Elle offre «un regard d'en haut, une vue panoramique qui vise à favoriser un processus de réflexion authentique», a, quant à lui, relevé Pierre-Daniel Gagnebin, directeur de l'Ecole normale, avant que de féliciter vivement les lauréats pour leur engagement. (se)

LES LAURÉATS

Voici les lauréats: Catherine Bosshard (Les Hauts-Geneveys); Marie Contesse (Fleurier); Véronique Crelier (Courfaivre); Bertrand Gagnebin (Orvin); Claude Girod (Delémont); Béatrice Lovy Rebetez (Delémont); Jean-Claude Marguet (Le Locle); Daniel Marthe (Neuchâtel).

Transferts de charges vers les communes

La Commission approuve

La Commission financière du Grand Conseil a estimé à l'unanimité que les mesures proposées par le Conseil d'Etat afin d'améliorer sa situation financière sont acceptables et forment un tout cohérent. Si la commission prévoie donc favorablement leur ratification par le législatif cantonal la semaine prochaine, elle n'en formule pas moins quelques réserves sur certaines mesures.

En premier lieu, si les mesures de transfert ne sont pas remises en question, la crainte de voir l'autonomie communale se restreindre très fortement est soulignée par la commission.

Pour celle-ci, il existe un problème structurel dans la répartition des charges entre les communes et même si la péréquation financière proposée donne davantage de poids au

critère du revenu fiscal, les commissaires regrettent qu'on n'ait pas mieux pris en compte les travaux menés par la Commission de désenchevêtrement.

Pour la commission, la notion d'agglomération et celle de régionalisation relevées dans le rapport de la Commission de désenchevêtrement méritent d'être reprises par le Conseil d'Etat. La nouvelle loi sur les communes devrait permettre de lever les réticences de certaines d'entre elles et de faciliter, entre autres, la création de syndicats à buts multiples. En attendant, la commission invite l'Etat à veiller à ce que les communes ne soient pas en proie à des difficultés insurmontables.

EFFORT ACCEPTABLE

Les commissaires estiment en outre que l'effort demandé à la fonction publique est acceptable. De même, la commission

admet la prorogation de la contribution aux mesures de crise en faveur des victimes du chômage. Quant à la compensation partielle de la progression à froid en 1998, elle est aussi acceptée, mais les commissaires demandent à l'Etat de tenir parole en renonçant à la contribution de solidarité. Si l'endettement ne peut être maîtrisé et si les ressources diminuent, c'est sur les dépenses qu'il faudra agir plus fortement que ce qui est proposé aujourd'hui par l'Etat, avancent les commissaires.

En revanche, la réduction de l'engagement de l'Etat pour la formation technique et professionnelle, au niveau des cours d'introduction, est vivement contestée, la qualité de la formation par apprentissage ne devrait pas souffrir des difficultés financières de l'Etat, estiment les commissaires. (cp)

FSRM: les nouveaux matériaux

Pierres et bijoux

La Fondation suisse pour la recherche en microtechnique (FSRM), en collaboration avec l'Association suisse pour la recherche horlogère (ASRH) et l'Institut de microtechnique de l'Université de Neuchâtel, organise aujourd'hui à l'Hôtel Beau-lac à Neuchâtel sa 10e journée

annuelle de synthèse et de réflexion du cycle «Les nouveaux matériaux». A l'occasion du 10e anniversaire du cycle, les organisateurs proposent un sujet sous-tendant des activités technologiques de pointe tout en abordant un angle très général, ouvert à un large public: les matériaux

utilisés en joaillerie. Afin de faire découvrir les qualités techniques de ces matériaux, les organisateurs ont envisagé d'examiner la mise en œuvre des pierres naturelles et artificielles, de la joaillerie aux applications technologiques de pointe. (comm)

Baignades dans le lac

Pas de «D» à l'horizon

Les adeptes de la baignade dans les lacs de Neuchâtel et de Bière sur territoire neuchâtelois peuvent se livrer à leur passe-temps estival favori sans arrière-pensée. Le premier bulletin de l'état sanitaire des eaux de plages neuchâteloises, publié par le Laboratoire cantonal, n'a

pas permis de trouver de mauvaises élèves à mettre en classe «D», soit celle où la baignade est vivement déconseillée.

Sur les 26 lieux de baignade contrôlés, trois ont cependant été mis en classe «C» (baignade tolérée mais ne pas avaler d'eau et se doucher en sortant): il

s'agit de Paradis plage, à Colombier, et des Jeunes-Rives (est de l'Université et plage) à Neuchâtel. Le ponton de la piscine au Landeron est en classe «B», comme la baignade de Serrières (est et piscine). Toutes les autres plages ont été répertoriées en classe «A». (cp-comm)

Fontaines: quel avenir pour la station de pompage?

Boire ici ou pomper ailleurs

La commune de Fontaines sera-t-elle seule à dépendre uniquement de l'extérieur pour son approvisionnement en eau potable? c'est en tout cas l'enjeu de la votation communale de ce week-end, portant sur l'abandon de la station de pompage du village. Les électeurs auront le choix entre suivre le Conseil général dans son refus d'assainir les installations, ou soutenir les référendaires qui souhaitent que Fontaines continue de boire de son eau en priorité.

Si un référendum communal combat toujours une décision du Conseil général, il n'est pas très courant qu'un exécutif ne soit pas entièrement solidaire de l'arrêté pris. C'est pourtant ce qui arrive à Fontaines dans le contexte de la suppression de la station de pompage de l'eau potable.

Cette décision d'abandon a été en effet prise à la suite du refus, par le Conseil général, d'un crédit d'assainissement proposé par le Conseil communal. En conséquence, il n'est pas étonnant de trouver des conseillers communaux membres du comité référendaire.

La votation des 24 et 26 juin prochains, à Fontaines, met donc en présence un comité soutenant les installations locales de pompage, et les conseillers généraux qui ont opté pour l'abandon de celles-ci. Il s'agit donc de savoir si les électeurs choisiront entre un recours aux seules sources d'alimentation régio-

nales, venant des Prés-Royer ou même de l'aqueduc du SIVAMO, et, en priorité, une station qui ne présente pas pour le moment toutes les garanties de qualité de l'eau. Le Conseil communal n'a pas souhaité trancher le débat, mais s'est quand même fendu, à l'attention de la population, d'un résumé de ce long dossier.

RAVITAILLEMENT ASSURÉ

Il est bon de rappeler que les habitants de Fontaines auront de l'eau quel que soit le résultat du vote. La consultation des électeurs porte sur une question de provenance. D'un côté, la station de pompage existante, et de l'autre, les conduites des Syndicats intercommunaux d'alimentation en eau auxquels Fontaines a adhéré.

En matière de coût, la question ne peut en l'état actuel être tranchée. Le Conseil général avait opté pour le refus d'un crédit d'assainissement de la station de pompage, considérant que l'augmentation du prix de l'eau due aux seuls apports intercommunaux rendait cet investissement d'un demi-million superflu. De même, la protection des zones de captages risque, selon les élus, d'embarquer la commune dans de longues procédures juridiques.

Enfin, le Conseil général a estimé que le projet d'assainissement présenté ne garantissait pas une absence totale de risque de pollution aux nitrates. D'où le refus du crédit, en novembre, suivi logiquement en janvier de la décision de démantèlement de la station de pompage.

Le 17 février dernier, Jean-Dominique Cornu déposait un



Station de pompage de Fontaines

Les électeurs se prononceront ce week-end pour son maintien, comme un référendum le demande, ou pour son abandon préconisé par le Conseil général. (Impar-Galley-a)

référendum revêtu de 96 signatures combattant l'abandon des installations. Pour les référendaires, c'est un acte taxé d'inconscience que de vouloir abandonner une source d'approvisionnement en eau à laquelle la commune a recours depuis plusieurs dizaines d'années. Les arguments du Conseil général sont également combattus en ce qui concerne la nécessité du crédit. La commune devra de toute façon protéger ses zones de captage, tout comme les Syndicats intercommunaux d'alimenta-

tion en eau. Le recours à ceux-ci doit rester la solution pour le ravitaillement en eau d'appoint et de secours.

De plus, l'assainissement, dont, encore une fois, le Conseil général n'a pas voulu, a selon Jean-Dominique Cornu l'avantage de conserver le contrôle d'un produit vital - l'eau - et de maîtriser les coûts dans ce domaine.

En résumé, les électeurs de Fontaines se prononceront pour ou contre l'abandon de la sta-

tion de pompage du village. Un «oui» aurait pour conséquence un approvisionnement uniquement assuré par le biais des Syndicats intercommunaux. C'est la solution défendue par le Conseil général. Un «non» ferait revenir le dossier de l'assainissement de la station sur le tapis des délibérations des autorités, sans remettre en cause les engagements intercommunaux que Fontaines a pris. A moins d'un an des élections communales, le débat de l'eau sera... de feu ce week-end. Philippe CHOPARD

Rédactions

VAL-DE-RUZ

Tél: 038/53 16 46

Fax: 038/53 43 31

VAL-DE-TRAVERS

Tél: 038/61 38 77

Fax: 038/61 36 82

BRÈVES

Abbaye de Môtiers Palmarès des tireurs

Samedi dernier, Môtiers a vécu sa traditionnelle Abbaye. En voici le palmarès. Cible Abbaye: 1. Denis Augsburger, 182 pts; 2. Robert Jornod, 175 pts; 3. Daniel Otth, 175 pts. Prix des Mousquetaires: 1. Jean Gammeter, 171 pts; 2. Daniel Otth, 170 pts; 3. Robert Jornod, 159 pts. Cible Môtiers: 1. Pierre-André Morel, 38 pts; 2. Christian Heiniger, 37 pts; 3. Marc Arn, 37 pts. Cible Rousseau: 1. Liliane Duval, 93 pts; 2. Philippe Rossier, 94 pts; 3. Daniel Otth, 92 pts. Cible Cascade: 1. Franco Bagatella, 287 pts; 2. Denis Augsburger, 287 pts; 3. Philippe Rossier, 287 pts. Cible Militaire: 1. Daniel Otth, 29 pts; 2. Franco Bagatella, 28 pts; 3. Pierre-André Morel, 28 pts. Challenge «Bourquin-Jornod»: 1. Daniel Otth, 595 pts; 2. Franco Bagatella, 587 pts; 3. Pierre-André Morel, 562 pts. Prix du Capitaine Jean-Paul Martin: 1. Philippe Rossier, 599 pts; 2. Daniel Otth, 597 pts; 3. Franco Bagatella, 596 pts. Challenge «Sandoz»: 1. Denis Augsburger, 182 pts; 2. Robert Jornod, 175 pts; 3. Daniel Otth, 175 pts. La plaquette «Abbaye» est attribuée définitivement à Daniel Otth et celle du Prix des Mousquetaires à Patrick Schindler. (lr)

Les Hauts-Geneveys Rencontre sportive

Comme chaque année, les élèves du Centre pédagogique de Malvilliers (CPM) retrouvent leurs amis des centres de Dombresson, de Courtelary et des maisons de La Sombaille et de Belmont pour des manifestations sportives. Quinze équipes ont été lâchées carte en main dans la nature, pour parcourir un circuit jalonné de différents postes. Trois parcours, de 3,5, de 4 et de 5 kilomètres ont été proposés pour trois catégories d'âge différentes. Même si le terrain était mouillé, la course s'est déroulée par beau temps. Résultats, catégorie 6-11 ans: 1. Equipe Sombaille II; 2. Belmont I; 3. Belmont II. Catégorie 12 à 14 ans: 1. Equipe CP Dombresson; 2. Belmont; 3. CP Malvilliers II. Catégorie 15 ans et plus: 1. Equipe du CP Malvilliers; 2. CP de Courtelary I; 3. CP de Courtelary II. (mhn)

Chézard-Saint-Martin

Un chœur australien au temple

Le temple de Saint-Martin sera vendredi à 20 h 15 l'une des étapes de la tournée mondiale du chœur australien de l'Ormond College, de l'Université de Melbourne.

Après le Japon et l'Allemagne, cet ensemble de 26 chanteuses et chanteurs âgés de 20 à 25 ans se mettra au vert dans le Val-de-Ruz, pendant deux jours, et pour la grande satisfaction des mélomanes de la région. Partis

de leur pays le 8 juin, les choristes chanteront encore en Autriche, en Italie et à Sion pendant le Festival de l'orgue ancien de Valère. Le rendez-vous de Saint-Martin ne saurait donc être manqué! Cela d'autant plus que la formation des Antipodes est déjà venue entre autres à Valangin en 1987.

Dirigé par son fondateur, Douglas Lawrence, l'ensemble vocal, qui chante aux offices religieux de son collège, interprétera diverses œuvres allant de la

Renaissance à la musique contemporaine.

Les organisateurs, à savoir les concerts de Saint-Martin et le groupe Animer-crêre de l'Association espace Val-de-Ruz, sont particulièrement fiers d'accueillir et de loger ces chanteurs venus des Antipodes. Même si ce n'est que pour une nuit.

Le Val-de-Ruz, étape d'une tournée mondiale, avouez que cela n'arrive pas tous les jours!

(comm-phc)

Tournoi PTT de football à Travers

Le même vainqueur depuis 1988



Juste avant la finale

Les joueurs de Grand-Lancy (à droite) portaient comme grands favoris. (Favre)

Organisé dimanche par le Football-Club de Travers, en collaboration avec l'Association sportive romande PTT (ASR-PTT), le 35e tournoi romand PTT de football s'est achevé sans surprise.

Invaincus depuis 1988, les joueurs du FC Grand-Lancy Poste ont enlevé une nouvelle victoire. Cette suprématie prévue quasiment à l'avance n'a pas suffi à atténuer l'enthousiasme de tous les antagonistes, dont le but est justement, année après année,

d'essayer de battre les maîtres et seigneurs genevois.

Au vu du peu d'équipes inscrites, cette manifestation s'est déroulée selon la formule du championnat. «Lors de la création de ce tournoi - une façon de se rencontrer ailleurs qu'au boulot et au syndicat - nous avions une vingtaine de formations en lice. Aujourd'hui, l'éventail de sports proposés étant tellement important, l'effectif s'est singulièrement amenuisé», déplore le président de l'ASR-PTT, Albert

Pasquier. Toutefois, même si la quantité n'y était pas, la qualité a remporté tous les suffrages.

LES RÉSULTATS

1. FC Grand-Lancy Poste; 2. AS PTT Neuchâtel I; 3. USS PTT La Chaux-de-Fonds; 4. TMC Genève; 5. AS PTT Bienne; 6. AS PTT Lausanne; 7. AS PTT Neuchâtel II. Coupe fair play: USS PTT La Chaux-de-Fonds. Challenge de la meilleure défense: FC Grand-Lancy Poste. (paf)

Môtiers: travaux de rénovation

Les Six-Communes rouvrent vendredi

La première étape des travaux de rénovation de l'Hôtel des Six-Communes, à Môtiers, touche à sa fin. Les délais ayant été tenus, le café et la terrasse rouvriront vendredi matin. Le chef-lieu du Val-de-Travers comptera ainsi un établissement public supplémentaire pour recevoir les nombreux visiteurs attendus pour l'exposition nationale d'art en plein air «Môtiers 95», dont le vernissage se déroulera samedi 24 juin.

Depuis hier matin, la palissade ne cachent plus les arcades de l'Hôtel des Six-Communes. Autant dire qu'une foule de Môtians et de Vallonniers sont venus jeter un coup d'œil. Les commentaires étaient plutôt positifs et de nombreuses personnes ont dit leur admiration pour une restauration entreprise dans les règles de l'art.

ASPECT ORIGINAL

«Nous avons restitué aux arcades leur aspect original, se réjouit Georges Guibentif, président de la Fondation de soutien. La terrasse, fermée au 19e siècle, a été rouverte et nous avons rendu visible la charpente qui porte l'étage.» Nul doute que les clients seront nombreux à avoir le nez en l'air en sirotant leur café, car le spectacle en vaut la peine. Ce n'est pas tous les jours que l'on peut admirer des poutres à l'impressionnante section et datant, pour les plus vieilles, de l'an 1527.

PREMIÈRE ÉTAPE

Cette première étape des travaux, la plus importante au ni-

veau de la restauration architecturale du bâtiment, a coûté quelque 600.000 francs. Il faudra un million supplémentaire pour mener à bien la seconde étape. La Fondation de soutien recherche d'ailleurs de l'argent avec assiduité.

«Mais nous ne voulons pas nous aventurer sans avoir les fonds. Pas question de faire faillite», souligne M. Guibentif. Toutefois, il ne faudra pas, en principe, attendre des années avant l'ouverture de la salle du restaurant. En effet, les responsables des Six-Communes ont pris contact avec le Service de la promotion économique du canton de Neuchâtel. Celui-ci pourrait prendre en charge une partie des intérêts, leur permettant ainsi de rechercher des fonds moins onéreux. Patience, donc.

VENREDI: RÉOUVERTURE

Vendredi, à l'occasion de la réouverture du Café des Six-Communes, avec Dominique Comment aux commandes, une enveloppe spéciale sera mise en vente. Avec un affranchissement Pro Patria 95 représentant le chapeau des paysannes neuchâtoises, elle sera timbrée à date «réclame» de Môtiers du 23 juin 1995 à 8 heures.

Signalons encore que la future salle du restaurant accueillera une double exposition pendant la durée de «Môtiers 95». Les trois sponsors de l'exposition se présenteront sous le titre «Architecture et entreprises», alors que les Six-Communes se déclineront sur le thème «Architecture et vie publique». (mdc)

Saint-Imier: programme de l'Imériale dévoilé

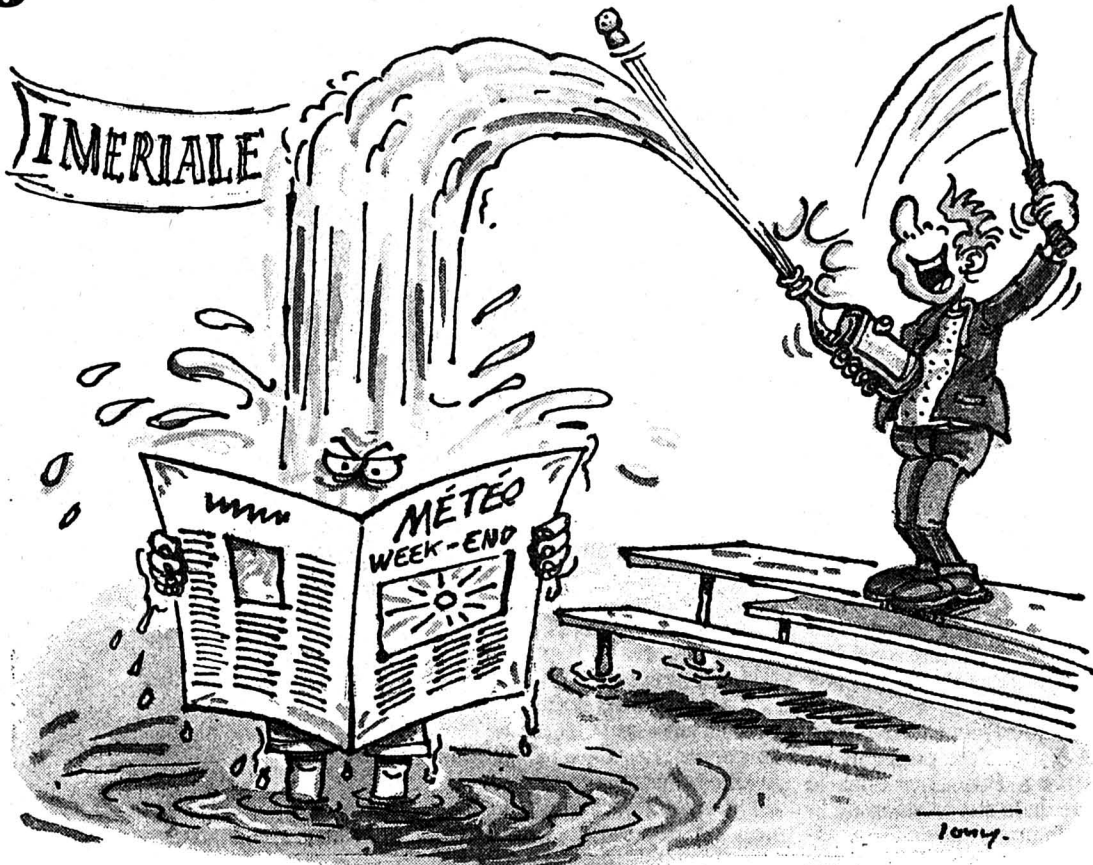
Des jeux au cœur de la fête

Ses origines sont ancestrales et pourtant, elle n'a pas pris une ride. La recette du pain et des jeux reste un gage de succès pour tout comité chargé d'organiser un rendez-vous populaire. Celui de l'Imériale va l'appliquer cette fin de semaine, à la douzième édition d'une fête dont la particularité est d'être une tradition à Saint-Imier.

Un des grands mérites du 1100e anniversaire de la cité aura été d'instituer un moment annuel où la population de toute une région oublie ses contrariétés quotidiennes pour venir, durant deux jours, habiter le cœur de Saint-Imier. Onze fois déjà, la proposition a séduit. Et le programme annoncé pour cette fin de semaine permet d'affirmer que la 12e Imériale sera digne de ses devancières. Quelques innovations contribueront à lui assurer un cachet particulier.

UN CORTÈGE EN CARROUSEL

Le cortège des promotions illustrera cette volonté de rester fidèle à la tradition tout en apportant les modifications nécessaires pour ne pas s'égarer dans les méandres de la routine. Vendredi, à 19 h 30, un coup de canon retentira dans le ciel imérien. Cette bruyante entrée en matière marquera le début de la fête mais servira aussi de coup



d'envoi à un cortège dont la formule a été revue.

Le principe, retenu par la Commission des promotions, est, selon la formule du circuit fermé, de miser sur une animation simultanée tout au long du parcours. Quelque 400 participants illustreront le thème «Le règne végétal». Huit fanfares égayent ce carrousel coloré réparti entre la rue de la Chapelle, la place du 16 Mars, la rue Francillon, la place du Marché, la rue Baptiste-Savoie, la rue de la Ci-

tadelle, la rue Pierre-Jolissaint, la place du Marché, la rue de la Cure et la rue Agassiz. S'associeront à ce cortège quatre sociétés locales: Pomme d'Api, la Société d'équitation, Vo-Vietnam Club et la chorale Ticinese.

VASTE GAMME MUSICALE

Une vingtaine de guinguettes et de cantines proposeront leurs services pour ravir un public attendu nombreux tant vendredi que samedi. Sous la tente du hockey, deux soirées à thèmes

sauront retenir l'attention. La qualité des groupes qui se produiront lors de la nuit du jazz et lors de celle du country justifient tout de même remplacés et le spectacle reste vraiment assuré.

Les rues de la cité ne répercuteront pas seulement ces deux styles de musique puisque la disco mobile «Number One» sera installée à la place du 16 Mars et que les années 60 à 80 seront chantées à la rue Dr Schwab.

Une septantaine de stands donneront à Saint-Imier, lors de la journée de samedi, des allures de grand marché. La touche musicale sera apportée par le Chaud-Fonnier Hansueli Eggmann et son orgue de Barbarie. Une manifestation basée sur le concept des «Jeux sans frontière» promet son lot d'émotions à la rue du Temple, place des services techniques. Quatre équipes de vingt membres s'efforceront de tirer leur épingle du jeu lors des neuf épreuves que leur réserve le Français Marc Lachat et ses collaborateurs.

L'installation d'une piscine laisse penser que la drôlerie ne sera pas absente de ces joutes où Saignelégier, Tramelan et deux formations de Saint-Imier s'efforceront de faire triompher la camaraderie et la convivialité. C'est en deux parties que se disputera cette compétition samedi, de 10 h 30 à 13 h et de 15 h 30 à 17 h.

PARTICIPATION SOLLICITÉE

L'Imériale veut cette année se placer sous le signe de la diversité. Il va sans dire que son organisation entraîne des frais importants. Le meilleur des accueils aux badges vendus lors de la manifestation est donc souhaité. Non seulement leurs acquéreurs prouveront qu'ils tiennent à assurer un avenir à cette fête, mais en plus ils auront le privilège de participer à une tombola richement dotée. Un aperçu des trois premiers prix, qui sont des voyages pour deux personnes, en atteste.

(nic)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07
Dominique EGGLEL
ou
Tél/fax: 039/41 22 22

BRÈVES

Ecole de Saint-Imier Subvention

L'OFIAMT vient d'accorder une subvention de 128.235 francs à l'Ecole professionnelle de Saint-Imier. Ce montant a été débloqué suite à des travaux d'aménagement des installations de chauffage du bâtiment. (cm)

Piscine imérienne Sécurité améliorée

Afin de respecter les directives cantonales, le Conseil municipal a libéré un crédit de 14.000 francs pour que les travaux de sécurité des installations du chlore à la piscine puissent s'effectuer. (cm)

Saint-Imier Barbouillages

Une fois de plus, le Conseil municipal est confronté aux problèmes de barbouillages et de dommages à la propriété. Les façades de la salle de spectacles ainsi que la volière du jardin public ont été recouvertes de graffitis. L'exécutif communal réprovoque et condamne fermement tout atteinte à la propriété publique et privée ainsi que le peu d'intelligence et d'ouverture d'esprit des auteurs. Plainte a été déposée auprès de la police cantonale pour les préjudices subis. (cm)

Tavannes «Prés joyeux» garde le sourire

Les intempéries de 1990 et 1991 ont provoqué l'érosion des berges et du lit du ruisseau de «Prés Joyeux» à Tavannes, ainsi que certains affouillements et inondations locales. Le canton de Berne vient d'octroyer un crédit de 56.000 francs en faveur du projet d'endiguement de ce cours d'eau. (oid)

Entreprises d'électricité Un jubilaire à La Goule

L'Union des centrales suisses d'électricité rend chaque année hommage aux jubilaires comptant 50, 40 ou 25 ans de service. La fête 1995 a eu lieu samedi à Lugano et réunissait pas moins de 553 collaboratrices et collaborateurs de l'économie électrique. Pour la région qui nous intéresse, signalons que la Société des Forces électriques de La Goule a honoré Frédéric Hinni, chef de groupe, pour un quart de siècle de service. (comm)

Grand Conseil bernois

Fraude électorale sous la loupe

Une fraude électorale comme celle commise en décembre dernier à Steffisburg ne doit plus se reproduire dans le canton de Berne. En ouverture de sa session d'été, le Grand Conseil bernois a chargé hier le gouvernement d'examiner comment éviter tout abus lors de votes par correspondance.

Lors des dernières élections municipales de Steffisburg, un candidat UDC avait falsifié une centaine de bulletins pour s'as-

surer un siège. Il doit encore comparaître en justice. Suivant l'exécutif, le Parlement a accepté à une grosse majorité le postulat d'un député radical pour éviter qu'un tel cas ne se reproduise.

La législation bernoise sur la mensuration officielle est en outre sous toit. Le Grand Conseil l'a approuvée à l'unanimité en première lecture. Le texte adapte l'élaboration des cadastres aux exigences modernes et accroît les compétences du canton. (ats)

Bienne

Décision annulée

La façade de l'ancien Hôtel Bielerhof, à Bienne, ne pourra pas être démolie. Le canton de Berne a annulé hier cette décision de la ville de Bienne.

La direction cantonale des Travaux publics estime que la démolition de ce bâtiment ne se justifie pas, même pour des raisons de sécurité.

En mai 1994, le Tribunal administratif du canton de Berne avait donné son aval à la construction d'un nouvel immeuble à usage résidentiel et commercial sur le périmètre du Bielerhof. Entre-temps, le propriétaire a fait faillite et les travaux n'ont jamais commencé.

En mars dernier, le directeur bernois des Travaux publics, Jürg Scherrer, a décidé que le Bielerhof devait être démolie avant la fin du mois de mai pour des raisons de sécurité. (ats)

Naturalisation des jeunes étrangers facilitée

Plus vite citoyens suisses

Le fait d'avoir grandi en Suisse pourrait, pour de jeunes étrangers, déboucher sur un traitement privilégié lors d'une procédure de naturalisation. La nouvelle Constitution bernoise est à l'origine de cette évolution.

La nouvelle loi bernoise sur le droit de cité cantonal et le droit de cité communal, qui vient d'être envoyée en consultation, entraîne aussi des modifications pour la naturalisation des ressortissants suisses.

L'acquisition et la perte du droit de cité reposent sur des bases légales décidées à l'époque de la Première Guerre mondiale. Or, le contexte juridique et social s'est profondément modifié depuis lors. Après l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution cantonale bernoise au 1er janvier de cette année, une révision totale des dispositions sur

Fête de lutte du Jura bernois

Athlètes confirmés présents

Reportée d'une semaine pour des raisons indépendantes de la volonté des organisateurs, la 68e Fête de lutte du Jura bernois se déroulera dimanche 25 juin au complexe communal du Fuet.

Ce déplacement de date et de lieu - initialement la manifestation était prévue à Reconvilier - permettra la participation du roi de la lutte, Sylvio Rüfenacht. Lui donneront la réplique des couronnés fédéraux et cantonaux, Christian Oesch, Christian von Weissenfluh, Andreas Blatter, Urs Geissbühl, Jurg

Marti, Walter Siegenthaler et bien d'autres gros bras.

Si les lutteurs de Waldenburg ont dû déclarer forfait, ils seront tout de même remplacés et le spectacle reste vraiment assuré.

Toute la matinée, les participants tenteront de se classer pour le tour éliminatoire, prévu dès 13 h.

Puis, dès 15 h 30, le championnat permettra aux finalistes de donner les derniers coups de reins pour terrasser l'adversaire. A 17 h environ, le vainqueur sera connu et les commentaires pourront aller bon train jusqu'à

la remise des prix, à 18 h. La générosité des donateurs a permis de garnir le pavillon de prix d'une magnifique pendule neuchâteloise, des traditionnelles cloches, de meubles en bois, notamment.

Durant toute la journée, cantiniers, orchestre folklorique et organisateurs de jeux maintiendront l'ambiance détendue de toute fête de lutte. Ce rendez-vous populaire est ouvert à chacun et l'organisateur, le FC Reconvilier, remercie le public, attendu nombreux, de son soutien. (lt)

leur scolarité selon le plan d'études suisse. L'émolument de naturalisation sera réduit à un simple émolument de chancellerie destiné à couvrir les frais. De plus, toute la procédure de naturalisation sera accélérée et simplifiée pour les jeunes, comme pour les autres. C'est la commune auprès de laquelle la demande a été déposée qui s'occupera des formalités. Ainsi pourra-t-on éviter que les mêmes questions soient posées par le canton et la commune.

SUISSES AUSSI CONCERNÉS

La nouvelle loi devrait permettre aux ressortissants suisses d'obtenir plus facilement le droit de cité dans une commune bernoise. Par ailleurs, le droit de cité cantonal ne sera plus accordé par le Grand Conseil mais par le Conseil exécutif. Les communes décideront elles-mêmes

dans quels cas elles veulent déroger à la règle des deux ans de domicile. D'une manière générale, les Bernoises et Bernois perdront leur ancien droit de cité communal lorsqu'ils en acquerront un nouveau.

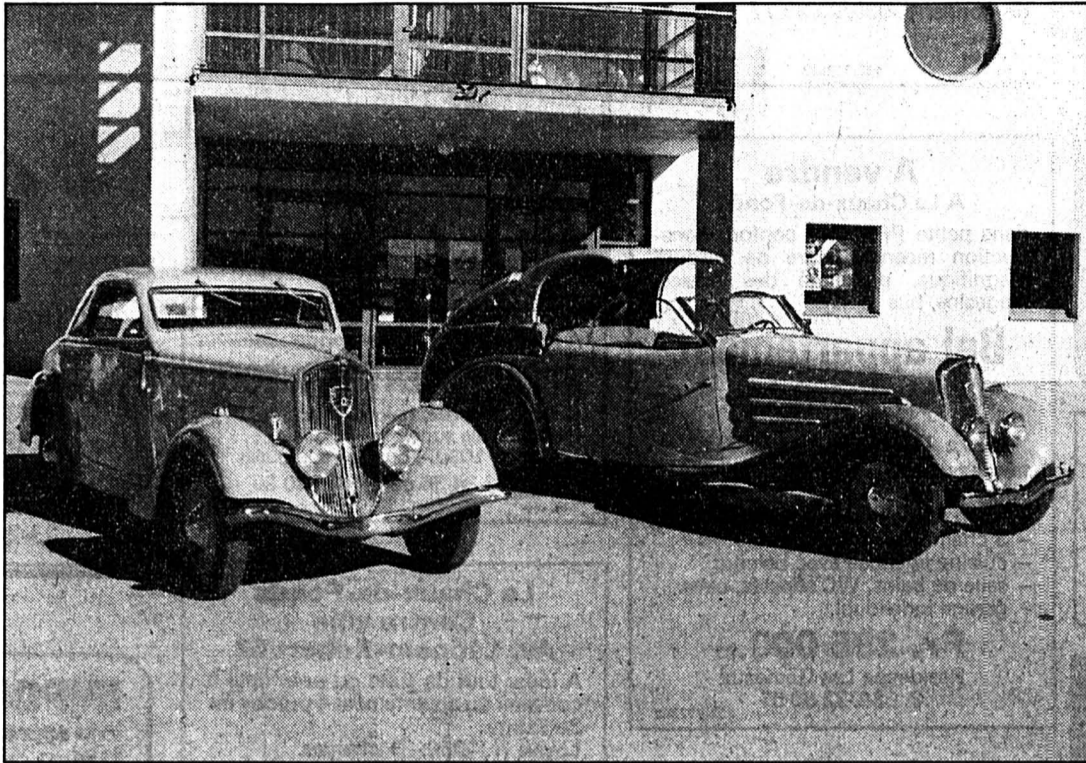
PAS DE CUMUL

Parallèlement, les personnes désirant être naturalisées dans le canton de Berne devront renoncer à leur droit de cité extracantonale. Le canton entend ainsi endiguer l'accumulation d'écritures dans les offices de l'état civil. Les cas des personnes possédant deux droits de cité ou davantage se sont en effet multipliés ces dernières années. Ce cumul des droits de cité a entraîné des frais supplémentaires et des risques d'erreur. Toutefois, des exceptions sont prévues lorsque des liens étroits unissent la personne à sa commune. (oid-nic)

La plus ancienne voiture franc-montagnarde au musée de Muriaux

L'auto du Dr Châtelain

Claude Frésard, le propriétaire du Musée de l'automobile à Muriaux, a un souvenir lumineux de son enfance. Gosse turbulent, il s'était blessé avant de se faire recoudre par le Dr Châtelain à Saignelégier. Ce dernier avait ramené l'enfant à la maison à bord d'une Peugeot 301... Cette voiture a été rachetée dans les années cinquante par le pasteur Rufer. Aujourd'hui, cet engin revient au pays pour grossir les rangs de la collection du Musée de l'automobile. Ce n'est pas la seule perle rare de la collection mais, sur le plan du patrimoine régional, c'est une pièce unique car certainement le plus ancien modèle (1935) qui ait roulé sur la montagne.



La voiture (à gauche) du Dr Châtelain

Il s'agit d'une Peugeot 301 avec, à côté, sa prestigieuse sœur, la Peugeot 601 «Coach Eclipse» avec un toit qui s'escamote électriquement, un modèle qui a été fabriqué à... 21 exemplaires.

contracta le typhus. C'est en 1913 qu'il s'établit à Saignelégier, au Spiegelberg. Il fut médecin à l'hôpital du lieu durant 40 ans. «L'originalité de son caractère, la vivacité de son intelligence, l'indépendance de ses idées et la sûreté de son diagnostic lui valurent bientôt l'estime du peuple franc-montagnard»

rapporte le «Franc-Montagnard de l'époque. On rapporte aussi qu'il n'aimait guère voire le sang, qu'il avait ses secrets dans la fabrication

de certains médicaments, qu'il était très serviable, jamais âpre au gain. Quand une famille modeste hésitait à se faire soigner faute de moyens, ce médecin resté célibataire prenait les devants, «vous ai-je demandé quelque chose?» coupait-il, avant de s'occuper du patient et d'accepter quelques œufs en paiement. Avec l'industriel Albert Miserez ou le vétérinaire Joseph Barthouloz, il fut l'un des premiers à circuler à Saignelégier.

EN 1936

En 1935, il avait acquis une Peugeot 301 coupé deux places dont la forme de carrosserie est appelée communément «Coupé docteur». Il roula avec cet engin jusque dans les années 50 quand le pasteur Rufer le lui racheta. Ce pasteur était un amoureux des voitures et il possédait notamment une limousine 301. Son parc se situait sous le temple actuel.

Ses descendants ont été d'accord aujourd'hui de vendre cette Peugeot au Musée de l'automobile de Muriaux. Ancêtre du Haut-Plateau, cette Peugeot 601 n'a bien sûr qu'une valeur sentimentale, aux côtés de la prestigieuse Ferrari 275 de Clint Eastwood, de la F1 d'Ayrton Senna ou encore de la «Detroit Electric» de 1916. Mais c'est un témoin intact de la vie de la montagne. Mgo

Rédaction du JURA

Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Recours en grâce

Proposition de rejet

Le Gouvernement propose au Parlement de rejeter la demande de grâce présentée par un citoyen de 45 ans, domicilié à Binningen, condamné à deux mois d'emprisonnement parce qu'il n'avait pas remboursé les contributions d'entretien de ses enfants avancées par l'Etat à son ex-femme. Même si la dette est aujourd'hui éteinte, l'intéressé a fait preuve de mauvaise volonté, de sorte que l'octroi de la grâce n'est pas jugé adéquat par l'exécutif. (vg)

Maires francs-montagnards Soutien unanime

Réunis en assemblée, les maires des Franches-Montagnes ont décidé d'un appui unanime aux deux objets cantonaux soumis au souverain le week-end prochain. C'est ainsi que les maires du Plateau demandent à ses citoyens d'apporter un vote massif à la commune de Vellerat, «un geste de solidarité pour une communauté qui a manifesté en permanence sa fidélité à l'idéal d'indépendance du Jura». Un appui unanime également pour le Centre professionnel de Delémont, un centre indispensable pour une formation professionnelle efficace. «Il faut faire fi de tout esprit de clocher» concluent les maires francs-montagnards. (mgo)

Enfants de Tchernobyl Appel urgent

L'été et l'automne prochains, des enfants de Tchernobyl sont accueillis dans le Jura pour un changement d'air très profitable. Nombreuses sont les familles d'accueil jurassiennes qui se sont annoncées jusqu'en octobre. Il manque toutefois 5 à 6 familles pour accueillir quelques petits Ukrainiens en juillet. Un appel urgent est donc lancé. Il est possible de contacter Véronique Milani au Bémont (039.51.17.83). Il est aussi possible de soutenir cette action financièrement (Raiffeisen de Soyhières, CCP 25-9566-7 804). (mgo)

Gestion hospitalière

Des signes encourageants au premier semestre

Au cours d'une conférence de presse, les trois directeurs des hôpitaux jurassiens et Laurent Christe, directeur du Centre de gestion hospitalière (CGH), ont présenté les comptes des hôpitaux de 1994 et les résultats des cinq premiers mois de 1995 selon le nouveau système d'octroi d'un crédit budgétaire à chaque hôpital.

En 1994, le déficit hospitalier s'est réduit de 110.000 francs à Saignelégier et de 1,3 million à Delémont, mais a augmenté de 1,04 million à Porrentruy. A Delémont, le nombre de lits a passé de 219 à 203, plus 9 lits d'hospitalisation d'un jour. Il a diminué de 229 à 200 à Porrentruy où, comme à Delémont, on a enregistré une forte augmentation des cas d'urgence, les patients y recourant plutôt qu'aux soins du médecin de garde.

Cette importance des urgences représente 37% des pa-

tients hospitalisés, ce qui rend la prévision difficile. L'excédent de charges du home de Delémont tombe de 2,82 à 1,98 million, ce qui donne globalement une diminution des charges de 1,3 million. Dans les trois hôpitaux, on constate une augmentation des hospitalisations en division commune au détriment des privées et mi-privées, en raison de la hausse des cotisations d'assurance-maladie.

Dans les trois hôpitaux, on constate une diminution de la durée d'hospitalisation, en raison des progrès médicaux. Cette évolution réjouit les hôpitaux qui ne sont plus payés selon le forfait par journée, mais selon les cas d'hospitalisation et le crédit budgétaire global.

Cette évolution est donc tout à fait réjouissante, conforme aux prévisions et aux nouvelles conditions financières. Enfin, dans les trois établissements, le personnel a été réduit, ce dont les directeurs se félicitent en ou-

bliant un peu vite que ce sont aussi des emplois perdus...

CENTRE DE GESTION OPTIMISTE

Au nom du CGH, Laurent Christe a montré que, grâce aux mêmes modèles informatiques des trois hôpitaux, le CGH peut suivre de près la gestion. En cinq mois en 1995, celle-ci a dégagé une diminution de charges de près d'un demi-million, ce qui semble indiquer que le système du crédit budgétaire (enveloppe) fonctionne bien.

Les décisions sont prises plus rapidement par le CGH que par les hôpitaux respectifs dans le passé. Le taux d'occupation des lits reste proche de 80%, ce qui est satisfaisant. Comme le salaire des cadres, y compris celui des directeurs d'hôpitaux, dépend des bons résultats qu'ils obtiendront, il sera intéressant de voir de combien les déficits hospitaliers diminueront en 1995! V. G.

Collectivité ecclésiastique catholique

Encore un déficit

L'assemblée de la Collectivité ecclésiastique catholique (CEC) qui se réunit mercredi prochain à Bassecourte devra approuver les comptes de 1994 de la CEC qui présentent un excédent de charges de 27.015 francs. Ce découvert s'ajoute à la perte reportée qui atteint désormais 56.476 francs.

Cependant, la situation financière de la CEC s'est améliorée en 1994, car le découvert résulte d'un amortissement de 70.000 francs de la perte reportée qui était à fin 1993 de 139.461 francs. On rappellera cependant que le budget de 1995 prévoit un excédent de dépenses de plus de

250.000 francs, à la suite de la baisse de la subvention de l'Etat décidée par le Parlement.

La CEC a continué de verser une aide de 40.000 francs aux missionnaires jurassiens. Dans les recettes, l'impôt des personnes morales a été inférieur de 92.000 francs aux prévisions budgétaires, alors que la contribution de solidarité versée par les employés s'est montée à 113.000 francs.

L'AIDE DES PAROISSES

A l'actif, on constate que les arriérés d'impôt se montent à 190.000 francs, pour les années 1987 à 1994, dont plus de 80.000 francs concernent les deux der-

nières années. Quant aux communes ecclésiastiques (paroisses), elles ont versé à la CEC une contribution de 1,6 million, en augmentation de 100.000 francs. Cette contribution était inférieure de moitié il y a dix ans.

Cette forte augmentation prouve que les paroisses, qui perçoivent l'impôt d'Eglise, s'en tiennent à une gestion prudente et participent à l'amélioration des finances de l'Eglise malmenées par les réductions des prestations de l'Etat. L'assemblée de la CEC, mercredi, sera suivie d'un exposé du prêtre-journaliste Albert Longchamp, qui parlera des sectes. V. G.

Home de Lajoux

Démissions commentées

En mars dernier, quatre des six diplômés attachés aux soins des patients au home de Lajoux donnaient leurs démissions, traduisant le malaise provoqué par l'arrivée d'un nouveau directeur. Députée du Noirmont, Marie-Claire Comment (PS) a interpellé l'Exécutif jurassien à ce sujet.

Elle notait notamment qu'une de ces infirmières s'était vue démise de ses fonctions de manière peu claire pour être remplacée par un infirmier de l'extérieur. Et la députée de poser diverses questions sur ces départs peu enclin à favoriser la sérénité de l'établissement.

L'Exécutif jurassien apporte une triple réponse en se tenant à la forme et non au fond du problème. Il note d'abord que la commission de gestion du home de Lajoux est formée de sept membres dont six femmes. Pour le poste de directeur, il y a eu une quinzaine de postulations.

«Le choix a été opéré par la commission en tenant compte des qualifications professionnelles des candidates et des candidats. Il n'appartient donc pas à l'Etat de justifier l'engagement de deux hommes à des postes de responsabilités...»

Pour ce qui est du poste d'infirmier-chef, le remplacement est intervenu sur la base de nouvelles exigences de la direction en matière «de gestion du personnel, d'horaires de travail». «A la suite d'entretiens avec la direction, l'infirmière responsable a renoncé à son poste...» écrit le Gouvernement.

Il conclut en avançant que la commission de gestion a rencontré le personnel pour la bonne marche de l'institution tout en souhaitant que les infirmières-assistantes et les aides-soignantes formées dans le Jura trouvent une place dans nos établissements... Mgo

En raft sur le Doubs?

Niet gouvernemental

Dans une interpellation écrite, le PCSI évoquait la navigation en raft sur le Doubs. L'autorisation qui avait été accordée dans ce sens à l'Office des sports a été annulée, suite à une décision judiciaire estimant que cette autorisation n'avait pas de base légale suffisante.

Selon des statistiques jointes à l'intervention parlementaire, environ 250 descentes du Doubs en raft ont été programmées de 1889 à 1994, dont un tiers a dû être annulé, vu les conditions inadéquates de la navigation (trop ou trop peu d'eau).

Le PCSI jugeait l'interdiction judiciaire «inacceptable et pénalisant les écoliers et étudiants jurassiens» obligés de «s'expatrier dans d'autres cantons ou pays pour s'adonner à une activité porteuse d'ave-

nir». Il jugeait qu'interdire «était faire preuve d'un intérêt restrictif».

Dans sa réponse, le Gouvernement explique le bien-fondé de la décision prise, relevant que des particuliers proposent, sans droit, la descente du Doubs en raft. Le Doubs n'est en effet pas un cours qui se prête à la pratique d'un tel sport, vu les fortes variations de son débit.

La vallée du Doubs est en outre classée «réserve naturelle». L'exécutif n'envisage donc pas de modifier l'ordonnance sur la navigation. Néanmoins, le groupe de travail du Clos Doubs a été chargé d'étudier cette question plus en détail. En attendant ses conclusions, si le raft est interdit sur le Doubs, la navigation en canoë et en kayak reste possible selon les conditions prescrites (niveau d'eau suffisant). V. G.

A VENDRE

A La Chaux-de-Fonds
Quartier de la Charrière

Immeuble locatif de 9 appartements partiellement rénové

- 9 appartements de 3 pièces
- avec jardin et dégagement
- conviendrait aussi pour bureaux

Excellente affaire, très bon rendement

Notice à disposition et visite sur rendez-vous, renseignements sans engagement.

132-771251

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

gb **AU CENTRE VILLE**
Dans rue piétonne, à vendre

petit immeuble locatif
composé d'un local commercial, d'un appartement d'une pièce et d'un appartement de 4 pièces sur deux niveaux.

Pour tous renseignements, s'adresser à: **Géranica & Bolliger SA**, avenue Léopold-Robert 12, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 33 77

MEMBRE UNPI 132-772693

A LOUER
À LA CHAUX-DE-FONDS
Rue Fritz-Courvoisier 34 C, E, F dans un quartier tranquille, proche du centre ville, idéal pour les enfants, cuisine agencée, balcon, cave et ascenseur.

4 1/2 PIÈCES (98 m²)
dès Fr. 1400.- plus charges

5 1/2 PIÈCES (110 m²)
dès Fr. 1560.- plus charges

Libres tout de suite ou à convenir. Pour tous renseignements: 28-21319

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

À LOUER
À LA CHAUX-DE-FONDS
appartements
2 1/2 / 3 1/2 pièces

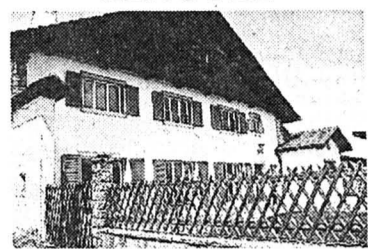
dès Fr. 475.- / 656.- sans charges, avec aide fédérale.

S'adresser: **AZ IMMOB SA**, 2610 Saint-Imier, ☎ 039/41 31 21

6-12027

A LOUER A 5 minutes de La Chaux-de-Fonds

ANCIENNE FERME RÉNOVÉE



Comprenant:

- appartement de 7 chambres
- écuries pour 12 chevaux
- 80 000 m² de pré et bois
- un important manège
- appartement de service de 3 chambres (pouvant servir d'appartement de vacances)
- remise, garage

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à téléphoner au 039/23 26 55, M. Moor.

132-772443

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

A louer à Corgémont

surface industrielle de 285 m²
dans bâtiment rénové et transformé. Prix de location dès Fr. 75.-/m²/an.

Pour renseignements: **INTEGRA Immobilien AG**, ☎ 01/830 5533.

249-111008

A vendre
A La Chaux-de-Fonds.
dans petite PPE, tout confort, construction récente, cadre de verdure magnifique, proximité des écoles, magasins, bus

Bel appartement sud-ouest
4 1/2 pièces, 109 m²
très ensoleillé, chauffage individuel, comprenant:

- salon avec cheminée et balcon sud;
- 3 chambres à coucher;
- cuisine agencée avec balcon;
- salle de bains, WC séparés, cave.
- garage individuel.

Fr. 295 000.-
Résidence Les Gémeaux
☎ 039/22 60 61

132-772762

A louer, La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES
Cuisine agencée, balcon, ascenseur. Libre tout de suite.

Loyer: Fr. 1090.-, charges comprises.
☎ 039/31 84 36 ou 039/26 60 96

157-16404

196-770908

Pour en savoir plus sur le 2ème pilier...

SALON DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION

Le Château 2028 Vaumarcus/NE
23-24-25 juin 1995

Tout de suite ou date à convenir

Ravin 1, La Chaux-de-Fonds
À LOUER

STUDIOS
dès Fr. 350.- + charges.

APPARTEMENT 2 PIÈCES
Fr. 540.- + charges.
☎ 038/24 22 45.

28-21598

LA CHAUX-DE-FONDS

AMÉLIOREZ VOTRE CADRE DE VIE

Dans un bel environnement. Immeuble de standing. Choix de matériaux de qualité.

UNE MENSUALITÉ PROPRIÉTAIRE COMPARABLE À UN LOYER

4 pièces, 102 m², terrasse 19 m².
Garage.

Par mois dès
Fr. 1'657.- + charges.

1522

La Chaux-de-Fonds Centre ville
Av. Léopold-Robert 62

A louer tout de suite ou pour date à convenir un appartement 4 pièces au 3^e étage.

Loyer: Fr. 1350.- + charges.
Pour visiter: M. De Nuccio
☎ 039/23 73 60
à midi ou dès 17 heures.

132-738790

SAINT-IMIER
A louer tout de suite ou à convenir

2 1/2 PIÈCES
Cuisine neuve agencée. Fr. 550.- + ch.

3 PIÈCES dans les combles
Fr. 825.- + charges.
Pour visiter: ☎ 039/41 20 57.
Renseignements complémentaires: Géranica & Courtage

AGENCE de la PRÉVÔTE s.a.
Rue du Temple 2, 2738 Court
Tél. 032/92 95 67

160-714833

A louer, rue J.-Brandt 6 à La Chaux-de-Fonds

Grand studio
neuf, meublé, cuisine équipée, TV, vidéo. Libre tout de suite.
Fr. 500.- + charges.
Géranica Peruccio
☎ 039/31 16 16
Mlle Grün
241-59438

A louer, rue J.-Brandt 6 à La Chaux-de-Fonds

App. de 3 1/2 pièces
entièrement rénové, cuisine agencée, 2 salles d'eau. Libre pour le 1^{er} juillet. Fr. 900.- + charges.
Géranica Peruccio, Mlle Grün,
☎ 039/31 16 16
241-59685

HABITATIONS POUR TOUS
51, rue des Moulins
2001 Neuchâtel
Tél. 038 25 94 94

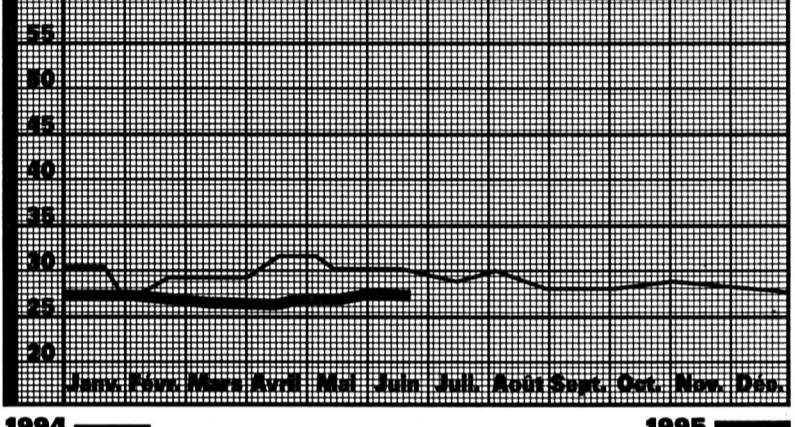
La Chaux-de-Fonds
A louer pour tout de suite

- deux studios
avec cuisine agencée/coin à manger, grande chambre, salle de bains

Loyer dès Fr. 451.50 charges incluses.
☎ 039/26 66 92 (le soir)

5-21490

INFORMATION MARGOT-MAZOUT
Prix approximatif pour une livraison de 6000 à 10000 l, franco citerne TVA exclue



Le numéro de téléphone info (038) 42 54 42 vous renseigne sur l'évolution de la situation énergétique 24 heures sur 24

MARGOT ☎ 038 / 44 11 55

FINANCE

UN CRÉDIT - UNE ADRESSE

Service gratuit 24 heures sur 24
155 90 60
Votre CS-Crédit privé.

Comparez, vous avez tout à y gagner!

Appelez ou envoyez le coupon au Crédit Suisse, Place Pury, 2001 Neuchâtel

Exemple de tarif:

Montant net: Fr. 5000.-
Frais totaux pour 12 mois: Fr. 351.40
Taux d'intérêt annuel effectif: 13,5%

Crédit désiré Fr. _____
Mensualités env. Fr. _____
Nom: _____
Prénom: _____
Date de naissance: _____
Rue/No: _____
NPA/Localité: _____
Tél. privé: _____
Tél. prof: _____
Nationalité: _____
Domicilié ici depuis: _____
Date: _____
Signature: _____

La banque est autorisée à s'adresser à la centrale d'informations des crédits ou à d'autres services de renseignements. Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur (Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel).

CREDIT SUISSE CS
144-718623/Roc

gb Dans le vieille ville A vendre

appartement de 3 pièces
avec cuisine agencée ouverte sur le salon, cheminée, salle de bains-WC, situé au 2^e étage d'un immeuble rénové.

Pour tous renseignements, s'adresser à: **Géranica & Bolliger SA**, avenue Léopold-Robert 12, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 33 77

MEMBRE UNPI 132-772695

MAYENS-DE-RIDDES (VS)
Station très bien équipée, reliée directement à Verbier, à un quart d'heure de la sortie d'autoroute et des bords de Saillon, à vendre, à 10 minutes à pied du centre, sur les pistes

CHALET

comprenant: rez: cuisine + séjour avec cheminée + cave + réduit; étage: 4 chambres + bains + balcon; terrain plat de 1400 m² + cabane de jardin.

Situation dominante et vue imprenable sur vallée et Alpes.
Prix Fr. 325 000.-.
Libre immédiatement.
Renseignements 027 86 62 20, heures des repas (jusqu'à 22 heures).

036-270195/ROC

A VENDRE Quartier Montbrillant La Chaux-de-Fonds

Splendide propriété de 8 pièces avec garage et dépendances



Dégagement et tranquillité imprenables

- * surface habitable d'env. 260 m²
- * surface jardin env. 2130 m²
- * garage double + pavillon
- * cheminée de salon
- * 3 salles d'eau
- * jardin d'hiver

Financement personnalisé par notre système exclusif CCI (coopérative de cautionnement immobilier) avec LPPE.

Demandez une notice ou sollicitez une visite sur place. 132-772479


GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

À VENDRE AU BORD DU LAC DE NEUCHÂTEL (BEVAIX)

Villas individuelles avec port privé
5 pièces, 2 salles de bains, surface habitable environ 160 m², garage souterrain, places de parc. Situation privilégiée (à 15 min de Neuchâtel et à 45 min de Berne). Aménagement et finitions au gré du preneur, entrée en jouissance: printemps 1996. Prix de vente: Fr. 750 000.-
F. Thorens SA, Saint-Blaise, ☎ 038/33 27 57

28-22944

DIVERS



La 10^e révision de l'AVS améliorera la situation des retraitées les plus défavorisées.

Je veux que l'avenir de l'AVS soit garanti, pour nous et pour nos enfants.

Oui à la 10^e révision de l'AVS
NON à l'initiative

Comité romand «Femmes pour la 10^e révision de l'AVS», resp. Nathalie Desarzens, case postale 3085, 1211 Genève 3

276-18369/ROC

Publicité intensive, Publicité par annonces

Pod à trois voies: les pour et les contre

Ligne verte et Pod à trois voies

Je voudrais d'abord rappeler qu'avant la création du couloir-bus sur l'artère nord du Pod, on y circulait sur trois voies.

Pourtant, ledit couloir n'a apporté aucune attractivité supplémentaire des transports en commun puisque le nombre de passagers transportés est en stagnation, voire même en diminution en 1994.

C'est une première réalité. La brochure d'informations distribuée par la chancellerie communale nous apprend qu'en plus des 7000 usagers des TC, le Pod accueille chaque jour 43.000 piétons. Ce qu'elle ne dit pas, c'est que les deux tiers au moins ont parké leurs véhicules à proximité immédiate du Pod. Il s'agit donc bien ici d'automobilistes potentiels.

C'est une seconde réalité qui, avec la première, démontre que l'ordre politique des priorités établi est une aberration.

Comme l'est aussi la pratique consistant à augmenter régulièrement les tarifs d'une prestation (TC) qu'on veut par ailleurs favoriser.

On croyait oubliée cette idéologie politique vieillissante qui faisait des piétons les «pauvres», des usagers des TC «des prolétaires» et enfin des automobilistes les «riches». Elle semble pourtant encore bien ancrée chez nos élus à voir et à lire la manière dont ils veulent à tout prix entraver le trafic privé en cette ville. (Et c'est un piéton convaincu et pratiquant qui l'écrit).

Cette majorité de gauche n'a en somme rien fait d'autre au fil de ses agissements et de ses prises de positions que de cristalliser le débat en l'amenant finalement au point de rupture d'où naquit en toute logique l'initiative du TCS.

Pour résumer, les services communaux n'ont cessé au cours de ces dernières années de pratiquer une politique désordonnée des transports tout en refusant l'évidence quotidienne. Voici quelques exemples:

Par l'aménagement des giratoires des Forges on a voulu améliorer la fluidité du trafic. Or quelques centaines de mètres plus loin, près du Grand Pont,

on le neutralise complètement et maladroitement. Devant le poste on a créé une chicane digne des circuits de F1 pour favoriser les bus et les usagers des PTT (pourquoi eux et pas ceux des autres commerces du Pod d'ailleurs?) avec tous les dangers qu'elle comporte. A la rue du Modulor on a réussi une prouesse rarissime qu'il faudra bien un jour corriger. Ajoutez à cela par exemple la problématique du Ch. des Mélèzes (devenu par la force des choses déserte de quartier) là où deux voitures ne parviennent pas à se croiser avec tous les risques que cela comporte pour les piétons qui ne disposent d'aucun trottoir, là où la nuit venue on fait circuler de surcroît... un bus des TC! Pendant ce temps on s'active à la construction d'un giratoire à la rue Fritz-Courvoisier près d'«Esplanade» alors que tous les appartements ne sont ni loués ni même terminés. Le long du Pod on a équipé il y a deux ans seulement deux carrefours de feux lumineux tout neufs alors qu'on avait déjà prévu leur remplacement complet sur toute l'avenue, etc. etc.

Pour faire cesser ce jeu coûteux et pas très amusant à vrai dire, je suis d'avis, contrairement à celui de M. G. Baillod paru dans «L'Impartial» du 12 juin 1995, qu'il faut accepter l'initiative du TCS après quoi nous aurons, en toute quiétude, la possibilité d'examiner à fond la réalisation de l'aménagement des trois voies de circulation.

Comme en de nombreux autres endroits de notre cité, il devrait en effet être possible d'atteindre l'objectif sans que la largeur totale de l'artère nord n'atteigne absolument le gabarit maximum dont les peintres de M. Bringolf se sont sans doute un peu vite inspirés.

Un autre remède peut-être? Depuis le temps qu'on nous dit que nos vénérables érabes sont à fin de vie et que nos jardiniers préparent en secret leur relève, ne pourrait-on pas saisir cette occasion pour, en même temps que nous replanterons, déplacer de quelques dizaines de centimètres le trottoir central?

Avec la marge existante sur le trottoir sud de l'avenue, nous pourrions un jour, après l'avoir planifié soigneusement sur le plan financier également, disposer d'un Pod à géométrie régulière. Les bus s'arrêteraient alors le long de l'avenue, le détour de la gare (dont l'utilisation diminue) pourrait, comme il en avait déjà été question, être supprimé. Puisque nous avons réussi à réaliser ce magnifique tunnel sous la Vue-des-Alpes, pourquoi ne percerions-nous pas un passage «Sous-Pod» à la hauteur de la Gare en y aménageant, entre autres, la billetterie des TC. On y gagnerait en fluidité, en sécurité pour tous les usagers, en signalisation lumineuse, etc. Les transports en commun verraient enfin leur attractivité sérieusement renforcée.

Est-ce de l'utopie? Gouverner n'est-il pas prévoir?

Et la loi de Meskinian nous le rappelle: «On n'a jamais le temps de bien faire les choses mais on a toujours le temps de les refaire».

Vous qui me faites le privilège de me lire jusqu'au bout, ce dont je vous remercie, j'espère que vous admettez avec moi que «le million de l'initiative du TCS» vaut bien plus «qu'un tour à gauche supplémentaire» sur l'artère nord du Pod comme voudrait nous le faire croire la propagande du Conseil communal.

Raymond Barth
La Chaux-de-Fonds

Les divers objets soumis le week-end prochain au verdict des électeurs ont suscité, de la part de nos lecteurs, ainsi que des associations et partis politiques, un abondant, mais tardif courrier. Cette page en fournit les premiers exemples. D'autres suivront, sans que nous puissions garantir la publication de tous les textes qui nous sont parvenus, et qui vont encore nous parvenir. Alors, avec nos excuses anticipées à ceux qui ne seront pas publiés, bonne lecture à tous. (Imp)

Parti radical: liberté de vote

L'initiative du TCS demande que les autorités de la ville de La Chaux-de-Fonds réalisent sur les artères nord et sud de l'avenue Léopold-Robert trois voies de circulation. Le Conseil général recommande de rejeter l'initiative parce que le trafic privé n'a rien à y gagner, les bus ne circuleront pas mieux et les piétons ont tout à y perdre.

Dans les discussions portant sur les problèmes de circulation, il a toujours été difficile de trou-

ver un consensus. Le Parti radical n'a pas échappé à ce phénomène. A l'issue des discussions qui auraient dû nous permettre d'arrêter une recommandation de vote, le nombre de ceux qui pensent qu'il n'y a plus de problème de circulation à La Chaux-de-Fonds était à peu près égal à ceux qui pensent qu'il faut soutenir l'initiative du TCS.

De ce fait, le Parti radical de La Chaux-de-Fonds laisse la li-

berté de vote pour les votations communales concernant le Pod à trois voies. Le problème résulte d'un choix personnel de mode de transport et, dans la mesure où les priorités de circulation, transport public, piétons, voitures et cyclistes, sont respectées, chaque membre vote selon ses préférences.

Parti radical, section de
La Chaux-de-Fonds
Le président: P. Hainard

Notre Pod

Axe de circulation, giratoires, feux, transports en commun parachevant les embarras de la circulation, voitures considérées comme indésirables, etc... Si ces misères passagères existent, il y a d'autres remèdes que de porter une atteinte définitive à notre Pod qui n'en peut mais, comme l'âne des animaux malades de la peste de La Fontaine. L'atteinte qui lui serait infligée serait déplorable sur le plan architectural et esthétique d'une part et sur celui de sa fonction d'autre part.

La lignée centrale d'arbres taillés en cubes et les proportions judicieuses entre les pistes circulables et les trottoirs seraient inévitablement atteintes. Or, ces proportions et ces arbres alignés au centre sont un symbole de notre ville. Ailleurs, les arbres sont plantés en allée sur

les trottoirs, pour encadrer le boulevard. Ce n'est pas tomber dans la nostalgie et le conservatisme que de relever la beauté et la richesse que constitue cet ensemble, qui est certainement l'élément frappant de notre ville, l'une de ses caractéristiques essentielles fixées même dans la mémoire du voyageur passager.

Cette judicieuse répartition, qui laisse une place importante aux trottoirs et à la promenade, fait du Pod un lieu de rencontre, de commerce et quelquefois dans l'année le lieu de fêtes, des cortèges des promotions ou des buvettes de la braderie. Cette artère principale est aujourd'hui déjà bien malmenée, voir en crise et la fermeture du Printemps en est le signe tangible. Toute ville a besoin d'un centre vivant et fort où s'épanouit le

commerce local et l'on sait d'expérience qu'on n'a jamais développé une rue commerçante en réduisant la largeur de ses trottoirs. Dans certaines villes, le centre peut émigrer. A La Chaux-de-Fonds, le rôle central du Pod, véritable colonne vertébrale, est une évidence. Il est souligné par la création du centre commercial Métropole et la réalisation du complexe d'Espacité.

L'initiative du TCS ne se soucie ni de l'histoire de notre ville, ni de son avenir et notre bon sens de Chaux-de-Fonnières se doit de lui faire bonne justice.

Les présidents de
la Ligue neuchâteloise du
patrimoine et de l'ASPAM
MM. Claude Roulet
et Lucien Tissot

Du haut de notre observatoire

La guérite vitrée au dernier étage de la tour «Pod 2000» offre un observatoire idéal sur la rue Léopold-Robert. Il vaut la peine d'y monter aux heures de pointe pour examiner le ballet de la circulation. De là-haut on voit où se forment les bouchons et autres embarras. On distingue aussi les trous qui subsistent dans les colonnes de véhicules, même aux moments les plus chauds, et qui laissent augurer une certaine réserve de voirie récupérable moyennant le réglage adéquat des feux.

Vues d'en haut ou du ras des pâquerettes voici quelques suggestions qui, me semble-t-il, mériteraient attention.

- Condamné à rouler sur une

seule file principale, l'automobiliste devrait disposer d'une voie rectiligne, pas d'une piste de slalom. Il faut éviter les goulots d'étranglement. Au Grand-Pont notamment, il faut rendre la voie centrale au trafic privé avec un temps de passage suffisant.

- Sur l'artère nord, il faut assurer des pistes de présélections pour les véhicules se préparant à tourner à gauche. Au carrefour du Printemps une telle piste est à prendre sur le trottoir central car l'interdiction actuelle n'est pas satisfaisante (les manœuvres par la Gare ou par la rue de la Serre pour se trouver dans le bon sens allongent dangereusement les parcours).

- Un meilleur équilibre entre

la capacité des deux sens de circulation serait souhaitable (temps de passage).

- Le secteur Grande-Fontaine, bas du Grenier est un des points noirs du circuit urbain car il concentre les flux ouest-est et nord-sud dans des rues étranges. Il conviendrait d'améliorer cette situation, peut-être en rétablissant la circulation dans les deux sens entre la rue Neuve et la place de l'Hôtel-de-Ville.

Avec de la bonne volonté et le respect de tous (automobilistes compris), il doit être possible d'améliorer la situation actuelle sans recourir à des solutions extrêmes.

Francis Kaufmann
La Cibourg

L'enjeu de la votation

La seule question qui nous sera posée lors du scrutin des 24 et 25 juin 1995 est la suivante:

Faut-il construire, oui ou non, une troisième piste de circulation automobile sur l'artère nord de l'avenue Léopold-Robert?

Deux réponses possibles:

1. Si vous pensez qu'il est indispensable de favoriser de manière très minime et non prouvée la circulation automobile durant une heure et demie par jour au maximum, et ceci au détriment des piétons et des commerçants de l'avenue Léopold-Robert, par un rétrécissement important de son trottoir nord, tout en sachant que la dépense

sera de près d'un million de francs, alors votez oui à l'initiative du TCS.

2. Par contre si vous désirez que l'avenue Léopold-Robert ne soit pas réduite au gabarit d'une route de desserte de quartier, que son image de marque ne soit pas ternie et que le trottoir nord garde sa largeur actuelle, confortable, sécurisante pour les piétons et vivable pour les petits commerçants, alors votez non à l'initiative du TCS.

De surplus, en votant non à l'initiative du TCS vous éviterez une dépense excessive des deniers publics de près d'un million de francs qui seraient consacrés à une expérience té-

méraire et irréversible, dont les «spécialistes du TCS» ne peuvent pas donner de garanties formelles quant au résultat escompté.

De bonnes raisons pour refuser l'initiative du TCS en votant massivement non.

Espérons que la sagesse et le bon sens l'emporteront.

Des citoyens et citoyennes également automobilistes, mais raisonnables.

Anouck Jeanmaire
François Bourdin
Roger Droz
Cosimo Quaranta
Michel Sester
La Chaux-de-Fonds

Quelques réflexions sur l'initiative...

Afin d'ajouter quelques pièces à la discussion sur l'initiative du TCS sur le Pod à trois voies, ainsi que pour répondre à la suggestion lancée dans l'éditorial du 14 juin de «L'Impartial», nous vous remettons quelques éléments de réflexions sur l'initiative «Pod à trois voies».

LES TC ET LE POD À TROIS VOIES

Dans le débat en cours sur l'initiative du TCS demandant la mise à trois voies de l'avenue Léopold-Robert, partisans et opposants parlent souvent des transports publics, malheureusement souvent de manière incomplète ou erronée.

S'il ne nous appartient pas d'établir une politique des transports, il nous semble toutefois nécessaire d'exprimer notre opinion au sujet des arguments déjà publiés et nous concernant.

Trafic journalier par jour ouvrable (moyenne annuelle): les derniers comptages et recoupements donnent un nombre de 18.000 voyageurs pour l'ensemble du réseau urbain TC, dont la plus grande partie emprunte le Pod sur au moins une partie de sa longueur. Sur Léopold-Robert, la part modale est donc meilleure qu'annoncée.

Dans le cas de la mise à trois voies de l'artère nord du Pod, la variante TCS n'est pas judicieuse. La voie-bus préconisée de 3 m est insuffisante car les voies réservées à la circulation individuelle auront 2 m 70 et seront donc étroites. Les automobilistes empièteront systématiquement la voie bus et bloqueront la circulation des bus. Cette situation a pratiquement existé durant l'été 93, avant le ripage de la circulation sur les rues transversales. Une voie bus de 3 m n'est suffisante que si les autres voies ont au minimum la même largeur.

Un bus moderne a une largeur de carrosserie de 2 m 50. A la hauteur des rétroviseurs, la largeur s'élève à 3 m 10. Le roulis (balancement autour d'un axe longitudinal) s'ajoute à l'emprise lorsque le véhicule est en mouvement. Le conflit est alors patent avec un poids lourd aux dimensions semblables circulant sur la piste contiguë large de 2 m 70.

Le projet à trois voies étudié par les services communaux s'approche avec ses 9 m de la largeur de l'artère sud (9 m 10) et serait le cas échéant, le seul réellement efficace.

La mise à trois voies du Pod n'entraînera pas d'augmentation de la fluidité pour les TC à l'exception de la suppression des manœuvres de parage qui nécessitent parfois une interruption du trafic sur la voie de droite. La fluidité peut par contre être améliorée grandement avec une nouvelle signalisation lumineuse.

Les «problèmes» (ou ressentiments) comme tels par les automobilistes de la voie bus devant la Poste et le Grand-Pont seront résolus par une nouvelle signalisation lumineuse et non par la mise à trois voies. Globalement les TC estiment que la nouvelle signalisation lumineuse apportera plus, pour les transports publics comme pour les transports individuels, que la mise à trois voies. Ils apportent donc leur soutien au remplacement prioritaire de la signalisation lumineuse, que l'acceptation de l'initiative du TCS pourrait retarder.

Nous souhaitons que ces éléments puissent nourrir le débat et contribuer à forger l'opinion de chacun.

Les transports
régionaux neuchâtelois
le directeur,
J.-M. von Kaenel

VOTATIONS FÉDÉRALES

Attention aux illusions!

Les syndicats ainsi que les organisations soussignées, souhaitent, à quelques jours d'une importante votation sur l'AVS, attirer l'attention des électeurs et électrices du canton sur le piège que constitue la position, soutenue par une partie de la gauche et par la conseillère fédérale Ruth Dreifuss; celle qui consiste à dire: gardons les acquis positifs de la 10e révision et l'on pourra toujours revenir sur l'âge de la retraite plus tard dans la 11e révision! Cette position est illu-

soire. Après l'acceptation de la 10e révision et de la retraite à 64 ans pour les femmes, la majorité bourgeoise à Berne ne voudra pas entrer en matière sur une diminution de l'âge de la retraite. Au contraire ce sera au tour des hommes cette fois de se voir imposer le passage de l'âge de la retraite de 65 à 67 ans.

Nous demandons aux citoyens et citoyennes qui seraient tentés par les aspects positifs de la 10e révision de bien réfléchir avant de donner un chèque en

blanc à la droite pour une augmentation généralisée de l'âge de la retraite.

Les syndicats ainsi que les organisations soussignées, vous invitent à voter non, sans état d'âme et sans regrets, car les acquis de la 10e révision seront remis à l'ordre du jour grâce à l'initiative que l'USS s'apprete à déposer et pour laquelle nous exercerons toutes les pressions nécessaires afin qu'elle soit soumise au peuple rapidement.

USCN-POP-AVIVO

Suisse romande

8.25 Coup d'pouce emploi 8.35 Ces merveilleuses pierres 8.50 Rosa 9.10 Top models 9.30 Viva (R) 10.15 Magellan. Les mannequins et leurs illusions (1/2) 10.45 Vive les animaux. 11.10 Les feux de l'amour 11.50 Madame est servie 12.15 Les nouvelles filles d'à côté 12.45 TJ-midi 13.00 Les femmes de sable 13.30 Matlock. Le clown 14.20 Le don. Film français de David Delrieux (1992). (15.15-17.00) Chaîne nationale DRS. Tour de Suisse 8e étape: Zoug-La Punt). 15.50 La petite maison dans la prairie. 16.40 Carré d'as 17.05 Poddington Peas 17.10 Myster Mask 17.35 Alerte à Malibu. 18.25 Top models 18.50 TJ-titres/Météo régionale 18.55 TJ-régions 19.15 TéléTrésor 19.30 TJ-soir.

20.00 Météo
20.05 Allocution de Madame Ruth Dreifuss Conseillère fédérale
Votations fédérales du 25 juin 1995
20.15 A bon entendeur Spécial vacances: Crèmes solaires, anti-moustiques, taux de change et saucisses grillées...

20.55 Comédie, Comédie: Arrête ou ma mère va tirer
Film américain de Roger Spottiswoode (1991)
Avec Sylvester Stallone, Estelle Getty
Entre les missions dangereuses et sa liaison houleuse avec Gwen, la vie n'est pas de tout repos pour Joe Bomowski mais lorsque sa mère s'installe chez lui et devient le témoin-clé d'une affaire criminelle, la semaine tourne au calvaire. Flic comique avec déboires œdipiens, Sylvester renoue avec la comédie après «L'embrouille est dans le sac» de John Landis.

22.20 TJ-titres
22.25 Tabou
22.50 NYPD Blue
Intuition
23.40 TJ-nuit
23.50 Ces années-là
0.45 Coup d'pouce emploi

Suisse 4

6.00 Euronews. 18.45 Genève région. 19.30 TJ-soir. 20.00 Il était une fois... les découvreurs. Les médecins. 20.50 La saga d'Archibald. Qui vole un œuf... 21.40 CH-Magazine. Valtellina. 22.30 Euronews.

Allemagne 1

15.30 Der Doktor und das Liebe Vieh. 15.55 Neu im Ersten. 16.00 Tagesschau. 16.03 Flieger. Talkshow zu aktuellen Themen. 17.00 Tagesschau. 17.10 Brisant. Boulevard Magazin. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegramm. 17.55 Verbotene Liebe. 18.25 Marienhof. 18.49 Tagesschau-Telegramm. 18.54 Grossstadtrevier. 19.53 Das Wetter mit Jörg Kachelmann. 19.58 Heute Abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Abenteuer Airport. 21.04 Tagesthemen-Telegramm. 21.05 Pssst... Ratespiel um Geheimnisse mit Harald Schmidt. 21.35 Plusminus. Wirtschaftsmagazin. 22.05 Drei Mann im Bett. Garry erzählt. 22.30 Tagesthemen.

La Première

7.21 Classe affaires. 7.30 Journal. 7.40 Microphage. Jeu. 7.45 L'invité de la rédaction. 7.57 Histoire d'en parler. 8.00 Journal. 8.17 La presse romande. 8.21 La presse alémanique. 8.25 Point de mire. 8.30 Titres. 8.37 Bande-annonce. Livre. 8.43 Dans tous les sens. 8.51 Micromeurs. 9.00 Journal. 9.10 Les petits déjeuners. 10.05 Comédie. 11.05 Vos désirs font désordre! 12.00 Info pile. 12.10 Suez mon regard. 12.20 V'là l'printemps. 12.30 Journal de midi. 13.00 Zapp monde. Bons baisers de chez moi. 14.05 Le monde à vos pieds. 15.05 Marabout de ficelle. 18.00 Journal du soir. 18.20 Forum. 19.05 Journal des sports. 19.10 Baraka. 22.05 La ligne de cœur. 22.30 Journal de nuit.

Espace 2

6.10 Matinales. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 10.30 Classique. 11.30 Souffler n'est pas jouer. 12.05 Carnet de notes. 13.00 Musique d'abord. 15.30 Concert. 17.05 Carré d'arts. 18.00 Jazzz. 19.00 En quête de disques. 20.05 Le son des choses. 21.05 Fiction: Pièces en 10 minutes. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Lune de papier. 23.00 Les mémoires de la musique. 0.05 Nocturno.

Suisse alémanique

7.20 Presseschau. 7.30 Météo. 7.40 Morgenstund hat Gold im Mund. 7.50 Zum neuen Tag. 8.00 Morgenjournal. 8.15 Espresso. 9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 9.35 Memo-Thema. 10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 10.15 Music-Special. 11.10 Ratgeber. Recht und Geld. 11.45 KinderClub. 12.05 Regionaljournal. 12.22 Météo. 12.30 Rendez-vous. 13.30 Mittagshits. 14.00 Siesta. S-Basler Dyblis - 150 Jahr alt. 16.00 Welle 1. 17.10 Sportstudio. 17.30 Regionaljournal. 18.00 Echo der Zeit. 18.45 Sport. 18.50 Ihr Musikwunsch. 19.30 SiggSagg-Sugg. Die Sendung für Kinder. 20.00 Singt mit! Sommerlieder aus aller Welt. 21.15 A la carte. 22.30 Reprise. 23.00 Musik vor Mitternacht. 0.00 Nachtclub.

Radio Jura bernois

8.00 Journal RSR 1. 8.15 Amorce. 8.30 Revue de presse. 8.35 Amorce. 8.45 Le jeu du matin. 9.00 Journal RSR 1. 9.15 Baroloage - La saviez-vous? 9.35 Chronique TV. 9.45 Qui dit quoi? 10.00 Jeu. 10.15 Info Consommateur. 10.30 Agenda. 11.00 Rendez-vous juridique. 11.30 Les Dédicaces. 11.45 Qui dit quoi? 12.00 RJB info. 12.15 Activités villageoises. 12.30 Relais RSR 1. 15.00 Music non stop. 16.00 Métro Music. 16.45 Chronique TV. 17.30 RJB info. 18.00 Journal RSR 1. 18.20 Miroir Activités villageoises - Agenda. 19.00 Country road - 19.30 Antipasto Misto. 21.00 Relais RSR-1.

Fréquence Jura

8.30 Flash FJ. 9.00 Flash FJ. 9.05 Service compris. 9.50 Jeu PMU. 10.00 Flash FJ. 10.05 Pronostics PMU. 10.15 Odyssée du rire. 10.30 Infoplus rediffusion. 10.55 Les grands classiques. 11.00 Flash FJ. 11.05 EdoRadio. 11.30 Pronostics PMU. 11.45 Jeu du rire. 12.00 Titres. 12.15 Juramidi. 12.35 Météo. 12.37 Carnet rose. 12.45 Sur le pont Moulinet. 12.50 Le zapper. 13.00 Troc en stock. 13.15 Va voir écouter là-bas si... 14.00 Flash FJ. 15.00 Flash FJ. 16.00 Flash FJ. 16.05 Radioactive. 17.00 Flash FJ. 17.05 Radioactive. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. 18.22 Carnet de deuil. 18.30 Rappel des titres. 18.31 Fréquence jazz. 19.30 Rappel des titres rediffusion. 19.31 Les ensorcelés. 0.00 Trafic de nuit.

France 1

6.00 Côté cœur. Série 6.30 TF1 info 6.58 Météo 7.00 TF1 info 7.10 A tout! Spip 8.28 Météo 8.30 Télé shopping 9.00 Météo 9.05 Riviera. Série 9.35 Le destin du docteur Calvet. Série 10.10 La clinique de la Forêt noire. Série 11.50 Jeu: La roue de la fortune 12.18 Tout compte fait 12.20 Jeu: Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Journal 13.30 Météo 13.40 Les feux de l'amour. Série 14.30 Dallas. Série 15.20 La loi est la loi. Série 16.15 Jeu: Une famille en or 16.50 Club Dorothée 17.25 Les garçons de la plage. Série 17.55 Les nouvelles filles d'à côté. Série 18.25 K 2000. Série 19.15 Coucou! 19.50 Le Bébête show.

20.00 Journal / Images de la France
20.35 La minute hippique
20.40 Météo

20.45 Ciné mardi: Les bronzés
Film français de Patrice Leconte (1978)
Avec Josiane Balasko, Michel Blanc, Thierry Lhermitte, Marie-Anne Chazel, Christian Clavier.
Le film porte-bonheur de la joueuse équipe du «Splendid». Une aimable satire inspirée d'une histoire vraie. D'où sa justesse. Des gags désopilants, jamais vulgaires et qui font toujours mouche.

22.25 Les résultats des courses
22.35 Hollywood Night: Piège à domicile
Téléfilm de John Pielmeier
0.20 Je suis venu vous dire...
1.25 Le Bébête Show
1.30 TF1 nuit / Météo
1.40 Reportages
2.10 TF1 nuit
2.15 L'équipe Cousteau en Amazonie
3.15 TF1 nuit
3.25 Histoires naturelles
4.05 TF1 nuit
4.15 Côté cœur
4.45 Musique
5.10 Histoires naturelles

R.T.L.

11.20 Femmes de sable. Série. 11.50 Riviera. Série. 12.15 Paradise Beach. Série. 13.00 Beaumanoir. Série. 13.25 Studio info. 13.30 La première fois. Téléfilm américain de Noel Nosseck (1982). 15.10 Générations. Série. 15.55 Studio-info. 16.00 Scrabble. 16.25 Les années crac-boum. 17.00 Studio-info. 17.05 Annie, agent très spéciale. Série. 18.00 Studio-info. 18.05 Doublé gagnant. Jeu. 18.30 Top models. Série. 18.50 Jeu téléstar. 18.55 Helena. Série. 19.30 Alerte à Malibu. 20.20 Jeu Téléstar. 20.25 Météo. 20.30 Studio-info. 20.40 Les bidasses en vadrouille. Film français. 22.15 Pat Garrett et Billy le kid. Film américain. 0.05 Météo (R). 0.10 Télé-achat.

ZDF Allemagne 2

10.00 heute. 10.03 Auslandsjournal. 10.45 ZDF-info Gesundheit. 11.00 heute. Mit Börsenbericht. 11.04 James Last und sein Orchester 12.15 höchstpersönlich 12.45 Umschau. 12.55 Presseschau. 13.00 ZDF-Mittagsmagazin. Mit heute-Nachrichten. 13.00 Sport extra: Tennis-ATP-Turnier, Halle/Westfalen. Gegen: 15.00/16.00 heute. 17.00 heute. 17.08 Länderjournal. 17.40 Jede Menge Leben. 18.00 ca. heute-Schlagzeilen. 18.05 SO-CKO 5113. 19.00 heute. 19.20 Wetter. 19.25 Immenhof. 20.15 Naturzeit. 21.00 Frontal. Magazin. 21.45 heute-Journal. 22.15 37 Grad - Ende einer Dienstfahrt. 22.45 Ein Fall für zwei. 23.45 heute nacht. 0.00 Miracul. Film.

France 2

6.00 Dessin animé 6.05 Feuilleton: Des jours et des vies 6.30 Télématin 8.30 Les films Lumière 8.35 Feuilleton: Amour-ement votre 9.00 Feuilleton: Amour, gloire et beauté 9.30 Matin Bonheur 11.10 Flash info 11.15 Jeu: Motus 11.50 Jeu: Pyramide 12.20 Jeu: Les Z'amours 12.55 Météo 12.59 Journal 13.30 La bourse 13.35 Météo 13.45 Derrick. Série 14.50 L'enquêteur. Série 15.45 La chance aux chansons 16.35 Des chiffres et des lettres 17.10 SecondeB. Série 17.45 Les années collège. Série 18.15 Sauvés par le gong. Série 18.45 Jeu: Que le meilleur gagne 19.10 Flash info 19.15 Studio Gabriel 19.55 Bonne nuit les petits 19.59 Journal.

20.40 Météo

20.50 Le grand film du mardi: Cible émouvante
Film de Pierre Salvadori
Avec Jean Rochefort, Marie Trintignant
Un jeune homme maladroit et une charmante voleuse viennent bousculer les habitudes d'un mercenaire du crime resté vieux garçon. Un pastiche du film noir qui ne manque ni de sel, ni d'extravagance, ni de maîtrise. Un rôle magnifique pour Jean Rochefort, pétillant d'humour britannique.

22.30 Ça se discute «L'esprit rock, hier, aujourd'hui et demain»
0.00 Les films Lumière
0.05 Journal
0.25 Météo
0.30 Journal des courses

0.35 Le cercle de minuit

1.50 Studio Gabriel
2.25 Le génie du mal
3.50 24 heures d'info
4.15 Pyramide
4.40 Les Z'amours
5.10 La chance aux chansons (R)

TV 5 Europe

11.30 Paris Lumières (R). 13.30 Les enfants de la télé (R). 14.45 Ça colle et c'est piquant (R). 15.30 La maison Deschènes (R). 16.00 Journal. 16.15 La cuisine des mousquetaires. 16.30 Bibi et ses amis (R). 17.15 La chance aux chansons. 17.45 Questions pour un champion. 18.15 Visions d'Amérique. 18.25 Grand jeu TV 5. 18.30 Journal/Météo internationale. 19.00 Paris Lumières. 19.25 Météo des cinq continents. 19.30 Journal télévisé suisse. 20.00 Envoyé spécial. 21.30 Perfecto. 21.55 Météo des cinq continents. 22.00 Journal télévisé de France 2/Météo internationale/Jeu. 22.40 Bouilly de culture. 23.55 Alice. 0.30 Soir 3/Météo internationale/Jeu.

SWF Allemagne 3

11.15 TV-Tips 11.30 Miteinander 12.00 MuM - Menschen und Märkte 12.45 TV-Tips 13.00 Treffpunkt Saar 3 13.30 LL 14.00 Gentechnologie - Genzeit 14.30 Living with violent earth - Leben mit Naturgewalten 15.00 Hit-Clip 15.25 Extratreff 15.30 Hey Dad! 16.00 Alternativen 16.30 Geschichte des Schlagers 17.00 Trigonometrie 17.30 Sesamstrasse 17.58 Die Campbells 18.22 Philipp 18.25 Unser Sandmännchen 18.30 Südwest aktuell 18.35 Hallo, wie geht's? 18.50 Die Fallers 19.20 Regionalprogramm 20.00 Tagesschau 20.15 Blickpunkt

France 3

6.00 Euronews 7.15 Bonjour Babar 8.30 La redac. Série 9.00 Le cercle de famille 9.30 Méditerranée 10.00 Le père Dowling. Série 10.50 Un jour en France 11.35 La cuisine des mousquetaires 11.55 Le 12/13 13.05 Presse citron 13.40 Vincent à l'heure 14.40 Dynastie. Série 15.30 Simon et Simon. Série 16.25 Les Mini-keums 17.35 Une pêche d'enfer 18.20 Questions pour un champion. Jeu 18.45 Un livre, un jour 18.55 Le 19/20.

20.05 Fa si la... chanter
20.35 Tout le sport
20.45 Keno

20.50 Spécial Fa si la... chanter
Jeu musical animé par Pascal Brunner

22.45 Soir 3
23.00 Mardi chez vous
0.30 Un jour en France (R)
1.20 Musique graffiti



ARRÊTE OU MA MÈRE VA TIRER - Avec Sylvester Stallone, Estelle Getty. TSR 20.55

Suisse alémanique

12.10 Paradise Beach. 12.35 TAFminigame. 13.00 Tagesschau. 13.10 TAFthema. 13.25 Gute Zeiten, schlechte Zeiten. 13.55 Rally. 14.50 rätselTAF. 15.15 Direkt: Rad: Tour de Suisse. 8. Etappe: Zug-La Punt. 17.00 ca. Tour de Suisse: Velo-Club. 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.55 Tagesschau. 18.00 Sketchup. Sketches mit Diether Krebs und Beatrice Richter. 18.25 Tour de Suisse. Tagesbericht. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 Derrick. 21.05 Kassensturz. Ueber Konsum, Geld und Arbeit. 21.35 Brennpunkt 70. 21.50 10 vor 10. 22.20 Der Club 23.40 Nachtbulletin/Météo. Programmorschau/Text-Vision.

RAI Italie 1

10.00 Tg 1. 10.05 Film. 11.00 Tg 1. 11.40 Verde mattina. 12.25 Che tempo fa. 12.30 Tg 1 - Flash. 12.35 La signora in giallo. Telefilm. 13.30 Telegiornale. 14.00 Tg 1 - Economia. 14.20 Accadde un'estate. Film di Delmer Daves (1964). 16.00 Solletico estate. Contenitore. All'interno: Darling Duck. Cartoni animati. 16.45 La famiglia Addams. Cartoni animati. 17.30 Zorro. Telefilm. Appuntamento al cinema. 18.00 Tg 1. 18.10 Italia sera. 18.50 Luna Park. 19.35 Che tempo fa. 20.00 Tg 1. 20.30 Sport. 20.40 Festivalbau. Spettacolo. Tg 1. Seconda serata. Spettacolo. 0.00 Tg 1 - Notte. Agenda. Zodiaco. Che tempo fa. 0.30 Oggi al Parlamento.

La Cinquième

11.55 Le journal du temps. 12.00 La nouvelle maille des Indes. Série. 13.00 Ça déménage. Jeu. 13.25 Attention santé. 13.30 Défi. 14.00 Animaux imposteurs. 15.00 Embarquement porte no 1: Lugano. 15.30 Les grand châteaux d'Europe: Frederiksberg Knoborg. 16.00 Perspectives: Les tunnels. 16.25 Attention santé. 16.30 Schulmeister, l'espion de l'empereur. Série. 17.30 Rintintin. 18.00 Les enfants de John. 18.30 Le monde des animaux: Jacques et les tortues luth. 18.55 Le journal du temps.

Arte

19.00 Confetti. Chocolat. 19.30 Palettes.

20.00 Contacts (3)
20.30 Journal

20.40 Transit: Le danger des sectes

21.45 Théma: Au pays de l'animation Stéphane et Aurélia font du cinéma

21.50 Le chat botté
Film russe
Animation en pâte à modeler

22.15 Le cinéma d'animation, c'est aussi du cinéma
0.50 Velvet Jungle (R)

Suisse italienne

12.00 Collage. 12.15 Corso di videocamera (7/12). 12.45 Telegiornale/Sport. 13.00 Dynasty. Teleserie. 13.50 Missione Eureka (2/4). 15.35 Una famiglia americana. 16.25 Collage. 16.35 Shaka Zulu. Telefilm. 17.30 Le repliche di Natura Amica: Albatros. 18.00 Kelly. 18.30 Alf. 19.00 Telegiornale/Sport. 19.05 Speciale Giro della Svizzera. 19.30 Il Quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Météo. 20.30 La National Geographic Society presenta. 21.25 Letteratura europea: Le confessioni del pastore Burg. Un film. 23.00 Da Bellinzona: Atletica leggera: Meeting internazionale. Cronaca differita. 23.30 Telegiornale/Météo. 23.50 Oggi al Giro della Svizzera. 0.00 Hollywood.

tve Espagne

6.00 Euronews. 6.30 Uno más en la familia. 7.00 Euronews. 7.30 La 2. Noticias. 9.10 Los desayunos de Radio 1. 10.00 Preguntas y respuestas. 11.00 La aventura del saber. 12.30 Noticias. 13.00 El menú de Karlos Arguiñano. 13.30 Ruta Quetzal 1995. 14.00 Euronews. 14.15 Sólo por ti. Teleserial. 15.00 Telediario. 15.40 Pasa la vida. 18.00 Noticias. 18.30 Ciclismo. Volta a Catalunya. 19.30 Cómo lo veis? 20.00 Lingo. 20.30 Habitación 503. 21.00 Telediario. 21.30 Fútbol. 23.30 Programa especial. 1.30 Noticias. 2.00 Despedida y cierre.

M6

6.55 Matin express 7.00 M6 express 7.05 Contact 6 manager 7.10 Matin express (suite) 8.00 M6 express 8.05 Matin express (suite) 9.00 M6 express 9.05 M6 boutique 9.30 Boulevard des clips 10.00 M6 express 10.05 Boulevard des clips 10.50 M6 express 11.00 Drôles de dames. Les risques du métier 11.50 M6 express/Météo 12.00 Papa Schultz. Hogan et son double 12.30 Les routes du paradis. L'ami magique 13.25 La planque aux dollars. Téléfilm américain de Jeff Bleckney. Avec Richard Crenna, Tyne Daly. 15.10 Boulevard des clips 17.00 Hit machine 17.30 Classe mannequin. Les yeux dans les yeux 18.00 Wolff police criminelle. 19.00 Robocop. Illusions 19.54 6 minutes/Météo.

20.00 Madame est servie
Meilleurs voeux
20.35 E=M 6
Magazine
20.40 Le mardi c'est permis:
20.45 Grandeur nature

20.50 Les nouvelles aventures de Superman: Lois et Clark
Pour passer inaperçu, Clark mène une vie normale sous l'identité d'un journaliste du Daily Planet. Il y rencontre une ambitieuse concubine, Lois Lane, dont il s'éprend. Mais celle-ci, ignorant qu'il est à ses côtés, cherche désespérément à approcher Superman dont elle est amoureuse.

22.45 La nuit des stars à Monte Carlo
0.25 Les cadavres exquis de Patricia Highsmith
Sincères condoléances
1.20 Boulevard des clips
2.30 Culture pub
2.55 Fanzine
3.20 Frank Sinatra
Documentaire
4.15 Fréquentstar
5.05 culture pub
5.30 E=M6
5.35 Boulevard des clips

RTP Portugal

13.00 Jornal da tarde. 13.30 A banheiro do povo. 14.00 Cândida branca flor. Musical. 15.00 Portugal de faca e garfo. 15.30 Artes visuais. 16.00 Canto alegre. 17.00 RTP1 junior. 17.30 Com a verdade m'enganas. 18.10 Sem limites. 18.40 Circo alegria. 19.30 Nico d'obra. Comédia. 20.00 Telegiornal. 20.55 Desencontros. 21.25 Financial Times. 21.30 Na ponta da língua. 23.00 Danças vivas. 23.30 TV 2 Jornal. 0.00 Remate. 0.15 A banheira do povo. 1.00 Fecho.

Eurosport

8.30 EuroGolf (R). 9.30 Gymnastique artistique (R). 11.30 Rallye Raid (R). 12.00 EuroGoals (R). 13.00 Speedworld (R). 14.30 Pentathlon moderne: Les championnats d'Europe dames, Berlin. 15.00 En direct: Cyclisme: Le Tour de Suisse '95. 17.00 Tennis: Tournoi de Halle, Allemagne. 19.30 EurosportNews. 20.00 Athlétisme: Le meeting de Madrid. 22.00 Motors. 0.00 Snooker: Ligue Européenne. Stefan Hendry - Steve Davies.

CANAL ALPHA +

19.00 Flash info. 20.09 Vidéo Ergo Sum - Comment faire de la vidéo amateur. 20.22 Carte Blanche: De 429 à 10128. 20.27 A bâtons rompus, avec Florian Serex, scientifique et chrétien. 21.31 Flash info. 21.39 Vidéo Ergo Sum 21.52 Carte Blanche. 21.57 A bâtons rompus.

RADIOS

La Première

7.21 Classe affaires. 7.30 Journal. 7.40 Microphage. Jeu. 7.45 L'invité de la rédaction. 7.57 Histoire d'en parler. 8.00 Journal. 8.17 La presse romande. 8.21 La presse alémanique. 8.25 Point de mire. 8.30 Titres. 8.37 Bande-annonce. Livre. 8.43 Dans tous les sens. 8.51 Micromeurs. 9.00 Journal. 9.10 Les petits déjeuners. 10.05 Comédie. 11.05 Vos désirs font désordre! 12.00 Info pile. 12.10 Suez mon regard. 12.20 V'là l'printemps. 12.30 Journal de midi. 13.00 Zapp monde. Bons baisers de chez moi. 14.05 Le monde à vos pieds. 15.05 Marabout de ficelle. 18.00 Journal du soir. 18.20 Forum. 19.05 Journal des sports. 19.10 Baraka. 22.05 La ligne de cœur. 22.30 Journal de nuit.

Espace 2

6.10 Matinales. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 10.30 Classique. 11.30 Souffler n'est pas jouer. 12.05 Carnet de notes. 13.00 Musique d'abord. 15.30 Concert. 17.05 Carré d'arts. 18.00 Jazzz. 19.00 En quête de disques. 20.05 Le son des choses. 21.05 Fiction: Pièces en 10 minutes. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Lune de papier. 23.00 Les mémoires de la musique. 0.05 Nocturno.

Suisse alémanique

7.20 Presseschau. 7.30 Météo. 7.40 Morgenstund hat Gold im Mund. 7.50 Zum neuen Tag. 8.00 Morgenjournal. 8.15 Espresso. 9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 9.35 Memo-Thema. 10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 10.15 Music-Special. 11.10 Ratgeber. Recht und Geld. 11.45 KinderClub. 12.05 Regionaljournal. 12.22 Météo. 12.30 Rendez-vous. 13.30 Mittagshits. 14.00 Siesta. S-Basler Dyblis - 150 Jahr alt. 16.00 Welle 1. 17.10 Sportstudio. 17.30 Regionaljournal. 18.00 Echo der Zeit. 18.45 Sport. 18.50 Ihr Musikwunsch. 19.30 SiggSagg-Sugg. Die Sendung für Kinder. 20.00 Singt mit! Sommerlieder aus aller Welt. 21.15 A la carte. 22.30 Reprise. 23.00 Musik vor Mitternacht. 0.00 Nachtclub.

Radio Jura bernois

8.00 Journal RSR 1. 8.15 Amorce. 8.30 Revue de presse. 8.35 Amorce. 8.45 Le jeu du matin. 9.00 Journal RSR 1. 9.15 Baroloage - La saviez-vous? 9.35 Chronique TV. 9.45 Qui dit quoi? 10.00 Jeu. 10.15 Info Consommateur. 10.30 Agenda. 11.00 Rendez-vous juridique. 11.30 Les Dédicaces. 11.45 Qui dit quoi? 12.00 RJB info. 12.15 Activités villageoises. 12.30 Relais RSR 1. 15.00 Music non stop. 16.00 Métro Music. 16.45 Chronique TV. 17.30 RJB info. 18.00 Journal RSR 1. 18.20 Miroir Activités villageoises - Agenda. 19.00 Country road - 19.30 Antipasto Misto. 21.00 Relais RSR-1.

Fréquence Jura

8.30 Flash FJ. 9.00 Flash FJ. 9.05 Service compris. 9.50 Jeu PMU. 10.00 Flash FJ. 10.05 Pronostics PMU. 10.15 Odyssée du rire. 10.30 Infoplus rediffusion. 10.55 Les grands classiques. 11.00 Flash FJ. 11.05 EdoRadio. 11.30 Pronostics PMU. 11.45 Jeu du rire. 12.00 Titres. 12.15 Juramidi. 12.35 Météo. 12.37 Carnet rose. 12.45 Sur le pont Moulinet. 12.50 Le zapper. 13.00 Troc en stock. 13.15 Va voir écouter là-bas si... 14.00 Flash FJ. 15.00 Flash FJ. 16.00 Flash FJ. 16.05 Radioactive. 17.00 Flash FJ. 17.05 Radioactive. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. 18.22 Carnet de deuil. 18.30 Rappel des titres. 18.31 Fréquence jazz. 19.30 Rappel des titres rediffusion. 19.31 Les ensorcelés. 0.00 Trafic de nuit.

Mardi 20 juin 1995

L'Impartial

Rock, pop, jazz, classique: les festivals 1995

L'été sera musique

La saison des concerts de rock, de pop ou de jazz en plein air vient de débiter en Argovie (Lengnau). Comme chaque été, les festivaliers ont l'embarras du choix: de Nyon à St-Gall, de Bâle à Lugano, les stars seront au rendez-vous. En musique classique, des plus modestes aux plus cotés, virtuoses et orchestres symphoniques en tête d'affiche, ils sont quasiment aussi nombreux.

Les premiers de ces rendez-vous de l'été sont apparus dans les années 70, avec une programmation musicale allant de pair avec un engagement politique. Depuis, les festivals sont devenus une affaire strictement commerciale, à l'exception de Lengnau. Les organisateurs s'engagent sur le chemin d'une cause en surtirant leur affiche «Rock contre la haine», afin que musiciens et festivaliers s'engagent pour davantage de tolérance envers les étrangers.

A Frauenfeld, on mise davantage sur un cocktail susceptible d'attirer la grande foule familiale. Du 7 au 9 juillet, l'affiche promet Elton John, Rod Stewart ou encore Status Quo et R.E.M. A St-Gall ou au Gurten

(BE), quelques grands noms sont programmés (Joan Baez, Joe Cocker ou Simple Minds), mais aussi des groupes nettement moins connus (The Cure, Gianna Nannini ou The Cranberries). Le Paléo Festival de Nyon (VD) propose un éventail de stars (Rita Mitsouko, Paolo Conte, Ray Charles ou Dee Dee Bridgewater, etc.) Près de 180.000 spectateurs sont attendus, même si, durant le week-end en question, Bâle accueillera les Rolling Stones au stade St-Jacques.

L'amateur de jazz se rendra à Lugano pour le traditionnel et gratuit Estival Jazz ou encore au Festival de jazz de Montreux. La méga-manifestation des bords du Léman, qui entend bien battre le record de 120.000 spectateurs établi l'an dernier, propose une nouvelle fois un programme des plus éclectiques.

CLASSIQUE

Incontournable événement de l'été, pour le mélomane, les Semaines musicales de Lucerne, débutent à la mi-août. Un accent particulier y est mis sur la musique tzigane et l'invité «permanent» sera le compositeur italien Luciano Berio, 70 ans. Au total, 54 soirées sont prévues à Lucerne avec, notamment, de grands chefs (Abbado, Metha ou Sawallisch) et des solistes estimés (Martha Argerich, Sabine



Lengnau, le week-end dernier «Rock contre la haine» a lancé la saison des festivals. (Keystone)

Meyer ou Alfred Brendel). Sont également annoncées des formations très cotées: l'Orchestre philharmonique de Berlin, le Royal Concertgebouw Orchestra ou l'Orchestre de Philadelphie.

Le Festival de Montreux-Vevy présente une affiche tout aussi attractive pour le 50e anniversaire de son existence. Débutant une semaine après les Semaines de Lucerne, la manifestation vaudoise propose un menu partiellement identique (Argerich, Brendel ou les Orchestres de Philadelphie, d'Amsterdam). Mais aussi le concert

d'ouverture de l'Orchestre de la Suisse romande. Armin Jordan y dirigera «War Requiem» du compositeur anglais Benjamin Britten. Suivront, l'Orchestre italien des jeunes sous la baguette de Carlo Maria Giulini ou encore Lorin Maazel et son Orchestre symphonique de la radio bavaroise.

Le «Verbier festival & academy» prend progressivement du galon. Cette année, dès la mi-juillet, les hôtes de la station valaisanne sont conviés à un large éventail d'événements culturels: concerts, théâtre et occasions de se former dans divers domaines artistiques. Au nombre des per-

sonnalités annoncées, Giuseppe Sinopoli, Isaac Stern, Pinchas Zukerman et Barbara Hendricks, ainsi que les comédiens Ben Kingsley, Marthe Keller, Sami Frey ou Isabelle Huppert.

Un autre festival de musique classique attire de nombreux mélomanes romands: celui de Gstaad. Le 39e Eté musical mettra à l'honneur le répertoire de la musique espagnole et un instrument: le violon. L'habituel mélange d'orchestre de chambre ou symphonique est concocté par le directeur artistique de la manifestation, Yehudi Menuhin.

D'autres manifestations, plus modestes, tentent de se faire une place au soleil. Ce sont, notamment, les 50es Semaines musicales d'Ascona ou les «Young artists in concert», un festival organisé pour la dixième fois à Davos. S'y ajoutent une poignée d'autres rendez-vous à Thoune, Interlaken, Lenk, sans oublier Sion pour le Festival Tibor Varga.

Alors que nombre de concerts sont proposés dans des églises, des salles ou sous tente, d'autres sont donnés en plein air. C'est le cas du «Classic Openair» de Solesne, avec tout un programme d'arias. En outre, les arènes d'Avenches vont accueillir un opéra. «Aïda» de Verdi, avec Ghena Dimitrova dans le rôle-titre, sera joué six fois. (ats)



HISTOIRE

Archéologie vaudoise

Onze mille ans sont rassemblés sur quelque 100 m², à Lausanne. La nouvelle exposition du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire propose, jusqu'en 1997, un riche panorama de la préhistoire et de l'histoire du canton, du paléolithique au haut Moyen Age. Conçue notamment pour les écoles, l'exposition Archéologie vaudoise est donc très accessible au profane. L'exposition propose trois lectures au visiteur. Une fresque dans la salle retrace l'évolution de la société, du paléolithique (10.000 ans avant J.-C.) à l'époque mérovingienne (800 ans après J.-C.), en passant par le mésolithique, le néolithique, les périodes celtique, romaine, les invasions barbares.

Des maquettes de sites ayant fait l'objet de fouilles dans le canton reconstituent l'habitat typique de plusieurs époques. Elles sont complétées par des reconstitutions de roue et de chars de l'âge du bronze et de grandes barques romaines. Enfin, des objets authentiques – pierres taillées ou polies, aiguilles, parures, céramiques – illustrent les phases successives des civilisations installées en terre vaudoise. Certaines pièces sont d'une qualité exceptionnelle, comme un collier d'ambre de l'époque celtique, ou le fameux buste en or de l'empereur romain Marc-Aurèle. (ats)

● Lausanne, Palais de Rumine (mardi-dimanche 14 h - 17 h)

SOCIÉTÉ

Christo emballe le Reichstag

Les Allemands sont saisis par la fièvre de l'emballage propagée par Christo, l'artiste américain d'origine hongroise, qui a commencé samedi à recouvrir le Reichstag d'une étoffe argentée de 100.000 mètres carrés. Maintenu par 16 kilomètres de corde bleue, l'étoffe pare le bâtiment jusqu'au neuf juillet. Le Reichstag doit ensuite subir des travaux de rénovation pour abriter le Parlement allemand dès l'an 2000. En attendant, les écologistes mettent leurs chaises dans des emballages, un programme politique à la télévision nationale montre le Chancelier Helmut Kohl enveloppé et attaché, et une brasserie lance une campagne d'affichage montrant une caisse de bière recouverte de papier argenté sur le thème des «chefs-d'œuvre de Berlin». (ats)

Au marché cette semaine

Fragiles pommes de terre de primeur

Les pommes de terre nouvelles sont fragiles, car leur peau fine et délicate les protège mal du dessèchement. C'est pourquoi elles doivent avoir été cueillies depuis peu et ne supportent pas d'être gardées très longtemps.

Ces primeurs se caractérisent par une teneur élevée en vitamine C (environ 40 mg aux 100 grammes) et, pour préserver au mieux cette vitamine, il est recommandé de cuire les pommes de terre de primeur avec leur peau, dans très peu d'eau, ou à la vapeur, en autocuiseur. Légume énergétique, la pomme de terre de primeur apporte 86 calories aux 100 grammes.

La conservation des pommes de terre de primeur est brève, une semaine au maximum, comme celle de tout légume récolté avant maturité. Il faut surtout faire attention à ce qu'elles ne perdent pas leur peau en se desséchant, ce qui les ramollirait et les rendrait beaucoup moins agréables.

Comme tous les légumes frais, le bac à légumes du réfrigérateur leur convient parfaitement, le mieux étant encore de les acheter au fur et à mesure de vos besoins.

Fine de grain, la pomme de terre nouvelle est un légume savoureux. Elle est sensible aux conditions climatiques régnant au moment de sa récolte. Si le temps est sec, elle possède un goût particulièrement délicat, une exceptionnelle tenue à la cuisson et une conservation optimale.

Ce légume nouveau doit être traité différemment des pommes de terre de conservation, qui sont beaucoup plus farineuses. Pour commencer, il n'est pas utile de peler les pommes de terre nouvelles. Il suffit de les passer sous l'eau et de les brosser rapidement pour éliminer les fines pelures.

Autout de la pomme de terre de primeur est avant tout la finesse de sa saveur qui mérite les plus discrets des accompagne-

ments: un peu de beurre cru, quelques fines herbes ciselées (cerfeuil, estragon, aneth ou persil), une cuillère de crème fraîche.

Un autre avantage de ce délicat légume est la rapidité de sa cuisson. Il faut faire attention de ne pas la dégrader par une cuisson exagérée. La pomme de terre est délicate à la vapeur, à l'eau, au four, ou revenue dans un peu de matière grasse, mais il serait dommage d'en faire de la purée. D'ailleurs sa texture fine supporte mal d'être mixée et elle a tendance à coller.

Lorsque vous faites sauter vos pommes de terre nouvelles, évitez de les remuer dans une casserole profonde avec une cuillère en bois qui risque de les écraser. Il est préférable de les faire cuire dans une poêle où, avec un tour de main vite acquis, vous pourrez facilement les remuer pour qu'elles dorent et croustillent sur toutes leurs faces. (ap)

Cinéma

Rosine, de C. Carrière

Présenté en compétition l'an passé au Festival de Locarno, le premier long métrage de la cinéaste française Christine Carrière a favorablement impressionné les membres du jury qui, en retour, lui ont décerné un Léopard de bronze; ce faisant, ils ont récompensé une œuvre à la sensibilité peu commune dont les cinéphiles de l'abc feront sans nul doute leurs délices.

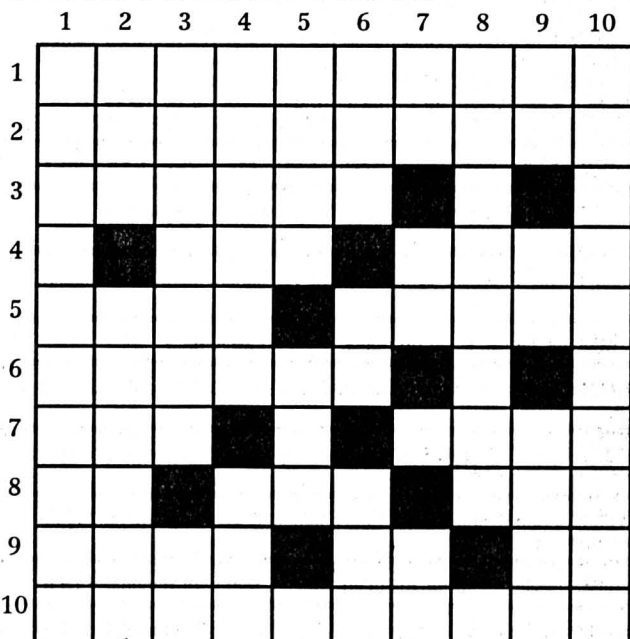
Rares sont les films qui décrivent les rapports existants entre mère et fille, a fortiori entre une adolescente et une fille-mère confinées dans une banlieue du Nord de la France. Outre qu'elle soit une femme, Christine Carrière possède le «vécu» nécessaire pour accorder à sa description le grain de réel indispensable: issue d'une famille nombreuse établie près de Lille, Carrière a travaillé pendant sept ans dans un lycée en tant que surveillante, tout en s'occupant du ciné-club scolaire.

A quatorze ans, Rosine a une mère qui en compte à peine le double: ouvrière d'usine, prénommée Marie, celle-ci a accouché seule de sa fille à l'âge de seize ans.

Elles vivent ensemble une relation peu banale où Rosine tente continuellement de gagner l'amour de sa mère qui ne peut combler complètement la demande forcément excessive de sa fille. L'équilibre relatif qui règne entre elles va être bouleversé par la réapparition du «père»; sa présence met fin à l'intimité de leur relation, voire plus... Rosine fuit alors ce qu'elle considère comme inacceptable; contrainte à l'indépendance, elle essaye de vivre sa vie d'adulte prématurée, dans l'attente de retrouver sa mère «comme avant».

Drame rentré, jamais avoué, inavouable, le destin de Rosine est littéralement illuminé par l'approche adoptée par la cinéaste. Restitué en monde mineur, à mille années-lumière du fait divers scandaleux, ce destin émeut, frappe, étonne: trop mûre, absolue, déterminée, la fille se confronte à une mère immature, brisée, irresponsable peut-être. Plus courante qu'il n'y paraît, cette inversion relative avec bonheur certaines «vérités» à propos de l'éducation des «enfants». Vincent ADATTE

MOTS-CROISÉS No 600



Solution dans la prochaine édition
Solution du numéro 599:

Horizontalement: 1. Compliment. 2. Elimé - Or. 3. Sagacité. 4. Aneth - Et. 5. Orle - Eaux. 6. Lui. 7. Entretoise. 8. Teh (Thé) - Tulle. 9. Enée - Ut. 10. Ensoleillé. Verticalement: 1. Cassolette. 2. Rune. 3. Mégalithes. 4. Plane - No. 5. Lice - Bétel. 6. Imité - Tuée. 7. Méthanol. 8. Il. 9. Nô - Ex - Seul. 10. Trot - Peste.



Horizontalement: 1. Un vicomte l'intéresse plus qu'un comte... 2. Grincheux. 3. Bois de justice. 4. Etre vivant - Patron de forge. 5. A teinte naturelle - Engrais animal. 6. Joie débordante. 7. Sur la rose des vents - Jeune marginal. 8. Pronom - Préfixe égalisateur - Riche brigand. 9. Bête piquante - Montant à régler - Conjonction. 10. Avoir en monnaie à l'extérieur.

Verticalement: 1. Si elle meurt, c'est sur le sable. 2. C'est là où vous êtes! - Un qui est capable de travailler à froid. 3. Boîte à spectacle - Conjonction. 4. Prière - Déesse marine. 5. Elle préfère la laine à l'acryl - Signal de perturbation. 6. On peut y apprendre le métier - Sigle romand - Œuvre lyrique. 7. Conjonction - Reçu - Rayons ultraviolets. 8. Grande île asiatique. 9. Pronom - Quelqu'un - Terres isolées. 10. Une manie de voir partout des agents très spéciaux.

Bloc'nat

D'anis et de foin

En Méditerranée estivale, sur les bords de chemins pierreux, les remblais, il est une plante qu'on ne peut manquer de remarquer: le fenouil vulgaire, une ombellifère (tout comme carotte, aneth, cerfeuil, anis angélique, cumin, céleri, persil, coriandre ou encore mortelle cigüe). Il s'agit d'une plante plutôt élevée - jusqu'à 1.50 m - avec une tige vaguement zigzagante, dont chaque changement de cap engendre une gracieuse feuille composée, qui se divise, se répand en plusieurs segments filiformes vert-bleu, finement cannelés.

A l'été, le plan de fenouil s'orne de fleurs jaunes, petites et rassemblées en ombelles, donc. On peindra peut-être à croire que cette sauvageonne élançée est si directement liée aux fenouils bulbeux, à l'arôme affirmé, que l'on consomme en crudités ou cuits. Mais qu'on en écrase entre ses doigts quelques feuilles: l'odeur délicieusement anisée lèvera tous les doutes. Et l'on aura peut-être

la tentation de récolter un peu plus de ces fines feuilles. A raison: fraîches, elles font une sauce qui accompagne bien les plats de poissons. Les tiges sèches sont tout aussi avantageuses, pour les grillades (même si les Romains - tout en l'appréciant - ont baptisé la plante foeniculum en se référant à son odeur de foin lorsqu'elle est sèche).

Des fleurs jaunes, il restera en fin d'été de petites graines ovoïdes, striées longitudinalement, et bien sûr comestibles. Elles étaient autrefois utilisées contre les tiraillements de la faim. Elles stimulent l'estomac, réduisent les «désagréments gazeux». Elles sont l'un des ingrédients des caris indiens...

Et pour qui voudrait semer un peu de fenouil, il peut le faire en été, en sachant que la plante préfère un sol calcaire, qu'il faut veiller à lui réserver une situation ensoleillée, et à espacer suffisamment les graines (90 cm...), sans quoi l'attente sera vaine... (Jlr)

CINÉMAS

BHAJI ON THE BEACH (de G. Chadha), 14 ans, mardi à 20 h 45.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
AVEC OU SANS HOMMES (de H. Ross avec W. Goldberg), 12 ans, tous les jours à 18 h 30. THE LAST SEDUCTION (de J. Dahl, avec L. Fiorentino), 16 ans, tous les jours à 21 h, mercredi aussi à 16 h.	CORSO ☎ (039) 23 28 88
CARRINGTON (de C. Hampton, avec E. Thompson, J. Pryce), en V.O., str. fr.-all., 16 ans, tous les jours à 18 h 30 et 21 h.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
DUMB AND DUMBER (de P. Farrelly, avec J. Carrey), pour tous, tous les jours à 18 h 30, 21 h, mercredi aussi à 16 h.	PLAZA ☎ (039) 23 19 55
Q.I. (de F. Schepisi), pour tous, tous les jours à 21 h, mercredi aussi à 16 h 30. LA JEUNE FILLE ET LA MORT (de R. Polanski), 16 ans, tous les jours à 18 h 45.	SCALA ☎ (039) 23 19 18
DUMB AND DUMBER (de P. Farrelly avec J. Carrey), pour tous, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 15.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 25 21 12
MARY POPPINS (de R. Stevenson avec J. Andrew), pour tous, tous les jours à 15 h. SIRÈNES (de J. Duigan avec H. Grant), 16 ans, tous les jours à 18 h 15 en V.O., 20 h 45.	APOLLO 2 ☎ (038) 25 21 12
ASTERIX ET LES INDIENS (dessin animé de G. Hahn), pour tous, tous les jours à 15 h 15. L'ÉTRANGE NOËL DE M. JACK (de T. Burton), tous les jours à 18 h en V.O. RANGOON (de J. Boorman), 16 ans, tous les jours à 20 h 30.	APOLLO 3 ☎ (038) 25 21 12
ROB ROY (de M. Caton-Jones avec L. Neeson), 12 ans, tous les jours à 14 h 45, 17 h 30, 20 h 15.	ARCADES ☎ (038) 25 78 78
CLERKS (de K. Smith), 16 ans, tous les jours à 15 h et 21 h, toutes les séances en V.O.	BIO ☎ (038) 25 88 88
MORT OU VIF , 16 ans, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30.	PALACE ☎ (038) 25 56 66
LA HAINE (de M. Kassovitz), 16 ans, tous les jours à 15 h, 18 h 15, 20 h 45.	REX ☎ (038) 25 55 55
CARRINGTON (de C. Hampton avec E. Thompson), 16 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 en V.O., et 20 h 30.	STUDIO ☎ (038) 25 30 00
RELÂCHE.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
RELÂCHE.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
RELÂCHE.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
RELÂCHE.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	LES BREULEUX LUX

AU PROGRAMME

BOIS DU PETIT-CHÂTEAU : tous les jours de 6 h 30 à 18 h. Vivarium: tous les jours 10 h-12 h, 14 h-17 h; fermé mercredi matin. CÉSAR'S DISCOTHÈQUE : dimanche à jeudi, 22 h-2 h; vendredi et samedi, 22 h-4 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE : mercredi à dimanche, 22 h-4 h.	LE LOCLE
CONCERT-SANDWICH : Antoine Rebstein, piano, Conservatoire, à 12 h 15.	NEUCHÂTEL

URGENCES

PHARMACIE D'OFFICE : Fontaine, L.-Robert 13b, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23 10 17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE : ☎ 23 10 17. HÔPITAL : ☎ 272.111 CLINIQUE LANIXA : ☎ 21 21 44.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE : Casino, Daniel-JeanRichard 39, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE : ☎ 31 10 17. HÔPITAL : ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE : Winkler, rue de l'Hôpital, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX : Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE : pharmacie et médecin, urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ : Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ : urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE : ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE : ☎ 111 HÔPITAL : ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE : ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS : Dr Bernacki-Dziewiecka, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS : Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN : Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES : H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS : Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES : des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL ET MATERNITÉ : ☎ 51.13.01. AMBULANCE : ☎ 51.22.44 MÉDECINS : Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNÉLÉGIÉ (039)
MÉDECIN : Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN : Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION : En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS : ☎ 117. FEU : ☎ 118. LA MAIN TENDUE : ☎ 143.	

À LA LIGNE

HEURES DE TURBINAGE : 7 h-8 h, 1 turbine; 8-14 h, 3 turbines; 14 h-20 h, 1 turbine. (Sous réserve de modification)	USINE DU CHÂTELOT
---	--------------------------

TOURISME PÉDESTRE

Dimanche 25 juin, l'Association neuchâteloise du tourisme pédestre (ANTP) organise une course accompagnée: «Du Jura bâlois au canton de Soleure», pour marcheurs entraînés, 4 h 30 de marche.
Läufelfingen, Rüti, Wirbligen, Schmutzberg, Belchenflue, Hægendorf, par les Gorges du Diable.
Départ: La Chaux-de-Fonds, gare CFF, 7 h 30; Neuchâtel, gare CFF boulangerie, 8 h. Retour: Neuchâtel 18 h 30, La Chaux-de-Fonds, 19 h (en car).
Inscription, ☎ 038/25 82 82, délai jeudi 22 juin à 18 h. Renseignements: ☎ 038/25 17 89. (comm)

BIBLIOTHÈQUES

DE LA VILLE : prêt, discothèque, salle de lecture: lundi 14-20 h; mardi à vendredi 10-20 h; samedi, 10 h-16 h. DÉPARTEMENT AUDIO-VISUEL, lundi 14 h à 18 h, mardi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h ou sur rendez-vous. Exposition «La Pologne en Suisse romande», lundi de 14 h à 20 h, mardi à vendredi de 10 h à 20 h et samedi de 10 h à 16 h. Jusqu'au 23 juin. DES JEUNES : Président Wilson 32 et Ronde 9: lundi à vendredi, 13 h 45 à 18 h; samedi, de 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE . Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège : tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE : lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES : M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE : Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE : prêt fonds d'étude: lundi à vendredi de 10 à 12 h et de 14 à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS : Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
MUSÉES	
PAYSAN . Intérieur paysan typique, dentelles. «Promenons-nous dans les bois...» et «Sauvez les toits en tavillons et en bardeaux». Ouv. samedi à jeudi 14 h-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE . Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. «Le dahu... et autres animaux mythiques», jusqu'au 15 août. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE . «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-12 h et 14 h-17 h. «L'horlogerie ancienne dans les collections privées suisses», jusqu'au 10 septembre. DES BEAUX-ARTS . Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Éplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. Rudolf Mumprecht, œuvres récentes, jusqu'au 30 juillet. D'HISTOIRE ET MÉDAILLER . Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. «Les chemins de fer dans les Montagnes neuchâteloises hier et aujourd'hui», jusqu'au 10 mars 96.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale) . En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS . Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. D'HORLOGERIE (Château des Monts) . Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 10 h-12 h et 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES . Individuel: de mai à octobre, tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Groupe dès 15 personnes: toute l'année sur rendez-vous.	LE LOCLE
MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS . Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande, ☎ 038/53 40 77.	CERNIER
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE . Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE . Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10 h-17 h; jeudi entrée libre. «La route de l'Orient», jusqu'au 20 août. D'ETHNOGRAPHIE . Collections permanentes (Égypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaïre, Angola, etc.). «La différence», jusqu'au 7 janvier. Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE . Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. «Tombé du ciel...», météorites et catastrophes, jusqu'au 29 octobre. «Le monde des fourmis», et «Instants d'insectes», jusqu'au 29 octobre. VILLA LARDY . Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	NEUCHÂTEL
P. VON ALLMEN . Anca Seel, œuvres récentes, jusqu'au 27 août. Mardi-dimanche 14-17 h.	THIELLE-WAVRE
CHÂTEAU . Tous les jours de 10 à 12 h et de 14 à 17 h sauf vendredi après-midi et lundi. Animation par les dentellières, tous les derniers dimanches du mois ou sur demande au ☎ 038/572 383.	VALANGIN
DE LA VIGNE ET DU VIN . Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h.	BOUDRY
MINES D'ASPALTE DE LA PRESTA . Dimanche et jours fériés, visite à 14 h. Groupes: visites toute l'année sur rendez-vous. Atelier Bourquin, démonstration sur rendez-vous. Renseignements ☎ 038/63 30 10.	TRAVERS
MUSÉE INTERNATIONAL DE L'UNIFORME AU PEU-PÉQUIGNOT . Auberge du Peu-Péquignot, tous les jours sauf mardi.	LE NOIRMONT
D'HISTOIRE . Art nouveau en cartes postales. Dimanche 14 h-17 h, jusqu'à fin octobre.	LA NEUVEVILLE
GALERIES	
MEIER . Steve Litsios, jusqu'au 1er juillet. Lundi-vendredi de 14 à 18 h 30, samedi de 10 à 12 h 30. DU MANOIR . Chantal Rouge, peinture, jusqu'au 1er juillet. Mardi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h. VILLA TURQUE . Jean Arcelin, jusqu'au 4 juillet. Sur rendez-vous, ☎ 039/23 52 32. SONIA WIRTH-GENZONI . De Lucien Schwob à Charles L'Éplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. CLUB 44 . Jacqueline Bizzini, «Souvenirs d'Haïti», jusqu'au 1er juillet. Lundi-samedi, 11 h-15 h et 17 h-23 h. UBS . Roger Dubois, aquarelles, jusqu'au 1er septembre. ECOLE CLUB MIGROS . Cédric Magnin, peinture-sculpture. Lundi-jeudi 10 h-12 h et 14 h-20 h 30, vendredi 10 h-12 h et 14 h-17 h. Jusqu'au 7 juillet. LES ARBRES . Rosa-Maria Matus, peinture, jusqu'au 31 août, 10 h-17 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
LE FOYER . Claire Wermeille, tapisseries, jusqu'au 18 août, 10 h-18 h.	LA SAGNE
DITESHEIM . «Visages - présence humaine», jusqu'au 15 juillet. Mardi-vendredi 14 h-18 h 30, samedi 10 h-12 h et 14 h-17 h, dimanche 15 h-18 h. DE L'ORANGERIE . Dominique Hefti, peinture, Maya Saïd, bijoux, jusqu'au 27 juin. Mardi à dimanche 14 h-18 h 30. DU POMMIER . Annick Luthi, photographies, jusqu'au 30 juin. Lundi-vendredi 10 h-12 h et 14 h-18 h. DU PEYROU . Robert Tilbury, aquarelles, jusqu'au 6 juillet. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. CENTRE D'ART NEUCHÂTEL . Harald F. Müller, photographie, jusqu'au 23 juillet. Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h. ARCANE . Mardi-jeudi 14 h-18 h, vendredi 14 h-19 h, samedi 14-17 h.	NEUCHÂTEL
COÏ . Wojciech Mucha, peinture, jusqu'au 2 juillet. Mardi-samedi 15 h 30-18 h 30.	PESEUX
L'ENCLUME . Klandia Kampa, sculpture et peinture, jusqu'au 2 juillet. Mercredi-lundi 15-18 h 30.	BÔLE
NUMAGA . Flavio Paolucci et Tantras du Rajasthan, jusqu'au 9 juillet. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	AUVERNIER
JONAS . Michael James, «L'art du quilb», jusqu'au 25 juin.	PETIT-CORTAILLOD
CHÂTEAU . Luiba Kirova, peinture, Peter Fürst, sculpture, jusqu'au 30 juin. Mardi-dimanche 10 h-21 h.	MÔTIERS
LES LEUBA . Jacot-Guillarmod, sculptures. Guy Renaud, encres et peintures, jusqu'au 16 juillet. Mercredi-dimanche 14-18 h.	LA CÔTE-AUX-FÉES
NOËLLA G . Mariann Grunder, sculpture, papier plié, dessin, jusqu'au 30 juin. Lundi, jeudi, vendredi, samedi, 14 h-18 h.	LA NEUVEVILLE
2016 . Sophie Bouvier, peinture, jusqu'au 2 juillet. Mercredi-dimanche 15 h-19 h.	HAUTERIVE
LE LOUVERAIN . Garance Evard, Daniek Krieger, Michel Jeanneret-Gris, Ray Mond Marti, tous les jours jusqu'au 20 août.	LES GENEVEYS s/COFFRANE
ROC-MONTÈS . Fabienne Steiner-Jobin, photographies, jusqu'au 20 août. 9 h à 21 h.	LE NOIRMONT
CENTRE DE LOISIRS . René Fendt (1948-1995). Jusqu'au 25 juin. Lundi-vendredi 17 h-21 h, samedi-dimanche 10 h-12 h et 14 h-18 h. FONDATION LES CERLATE . Robert Hainard, peinture-sculpture, jusqu'au 30 juillet. FOYER ST-VINCENT . Erika Junod-Studer, aquarelles, jusqu'au 30 septembre. 14 à 20 h.	SAIGNÉLÉGIÉ
ABBATIALE . Gian Pedretti, jusqu'au 17 septembre, 10-12 h et 14-18 h.	BELLELAY

VOTATIONS FÉDÉRALES

Mots d'ordre des JLN

Réunis à l'occasion d'un «Forum-votations», les JLN ont eu le plaisir d'entendre le conseiller national Rolf Graber leur parler des prochains objets soumis à votation les 24 et 25 juin. Commentée par un spécialiste en la matière, la 10e révision de l'AVS-AI a été soutenue à l'unanimité par les Jeunes libéraux. Ceci pour les raisons suivantes:

● Les innovations (splitting, bonus éducatif, rente de veuf, etc.) sont trop importantes pour que le paquet proposé doive être mis en péril. Les quelques imperfections qui subsistent pourront être traitées ultérieurement.

● L'élévation de l'âge de la retraite de 62 à 64 ans pour les femmes permet une meilleure conformité au principe de l'égalité inscrit dans la Constitution. D'autre part, ce point ne touchera dans les faits qu'une faible proportion de la population. En effet, aujourd'hui déjà, seules 15% de nos concitoyennes âgées entre 62 et 64 ans exercent une activité lucrative. 15% parmi lesquelles il convient de distinguer celles qui le font par nécessité de celles qui travaillent par intérêt. On est donc bien loin des 15 à 20.000 personnes annoncées par la gauche et les syndicats.

● Finalement, la révision prévoit la possibilité de toucher une rente anticipée dès 62 ans et ce, à un taux préférentiel pour les dames prérétérées par l'élévation de l'âge de la retraite.

L'initiative du PS et de l'USS «Pour l'extension de l'AVS et de l'AI» n'a quant à elle pas trouvé grâce devant les JLN et a été repoussée à l'unanimité. L'idée de base de ce texte est de détruire le principe des trois piliers en attribuant à l'AVS-AI (premier pi-

lier) des sommes appartenant aux caisses de pensions (2e pilier) dans le but d'assurer aux rentiers un niveau de vie équivalent à celui en vigueur avant l'âge de la retraite. Ce principe est en contradiction avec le but de l'AVS qui est d'assurer le minimum vital. La générosité (à la mode socialiste, c'est-à-dire avec l'argent des autres) a un prix et ce n'est qu'au moyen d'une forte augmentation de la TVA qu'un tel système pourrait être maintenu. Il n'y a pas de miracle et c'est pour cette raison que les JLN recommandent un non clair à cette initiative dangereuse et dépassée. S'agissant de la révision de la Lex Friedrich, les JLN l'ont acceptée à l'unanimité. Cette révision de la loi sur l'achat d'immeubles par des personnes à l'étranger va dans le sens de l'eurocompatibilité et ne viole pas, contrairement à la situation actuelle, les accords de réciprocité signés avec d'autres pays. Par un allègement des procédures administratives, on peut espérer un accroissement des investissements étrangers, améliorant ainsi le marché de l'emploi.

De plus, les JLN ont choisi de défendre le oui au crédit cadre pour la 10e étape des routes cantonales présenté par leur vice-président, Yvan Botteron. Bien que conscients qu'un tel projet ne peut satisfaire chacun, les JLN ont tenu compte de l'importance économique de liaisons routières déjà délaissées par les autorités fédérales.

Satisfaits du succès de cette nouvelle formule «Forum-votations», les JLN ont décidé de la ressortir à l'occasion des prochaines votations fédérales. La présence d'un élu libéral-ppn allant bien entendu de soi...

(comm)

COMMUNIQUÉ

Collecte TEXAID: l'entraide est dans le sac
La nouvelle vie des vieux habits

La traditionnelle collecte de vêtements usagés des six œuvres suisses d'entraide réunies au sein du groupement TEXAID aura lieu, dans le canton de Neuchâtel, du 26 au 29 juin 1995. Les dons récoltés par l'équipe de ramassage iront directement à l'usine de triage que les œuvres d'entraide possèdent à Schattdorf (UR). Là, chaque pièce fera l'objet d'un tri manuel en vue de la meilleure réutilisation possible, suivant quelque 160 critères de qualité. Pour leurs précieuses interventions d'urgence en Suisse et à l'étranger, les œuvres d'entraide ont besoin de vêtements portables, en parfait état. Les textiles qu'elles ne peuvent récupérer seront recyclés, ou encore envoyés, sur leur demande, à des pays en difficulté. Dans tous les cas, le produit du traitement, du recyclage et de la vente des textiles sera intégralement versé aux œuvres d'entraide TEXAID.

Lundi 26 juin 1995: La Chaux-de-Fonds, La Chaux-de-Fonds Les Eplatures, Les Planchettes, La Sagne incl. Plamboz,

Le Col-des-Roches, Les Brenets incl. Les Frêtes, Le Locle, Le Crêt-du-Locle.

Mardi 27 juin 1995: Brot-Plamboz incl. Brot-Dessus, Les Petits-Ponts, La Côte-aux-Fées incl. St. Olivier, Les Jeannets, Buttes, Fleurier, St-Sulpice, Môtiers, Boveresse, Les Sagnettes, Couvet incl. Plancemont, Travers, Noiraigue incl. Champ du Moulin, Petit-Martel, Les Ponts-de-Martel, Les Verrières, Les Bayards incl. Cernil, Le Brouillet, La Brévine incl. Les Taillères, La Châtagne, Le Cerneux-Péquignot, Le Prévoux, La Chaux-du-Milieu incl. Le Cachot, Coffrane, Les Geneveys-sur-Coffrane, Valangin, Chaumont, Vilars incl. Engollon, Saules, Fenin, Savagnier, St-Martin, Les Vieux-Prés, Dombresson, Villiers, Le Pâquier incl. Joux-du-Plâne, Le Côté, Boudevilliers incl. Malvilliers, La Jonchère, Les Hauts-Geneveys, Fontaines, Fontainemelon, Chézard, Cernier, La Vue-des-Alpes incl. Les Loges, Montagne-de-Cernier. (comm)

FAITS DIVERS

Pesexu

Conductrice blessée

Une automobiliste de Pesexu, Mme E. C., circulait dans le chemin à l'est de l'immeuble Uttins 8, hier à 0 h 40. Au bas dudit chemin, la conductrice a heurté violemment un pilier en béton. Blessée, elle a été transportée par ambulance à l'Hôpital des Cadolles.

Gorges du Seyon

Motocycliste blessé

Un automobiliste chaud-fonnier, M. J. L., quittait son lieu de stationnement sur le bord est de la route des gorges du Seyon, samedi à 14 h 10. Lors de cette manœuvre, il a heurté la moto de M. F. C., de Fontaines, qui circulait route des gorges du Seyon en direction de La Chaux-de-Fonds. Blessé, M. F. C. a été transporté par ambulance à l'Hôpital des Cadolles. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police de la circulation à Neuchâtel, tél (038) 24.24.24.

Le Locle

Cycliste blessée

Une automobiliste du Locle, Mme J. T., circulait du Locle au Col-des-Roches, hier à 17 h 20. A la hauteur des immeubles rue de France 80-82, elle entreprit une manœuvre pour obliquer à droite pour se rendre au garage du Rally et une collision se produisit avec la jeune cycliste A. C., des Brenets, qui circulait sur la bande cyclable, dans la même direction. Blessée, Mlle A. C. a été transportée par ambulance à l'Hôpital.

TÉMOINS

La Chaux-de-Fonds

Le conducteur de la voiture foncée qui, le dimanche 18 juin vers 13 h 20, circulait place du Marché, de la rue Neuve en direction de la rue du Stand et qui s'est trouvé en présence d'une auto bleue qui circulait sur la partie nord de la place, en direction ouest, ainsi que les témoins, sont priés de prendre contact avec la police cantonale à La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 28.71.01.

Le Locle

Le conducteur du véhicule qui, dans la nuit du dimanche 18 au lundi 19 juin, circulait rue Jambé-Ducommun en direction du centre-ville et qui, au sud de l'immeuble No 5, a heurté une voiture marque Toyota blanche, stationnée en bordure nord de la chaussée, ainsi que les témoins, sont priés de prendre contact avec la police cantonale au Locle, tél. (039) 31.54.54.

Cernier

Le conducteur du véhicule qui, le samedi 17 juin, au cours de la soirée organisée en faveur des handicapés, au collège de la Fontenelle, a heurté une voiture Toyota Celica noire sur le parc sud dudit collège, ainsi que les témoins, sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Cernier, tél. (038) 53.21.33.

Yvan Jacot et sa fille Valentine;

Monsieur et Madame Paul-Albert et Marie-Louise Kaufmann-Perret;

Marie-Anne et François Rossier-Kaufmann et leurs filles, Anne et Sandrine;

Bertrand et Annick Kaufmann-Chabert et leurs enfants, Stéphanie, Delphine et Vincent;

Madame Madeleine Jacot-Huguenin:

Arlette Jacot et ses enfants, Cécile et Frédéric Frey;

Michel et Linda Jacot-Miani et leurs enfants, Thierry et Robin; Emmanuelle Donzalla,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Francine JACOT
née KAUFMANN

leur très chère épouse, maman, fille, sœur, belle-sœur, belle-fille, tante, nièce, cousine, parente et amie enlevée à leur tendre affection jeudi, après une pénible maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 15 juin 1995.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Montbrillant 2

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-772895

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE LA MAISON
P.-A. KAUFMANN ET FILS

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Francine JACOT
née KAUFMANN

fille et sœur de Messieurs Paul-Albert et Bertrand Kaufmann.

132-772898

LE LOCLE

En toi, je me confie, ô Eternel,
Je dis: Tu es mon Dieu
Mes destinées sont dans ta main.
Ps. 31, v. 15-16

La famille et les amis ont la tristesse de faire part du décès de

Mademoiselle Marguerite SANDOZ
ancienne institutrice

leur chère parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 93e année.

LE LOCLE, le 17 juin 1995.

La cérémonie a eu lieu lundi 19 juin, en la chapelle de l'Hôpital de Perreux.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

157-716414

LE CLUB ALPIN SUISSE
Section Sommartel

a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur

Jean GERMIQUET

membre vétéran, entré au CAS en 1945.

157-716419

LE CHŒUR MIXTE DES BRENETS
a le triste devoir de faire part du décès deMadame
Maria SANDOZmembre d'honneur,
choriste de 1920 à 1967.Il gardera de cette amie fidèle
un souvenir ému.

157-716418

Les familles

De Limoge et Vuilleumier,

font part du décès de

Monsieur André DE LIMOGE
1906 - 1995

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité, selon le désir du défunt.

LA CHAUX-DE-FONDS, juin 1995.

132 772897

LA CHAUX-DE-FONDS

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,
LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE
TSM, COMPAGNIE D'ASSURANCES TRANSPORTS
ont le grand regret de faire part du décès de

Monsieur André DE LIMOGE

Directeur de 1946 à 1971

survenu subitement le 14 juin 1995.

132 772828

Faisons-nous forts, car la grande
maladie du siècle, c'est la faiblesse
Lacordaire

Madame Diletta Johnson:

Patricia Johnson et Bernard Surdez, Les Breuleux,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Georges JOHNSON

leur cher époux, papa et parent, enlevé à leur tendre affection jeudi, dans sa 73e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 15 juin 1995.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille. 16, rue des Terreaux.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

132 772896

10e révision de l'AVS

La perplexité des femmes et la coupure de la gauche dévorent tout

Jamais les femmes n'ont tant pesé sur un scrutin. La quasi-totalité des innovations de la loi, agréables ou non, les frappe de plein fouet. Que voteront-elles? Suspense fou! Femmes perplexes! Gauche cassée! La bataille de la 10e révision de l'Assurance vieillesse et survivants – soumise le 25 juin au peuple – est follement incertaine. Tout peut arriver.

Par Georges PLOMB
ROC



Christiane Brunner et Ruth Dreifuss
La 10e révision de l'AVS est même parvenue à opposer les deux jumelles de la politique suisse. (asl)

DEMAIN: Les votations

LE BRÛLOT

La retraite des femmes à 64 ans, c'est le brûlot qui a mis le feu aux poudres. Pour la première fois, les socialistes ne sont pas dans le même camp que les syndicats.

Si l'on vote, le 25 juin prochain, sur la 10e révision de l'AVS, c'est qu'il y a eu référendum. Les auteurs en sont les syndicats (USS et syndicats chrétiens), le Parti suisse du travail et diverses organisations (notamment féministes, de gauche ou écologistes). Le référendum s'attaque au relèvement de l'âge de la retraite des femmes qui devrait donc passer de 62 à 64 ans.

A l'origine du référendum, il y a un cri de guerre des femmes. Le 10 mars 1993, une semaine après la non-élection de Christiane Brunner au Conseil fédéral, des milliers de femmes manifestent sur la place fédérale à Berne.

La manifestation des femmes a mis en évidence un autre point chaud: le référendum sera lancé si le Conseil national vote, dans le projet de 10e révision, le relèvement de l'âge de la retraite des femmes à 64 ans. La décision définitive du parlement au sujet des 64 ans a été prise en octobre 1994. Le référendum a été lancé et déposé le 11 janvier 1995 à la Chancellerie fédérale avec 144.823 signatures. Il suffisait de 50.000 pour aboutir.

Syndicat en première ligne

Tout comme les associations féminines, les syndicats ont ouvert la voie au référendum. La Confédération des syndicats chrétiens de Suisse, emmenée par le conseiller national fribourgeois Hugo Fasel, a pris la décision du lancement le 8 octobre 1994. L'USS, à son tour, se prononçait, le 10 octobre 1994, à Berne, pour le référendum, par 71 voix contre 16.

Les choses n'étaient pas aussi claires au Parti socialiste. La direction du parti, suivant le président Peter Bodenmann et le secrétaire général André Daquet, se mettait aussi, le 7 octobre, du côté des organisations référendaires. Mais elle était bien vite, un jour après, désavouée par le comité central qui prenait le parti de Ruth Dreifuss et de la 10e révision. Le PS décidait alors un scrutin général interne sur la 10e révision de l'AVS, dont le résultat tombait le 8 avril. Un tiers environ des membres du parti ont voté: 65,9% des votant ont dit oui à la 10e révision, 34,1% ont dit non. Ruth Dreifuss l'emportait donc sur la tendance Bodenmann-Daquet-Brunner au sein du PSS.

Dans ces conditions, le PSS a donné le mot d'ordre du oui à la 10e révision, rejoignant les partis bourgeois (PRD, PDC, UDC, libéraux, Indépendants et Evangélistes) qui ont tous approuvé l'objet. Tout comme le Parti écologiste suisse (PES). R.B.-ROC

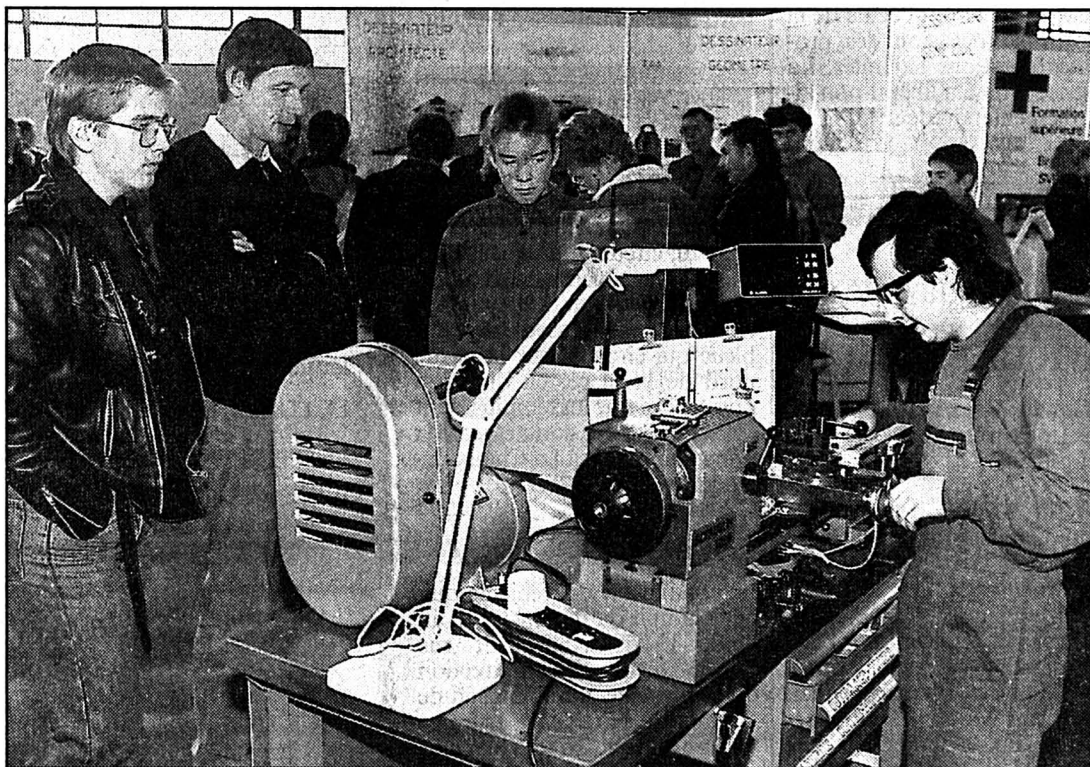
Prenez les femmes. Jamais depuis le vote-choc de 1985 sur le droit du mariage, elles n'ont pareillement pesé sur un scrutin. Toutes les innovations les plus percutantes les frappent de plein fouet. Il y a dix ans, elles faisaient triompher le droit du mariage. Le 25 juin, le destin de la 10e révision est entre leurs mains. Que voteront-elles? C'est le suspense fou du 25 juin. Car la hausse de 62 à 64 ans de l'âge de la retraite prend abusivement toute la place. Résultat: la première réaction de beaucoup de citoyennes est de répondre non.

L'ENTHOUSIASME DES FOULES

Et puis, obtenir le revirement des femmes s'annonce rude. Les améliorations de la 10e révision sont terribles à vendre. C'est la rente indépendante de l'état civil et le «splitting» (pour le calcul de la rente, on additionne les revenus de la femme et du mari, et on divise par deux). C'est le bonus pour tâches éducatives et d'assistance. Ce sont la retraite flexible, la rente de veuf. Pour déchaîner l'enthousiasme des foules, ce n'est pas le sommet.

MARCHANDAGE LOYAL?

Mais le défi peut être relevé. Les politiciennes bourgeoises – libérales et radicales, démocrates du centre et démocrates-chrétiennes – disent largement oui. Même les écologistes et les socialistes, partis féministes, acquiescent. Ajoutons la loi sur



AVS et chômage
La prolongation du travail des femmes menace-t-elle les places de travail des jeunes? (asl)

Le chômage augmentera-t-il si les femmes travaillent plus longtemps?

Les experts ne sont pas d'accord entre eux. Le nombre des personnes écartées du marché du travail par suite d'un relèvement de l'âge de la retraite varierait de 14.000 à 35.000.

Par Roland BRACHETTO
ROC

Le relèvement de l'âge de la retraite des femmes sera-t-il une nouvelle source de chômage? Impossible de répondre à cette question, disent les experts. Tout dépendra de la situation économique après 2001, année à partir de laquelle commencera le relèvement si la 10e révision est acceptée. Dans une étude, les experts de l'OFAS et de l'OFIAMI affirment qu'une telle mesure n'aura qu'un effet marginal sur le marché du travail. D'autres facteurs, tels que la demande de travail et l'ac-

croissement de la productivité exerceront une influence beaucoup plus importante.

DEUX SCÉNARIOS TRÈS DIFFÉRENTS

Les promoteurs du référendum – les syndicats, en particulier – sont d'un tout autre avis. D'après leurs calculs, 35.000 emplois seront bloqués si les femmes travaillent deux ans de plus. Christiane Brunner, coprésidente de l'USS, ajoute que le relèvement causerait des coûts supplémentaires occasionnés ailleurs. Notamment, dans l'assurance-chômage et l'assistance sociale. Il y aura davantage d'assistés et d'assistées du fait du chômage de longue durée. Les économies réalisées dans l'AVS grâce au relèvement (142 millions) pourront fort bien être annulées par les nouvelles dépenses. La conseillère nationale genevoise rappelle qu'il y a pra-

tiquement aussi 35.000 jeunes qui cherchent en vain un emploi.

Pour les partisans de la 10e révision, les 35.000 emplois bloqués correspondent à l'hypothèse la plus pessimiste. L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) a calculé qu'il pourrait y en avoir environ 14.000. Les coûts, pour l'assurance-chômage, pourraient osciller ainsi entre 35 et 350 millions de francs!

ARGUMENT «PERNICIEUX»?

C'est un argument «pernicieux» de sous-entendre que les femmes actives prennent la place des chômeurs, affirme le comité national «Femmes pour la 10e révision de l'AVS» qui comprend notamment les conseillères nationales Lili Nabholz (PRD/ZH) et Suzanne Sandoz (libérale/VD). Une place libérée par une personne retraitée n'est

pas nécessairement confiée à un jeune ou à un chômeur. Il n'y a pas forcément une adéquation constante entre l'offre et la demande de travail, ni en quantité ni en qualité. D'autre part, bon nombre de femmes profiteront du taux préférentiel de réduction des rentes (3,4 % jusqu'en 2009) pour continuer à prendre leur retraite à 62 ans. Enfin, un certain nombre d'hommes prendront une retraite anticipée.

LES CHIFFRES DE L'OFAS/OFIAMI

Selon l'étude de l'OFAS/OFIAMI – publiée en août 1994 à la demande de la commission du Conseil des Etats – le nombre total de femmes qui viendraient s'ajouter au marché du travail atteindrait 14.258. Les experts se sont fondés sur le nombre de femmes de 62 à 63 ans qui travaillaient déjà en 1990. Il y en avait 11.265. Les

l'égalité hommes-femmes qui débarque. Et le marchandage du 25 juin devient plus loyal. Mais l'affaire est loin d'être dans le sac.

GAUCHE EN MORCEAUX

Observez la gauche. Elle se brise net. Et la fracture est inouïe. Ce sont les syndicats, curieusement associés aux gauches extrêmes, qui lancent le référendum. Les partis écologiste et socialiste, eux, renoncent. C'est le monde à l'envers! Alors?

Première explication: la crise qui cogne oblige les syndicats à prouver leur capacité de frapper. Les négociations avec les patrons ne sont pas marrantes tous les jours. Il est donc impératif, sur l'âge de la retraite, de rugir.

Deuxième explication: peut-être les partis de gauche deviennent-ils des partis de classes moyennes. Dans les syndicats, les petits et les sans-grade sont, au contraire, très entendus. Cette humeur batailleuse vient aussi de là.

Même Christiane Brunner et Ruth Dreifuss, nos jumelles politiques les plus célèbres, se séparent. Alors que la syndicaliste milite pour le non, la Conseillère fédérale socialiste s'engage pour le oui. Tragédie antique!

ON EMPOISONNE LE DÉBAT

Ce qui est vrai, c'est que la hausse de l'âge de la retraite des femmes – glissée dans le paquet à la dernière minute – empoisonne le débat. Il y a bien le 25 juin, en même temps que la 10e révision, une initiative de la gauche qui fixe à 62 ans l'âge normal de la retraite pour tous. Mais cette initiative propose bien d'autres choses (dont un fort transfert de la prévoyance professionnelle vers l'AVS). C'est un autre paquet.

RATRAPAGE

Heureusement, plusieurs initiatives de rattrapage sont lancées. L'une, proposée par les syndicats, exige une 10e révision SANS hausse de l'âge de la retraite. Deux autres, figuées par les écologistes et les employés, veulent une retraite flexible pour tous dès 62 ans. Qu'on en ait le cœur net, vite! G.Pb.

auteurs de l'étude ont estimé que le nombre des femmes actives de cet âge pourrait être de 25.523 dans l'hypothèse d'un régime de retraite à 64 ans, soit 14.258 en plus. Ce seraient autant de postes qui échapperaient aux demandeurs d'emploi.

Pour ce qui est du bilan financier, la charge minimale serait de 35 millions. Ce serait le coût pour les femmes âgées de 62 et 63 ans, calculé d'après les indemnités de chômage versées aux femmes de 60 ans en 1993. Le bilan pourrait toutefois être bien plus lourd dans l'éventualité d'une exclusion d'un nombre important de personnes jeunes du monde du travail. Selon la prévision la plus pessimiste, les coûts pourraient ascender jusqu'à 350 millions! «L'ampleur de ce phénomène, dit le rapport, dépend de l'évolution économique au moment du relèvement de l'âge de la retraite». R.B.